T. XXXIX. N° 15. *PARIS, 157, boul. Saint-Germain (6e)* 1er Nov. 1929.

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Un éducateur d'autrefois

L'abbé Timon-David [1]

Il est aujourd'hui question d'étendre la gratuité de l'école primaire aux études secondaires, quand l'école primaire, dans nos campagnes, a quasi fait faillite et demanderait à être promptement réédifiée sur une nouvelle méthode. Elle détache de la terre et ne donne aucune formation morale. Nos paysans commencent à s'en rendre compte. Ils estiment que l'instruction rudimentaire donnée à leurs enfants n'est pas en rapport avec les traitements attribués aux instituteurs. Que ne s'inspire-t-on de ces écoles villageoises de certains pays du Nord, la Suède par exemple, qui donnent aux enfants des classes rurales une instruction appropriée au moyen de laquelle ils peuvent plus tard introduire aisément dans leurs cultures tous les perfectionnements qui en augmentent le rendement, et qui leur permet d'être maires de village en sachant leur métier et de choisir eux-mêmes parmi leurs pairs les secrétaires de mairie?

L'Église n'a pas cessé de nous offrir des modèles d'éducateurs. En voici un qui, vers le milieu du siècle dernier, prit en mains la jeunesse populaire de Marseille où son nom

(1) Voir pour une information plus complète *Un père de jeunesse* : *J. Timon-David* (29 janvier 1823-10 avril 1891) par le chanoine Lecigne (achevé par un disciple de l'abbé Timon-David), imprimerie Jeanne-d'Arc, Toulon, 1923.

est aujourd'hui encore vénéré. Il s'appelait Timon-David. Je voudrais en quelques pages rappeler sa vie et son œuvre trop oubliées qui peuvent nous servir d'exemples et qui méritent d'être évoquées en regard de la médiocrité actuelle de notre enseignement.

*
* *

Le pape Grégoire XVI, quand il vit entrer au Vatican l'abbé Dupanloup, le reçut avec ces paroles : *Tu es apostolus juventutis.* Vous êtes l'apôtre de la jeunesse... Il avait reconnu en ce jeune prêtre élégant, né d'une mère paysanne abandonnée dans son unique amour impossible, les signes de l'éducateur. Certains hommes sont ainsi marqués. La jeunesse va d'instinct à eux, leur réclame des directives. Est-ce don oratoire? prestige physique? gloire précoce? art de commander? Il y a sans doute de tout cela, mais tout cela ne serait rien sans une flamme intérieure qui, par moments, transparaît sur le visage, dans le regard, dans l'expression, dans la voix. Conduire la jeunesse, c'est posséder une foi rayonnante. Les Ozanam, les Lacordaire, les Dupanloup, les Albert de Mun n'ont fait, en somme, que communiquer l'ardeur divine qui les dévorait. « L'éducation, dira plus tard Mgr Dupanloup, est une œuvre d'autorité et de respect. » Il y faut ajouter l'amour. J'ai toujours rêvé d'écrire un roman sur la paternité avec cette épigraphe empruntée à Villiers de l'Isle-Adam : « Les hommes austères ne devraient pas avoir d'enfants. » Car pour donner la vie il faut, avant tout, l'aimer. Les grands éducateurs ont, avant toutes choses, aimé leurs élèves de cette passion qui réchauffe le cœur et vivifie l'esprit.

Marseille avait connu de ces éducateurs : les prêtres du Bon Pasteur au dix-huitième siècle, et au commencement du dix-neuvième Monsieur Allemand qui sut animer toute une suite de générations. Mais Monsieur Allemand, dont le souvenir n'est point mort, s'adressait aux enfants de la classe bourgeoise : il formait des hommes destinés à jouer un rôle de direction — direction intellectuelle par les professions libérales, direction industrielle par les ateliers ou les bureaux. « Je suis, a-t-il dit, comme un chien qui ne cesse d'aboyer et de hurler dans l'Œuvre de la Jeunesse de Marseille. » L'abbé Timon-David s'adressera, lui, aux classes populaires. « Les hommes, a-t-il écrit dans ses *Souvenirs*, grands ou petits, veulent être commandés : leur

bonheur est à ce prix. Une œuvre sans discipline est un séjour insupportable pour tout le monde : c'est le signe de la révolution. La discipline sera d'autant plus forte que le pouvoir sera plus concentré dans une seule tête et une seule main... elle est nécessaire dans le gouvernement extérieur ; un Père de jeunesse en rachète facilement les rigueurs dans les rapports privés qui ne sauraient être trop paternels. » Ce sera là sa méthode de direction.

Il ne s'adressera qu'aux classes populaires et cependant il a des origines presque illustres et ses portraits révèlent une distinction aristocratique : une belle tête fine, aux lèvres minces, aux yeux limpides, au front magnifique. Le peuple est sensible à cette sorte d'ascendant. Voyez comme il recherche, dans les feuilletons et les films, les gens titrés et la vie élégante. C'est miracle qu'il échappe encore aux flatteries et aux mensonges électoraux. L'abbé Timon-David commencera par exiger un ton de bonne compagnie, écartera le sans-gêne, le débraillé, la grossièreté, apprendra la courtoisie, la délicatesse des manières, cette politesse qui est le bastion visible de la noblesse intérieure. « La grossièreté des manières, dit-il, accompagne trop souvent la grossièreté des mœurs ; au contraire, les mœurs douces et polies sont non seulement le charme de la vie, mais encore, jusqu'à un certain point, la base de beaucoup d'autres vertus. » Il veut bien servir l'âme de ses enfants, mais non pas subir leur mauvaise éducation. « La propreté, écrit-il encore, est souvent une marque de la pureté de l'âme. Elle contribue beaucoup à la conservation de la santé et empêche de se rendre incommode aux autres. » Bien avant lui, saint François de Sales recommandait la bienséance des habits et les soins corporels. Plus que toute autre forme du pouvoir, une démocratie devrait prétendre à ces résultats apparents. Or, c'est une tristesse pour un Français de constater, en voyage, à quel point nous sommes en retard, et combien nos instituteurs ont négligé d'amener leurs élèves à ce premier degré d'hygiène et de tenue.

La famille Timon était originaire du Dauphiné, mais dès le dix-septième siècle elle s'était installée à Marseille où elle donne des avocats, des échevins et s'unit aux plus anciennes familles. Le grand-père du prêtre, Jean Timon, qui possédait une grande fortune par son mariage avec Mlle de Foresta, la donne toute pour sauver son fils aîné

qui a garanti un associé. Comme la Chambre de commerce lui représente qu'il exagère l'honneur familial, il répond : « Je ne veux pas que mon nom chante dans une faillite. » M. de Vergennes, ministre des Affaires étrangères sous Louis XVI, le félicite de ses scrupules et de son courage, et plus tard l'abbé Timon-David, retrouvant cette lettre dans les archives de sa famille, y verra son plus bel héritage : « La fortune passe. La Révolution l'aurait emportée, ce sang de probité nous est demeuré. »

Mais cette rigidité dans l'honneur s'appuie à la génération suivante sur une rigidité religieuse à base janséniste. L'abbé Timon-David assistera, tout enfant, à d'éternelles et sévères discussions théologiques. Son père et son oncle sont figés dans la crainte d'un Dieu redoutable. Son père est un vieillard maniaque ; heureusement sa mère, née Mélanie de Collet, met un peu de grâce dans la morne maison et supplée à la disgrâce pécuniaire par ce travail aimable qui supprime l'effort apparent même quand il use les forces à la longue. Elle sera la véritable éducatrice de son fils qu'elle ne quittera guère après la mort de son mari, dont elle sera la confidente et à qui elle communiquera sa finesse et son charme. Enfant, il supportera mal ses absences. C'est pendant une de ces courtes absences maternelles qu'il se frottera les joues contre une robe de soie suspendue dans une armoire. « Cela me consolait, écrit-il, parce qu'il me semblait que le moelleux de cette soie ressemblait aux joues de ma mère. » Sa sensibilité est alors presque excessive. Il ne la raffermira jamais tout à fait. Jusque dans son testament spirituel on en retrouvera la trace quand il rappelle : « J'ai beaucoup souffert dans ma vie, elle s'est en grande partie passée dans la douleur ; mais je ne garde aucune rancune contre personne. Ceux qui m'ont fait le plus souffrir avaient bonnes intentions, j'en suis sûr ; ils ont été les instruments des miséricordes de Dieu sur moi. Les succès faciles m'eussent perdu. Mes insuccès non interrompus dans tout ce que j'ai entrepris m'ont obligé de m'humilier sous la puissante main de Dieu... » Ses insuccès? N'a-t-il pas atteint le but principal qui fut la formation de la jeunesse populaire? Mais il a toujours gardé une susceptibilité intérieure, accessible aux moindres peines et prompte à le tourmenter, dont ses intimes ont seuls pu se douter, tant il savait se dominer.

Après des études classiques chez les jésuites de Fribourg — avec quelle joie il s'est toujours retourné vers ce séjour en Suisse ! — puis des études théologiques à Saint-Sulpice, il revint à Marseille pour son ordination. Dès les ordres majeurs il avait dédié sa vie au peuple : « Que je n'oublie jamais, écrivait le jeune diacre, que je suis l'esclave des pauvres et des petits, qu'ils ont sur moi tous les droits d'un maître sur son esclave, que les plus misérables, les plus ingrats, les plus rebutants ont une âme rachetée par Jésus-Christ qu'il faut que je sauve à tout prix. » Avant de monter à l'autel, il s'immole à ces ouvriers et à ces pauvres qu'il a choisi de servir. Il prononce ce qu'il appelle son *vœu de servitude :* « J'entends par le vœu de servitude envers les âmes des pauvres la promesse de me porter constamment et de toutes mes forces à la sanctification des ouvriers, grands ou petits, que la Providence m'a confiés. » Il prenait cette résolution la veille de sa première messe, le 29 juin 1846. C'était le temps où germaient les Ozanam et les Lacordaire.

Il célébra sa première messe dans l'église des Augustins Réformés où il avait été baptisé vingt-quatre ans auparavant. Son bonheur était sans mélange, doublé par celui qu'il donnait à sa pieuse mère. Celle-ci lui avait adressé cette demande le dernier jour de la retraite préparatoire : « Pendant la guerre de Morée, après une victoire de l'armée française, une femme fut trouvée morte sur le champ de bataille, tenant encore son petit enfant entre les bras. Un officier s'en chargea, le mit à son retour à la Charité. On lui a fait faire ses études, il dira sa première messe en même temps que toi, mais aucun parent ne fêtera le pauvre orphelin. Invite-le à dîner avec nous. Dieu bénira ce début de son ministère. » Ainsi Mme Timon eut-elle deux nouveaux prêtres à sa table ce jour-là.

Il y a toujours quelque incertitude dans le départ des fondateurs d'œuvres. Se consacrer au peuple, se dévouer aux enfants du peuple : admirable projet, mais comment le réaliser? Après un essai infructueux rue de la Loubière, l'abbé Timon va s'entendre avec les continuateurs de Monsieur Allemand. Ceux-ci retiennent les enfants des classes bourgeoises : ils lui laisseront un local, une annexe pour les classes populaires. Mais il s'aperçoit bientôt que l'application des mêmes méthodes diffère. C'est l'expérience qui

apprend à construire. Il lui faut mener son œuvre à part. Elle ne peut se rattacher à une autre dont le recrutement, sinon le but, est différent.

En 1852, il crée enfin, rue d'Oran, son œuvre de la Jeunesse ouvrière. Lui-même la définit ainsi : « Nous appelons œuvre de jeunesse une réunion pieuse d'enfants et de jeunes gens appartenant aux classes laborieuses de la société qui, dans leurs moments de loisir, se rassemblent pour se livrer à des jeux innocents et sanctifier leur âme par les pratiques de la vie chrétienne. » Sa maison sera la maison où l'on joue et la maison où l'on prie. La jeunesse ne sait ni jouer ni prier, et il faut le lui apprendre. La vie physique réclame un équilibre des forces et la vie morale trouve son point d'appui dans la spiritualité. Cet équilibre et cette spiritualité, voilà ce qu'il faut apporter à la jeunesse. Il n'entend former ni des sportifs, ni des dévots, mais des hommes. Qu'on imagine à distance, sur tant de témoignages concordants, le rayonnement de ce jeune prêtre de trente ans, d'une distinction extrême, d'un agrément exceptionnel du visage, d'une intelligence d'élite, sur la jeunesse de Marseille toute désorganisée par les troubles de 1848. Il savait lui plaire, l'attirer, l'intéresser et la plier devant l'autel. Plus tard, pendant la Commune, quand l'abbé Timon-David sera arrêté et amené à la préfecture devant Esquiros, les jeunes gens de son patronage viendront le réclamer au nom du peuple et le ramèneront triomphalement chez lui. Il y a chez de tels hommes une puissance d'action venue du surnaturel.

Au patronage qui réunissait la Jeunesse ouvrière les jeudis, les dimanches et les jours de fête, d'abord rue d'Oran, puis boulevard de la Madeleine, il adjoignit douze ans plus tard, sur la demande de l'évêque de Marseille, l'école du Sacré-Cœur, destinée spécialement elle aussi aux enfants du peuple. Il avait constaté leur ignorance et s'en affligeait. Leur ignorance et leur éducation incomplète. Cette école du Sacré-Cœur était un externat, ou plutôt un demi-internat. Pour parer aux mauvais exemples de la rue, les enfants étaient gardés de sept heures du matin à sept heures du soir. Le repas de midi était apporté par eux dans des paniers de même modèle et numérotés. Une grande salle de réfectoire avait été aménagée.

Son école était payante : cinq francs par mois. Cinq

francs par mois suffisent alors à payer les frais d'une école où les professeurs sont presque gratuits, et le local, sans compter le dévouement. Mais la gratuité lui répugne en principe. Il ne veut pas de la gratuité. Il faut lire et relire un admirable sermon, plein de bon sens, qu'il prononça sur la vertu d'économie. On ne prêche plus guère ainsi aujourd'hui : on parle dans l'abstrait, sur les cimes, ou dans le vague, au lieu de mettre la main à la pâte, je veux dire sur la vie contemporaine, ses abus, ses injustices, sans craindre même de les rechercher où ils sont, et souvent très haut. « Avez-vous jamais pensé, dit-il, à la somme énorme de vertus que suppose l'économie? Elle se compose de privations journalières : voilà pour la mortification ; vie honorable, chacun selon son rang, mais plus de dépenses folles. Elle renferme le dévouement : le père et la mère se privent pour leurs enfants ; chacune de ces privations est un acte d'amour, et de l'amour le plus saint, le plus pur. Conséquences : les affections se concentrent dans la famille, elles ne s'éparpillent plus au hasard ; le gain suffit toujours parce que les besoins sont limités... Alors on ne craindra plus les familles nombreuses, on les désirera parce que le père honnête et béni de Dieu sera toujours sûr de les élever et que la fortune augmentera le jour où un plus grand nombre de bras et de têtes travailleront avec lui. Alors, on ne verra plus le peuple s'imposer à la charité publique en se déchargeant sur elle de la nourriture et de l'éducation de ses enfants. L'instruction obligatoire est une piperie, l'instruction purement laïque une impiété, mais l'instruction gratuite est une honte, elle fait de nous une société de mendiants, car le plus grand nombre pourrait payer une rétribution scolaire dont on aime mieux grever nos budgets. J'ai toujours observé que, dès que la gêne arrive, la première économie que fait le père de famille, c'est celle de l'éducation de ses enfants ; le théâtre, le café, la bonne chère ne viennent qu'après, et souvent quand on a épuisé tout crédit, et qu'on ne peut plus faire autrement... »

Voilà un langage viril. En exonérant de toute charge d'éducation le travailleur, l'État cesse de le considérer comme un homme libre. Qu'on mesure cette charge, rien de plus naturel et c'est là une obligation. Mais sa suppression équivaut à une sorte de mépris et rejette l'ouvrier hors du sacrifice paternel, hors de la contrainte et de la

surveillance paternelles. C'est déjà une mainmise sur l'enfant, quand la paternité commande qu'on porte avec joie le poids de son instruction et de son éducation. Rien ne détache plus les parents que cette école gratuite. Ils s'en désintéressent et le résultat ne se fait pas attendre. Les maîtres, moins surveillés et guettés, se relâchent et l'ignorance incroyable et avilissante qu'on relève aujourd'hui chez les enfants des villes et des campagnes a pour une de ses sources la gratuité de l'école.

Pour l'abbé Timon-David, la fonction de l'enseignement n'est qu'un prolongement de l'apostolat sacerdotal. Instruire, c'est rapprocher de Dieu, c'est consolider la foi et la mettre au-dessus des aventures possibles. C'est mieux faire comprendre la beauté de la vie chrétienne. « Le premier but de l'éducation, a-t-il écrit dans sa *Méthode de direction*, c'est la sanctification de l'âme des enfants, c'est-à-dire les faire vivre en état de grâce, malgré le démon, le monde et la chair. Tout le reste n'est qu'accessoire, et la plaie de notre siècle, c'est d'avoir fait de cet accessoire le principal. » *Science sans conscience*, disait déjà Rabelais, *c'est la ruine de l'âme*. Mais l'abbé Timon ne veut pas de ce qu'il appelle la dévotion des *cous tordus;* il distribue une piété large, virile, ouverte. Cette piété sera fortifiée par l'intelligence des cérémonies liturgiques. L'homme de la vie intérieure sait l'importance des signes extérieurs. Lui qui écartera toujours de sa vie les biens et les honneurs du monde, qui épousera, comme saint François d'Assise, la pauvreté, qui se contentera parfois d'une seule soutane, qui se refusera toute jouissance matérielle, et jusqu'à cette tabatière qui l'aidait pourtant à supporter les incommodités du tribunal de la pénitence, qui multipliera les mortifications et acceptera avec résignation toutes les épreuves, même quand il sera menacé de cécité, lui qui sera bientôt indifférent à tout ce qui n'est pas Dieu, ne négligera jamais, dans sa compréhension de la nature humaine, cette assistance des formes que l'Église a introduite dans son cérémonial. Il apparaîtra toujours majestueux et grave au seuil sacré.

De même dans la vie pratique et quotidienne. Il soignait ses propres cours et surveillait ceux de ses adjoints afin qu'ils fussent ensemble familiers, aimables et savants. J'ai dit qu'il exigeait des enfants la propreté, la bonne tenue. « Tous comme de petits marquis, » disait-il en souriant. Les

élèves se sentaient en famille, prenaient confiance, s'épanouissaient. Cet épanouissement, cette confiance, n'est-ce pas tout l'art de l'éducation? Les seuls enfants dangereux sont les enfants sournois et taciturnes, dont on ne saisit pas l'arrière-pensée. La plus grande récompense, c'était la carte blanche qui donnait droit à une invitation à dîner le dimanche à la table du directeur. Le titulaire, rougissant et glorieux, s'asseyait en face de l'abbé Timon-David. Quelle fierté vis-à-vis des camarades ! Mais il s'en tiendra là, car le triomphateur ne fera pas grande chère, « les cuisinières de communautés, ajoute notre abbé, n'étant qu'une variété de la catégorie des empoisonneurs. »

Avant les cercles ouvriers de Maurice Maignen et du comte Albert de Mun, il a compris l'importance d'aller au dedans de la question sociale en l'abordant par l'éducation et par l'enfant. Avant les prétendues nouveautés d'un docteur Freud tout barbouillé d'érotomanie, il a vu, comme d'ailleurs tous les grands éducateurs, dans l'enfant un homme ébauché. « Dans l'éducation, écrivait Mgr Dupanloup, ce que fait l'instituteur par lui-même est peu de chose, ce qu'il fait faire est tout. Quiconque n'a pas entendu cela n'a rien compris à l'œuvre de l'éducation humaine. » L'abbé Timon-David avait ce don de persuasion qui suggère sans avoir besoin d'imposer et respecte ainsi cette liberté de l'enfant dont l'enfant est si fier.

Cependant il ne se contentait pas de prendre l'enfant dans sa fleur à son école du Sacré-Cœur, de le recevoir ensuite dans son Œuvre du boulevard de la Madeleine où tant de jeunes gens furent formés à la vie conjugale, au foyer, ou même à la vie sacerdotale, il écrivait et il parlait. Il a écrit de beaux livres sur sa *Méthode de direction*, sur ses *Souvenirs* où il a fait revivre tel ou tel de ses élèves morts prématurément et servant d'exemple, sur ce saint *Joseph Calassanct* qui fut le fondateur des Écoles Pies. Et il a prêché dans toutes les chaires de Marseille, et jusque dans les prisons. J'ai cité un passage de son sermon sur l'économie. Mais comme il sait aussi louer l'aumône ! « On ne peut dire, s'écrie-t-il, le nombre des familles ruinées par le luxe, le jeu ou la débauche ou, ce qui revient au même, par les spéculations hasardeuses destinées à entretenir ces vices : on n'en cite pas une seule qui se soit ruinée par l'aumône... Multipliez donc vos charités, ô vous qui possédez, c'est le

sûr moyen d'empêcher votre fortune de tarir pour vous-mêmes... Une pauvre femme de quatre-vingts ans vint un jour me présenter un enfant : « Il n'est pas à moi, me dit-elle, je l'ai trouvé dans la rue à l'âge de deux ans et je l'ai élevé. Nous nous sommes dit avec mon mari : nous avons eu vingt-deux enfants, nous pouvons bien en avoir un vingt-troisième. « Ces pauvres gens sont morts sans avoir connu la fortune, mais je vous assure qu'ils n'ont jamais manqué du strict nécessaire... »

Il avait ainsi le trait qui marque, Il prêchait l'évangile purement, mais vigoureusement. Il y a chez lui quelque chose de l'accent d'un Bourdaloue. Il tonne contre le luxe et fait un tableau poignant des lendemains de fêtes, mais il ne ménage pas non plus les défauts ou les vices de la classe ouvrière qui, élevée au luxe, ne serait pas meilleure. « Que de fois, a-t-il dit, des parents éplorés sont venus me demander de changer le titre de ma maison. Ils m'eussent confié leurs enfants, mais ce titre *pour la classe ouvrière* les désespérait. C'est alors que je l'ai gravé sur la pierre, au frontispice de ma porte d'entrée. Eussé-je dû me retrouver seul, je fusse resté comme une protestation contre l'orgueil de mon siècle. » Il entendait rester fidèle à son œuvre de servitude.

*
* *

J'ai rendu visite, à Marseille, au tombeau du chanoine Timon-David. Il repose dans la chapelle de son Œuvre qui dure toujours, boulevard de la Madeleine. Lui-même s'est élevé contre ces œuvres qui meurent parce que meurent leurs fondateurs. Rien n'est bon que ce qui est durable. Il a trouvé des successeurs dignes de lui, et qui le continuent à la même place. J'ai vu ses continuateurs, entourés de deux ou trois cents jeunes gens ou enfants. Ils les ont quittés pour m'accompagner dans mon pèlerinage : « Oh ! m'ont-ils déclaré, la surveillance, maintenant, s'exerce presque toute seule... »

Le tombeau du P. Timon-David n'est, dans la chapelle, qu'une dalle sur laquelle il faut marcher pour se rendre à la table de communion. N'était-ce pas là toute son ambition : servir de support à qui veut aller à Dieu?...

HENRY BORDEAUX,
de l'Académie française.

P. C. de Compagnie

IV. — De Bohemitza à la Montagne Rouge.

Un train grec mit toute la nuit pour nous emmener à Bohemitza, petit village grec. Une dizaine d'heures pour faire un trajet de 160 kilomètres ! J'emmenais au 284e régiment et au 58e bataillon de chasseurs un renfort d'une centaine d'hommes. Le 58e bataillon de chasseurs formait le troisième bataillon du 284e, qui, comme tous les régiments en réserve, ne comprenait originellement qu'un cinquième et un sixième bataillons. La réorganisation des régiments venait de le porter à trois bataillons, et les chasseurs avaient été désignés à cet effet. Ceux que j'emmenais en renfort manifestaient déjà leur « esprit de corps », en provoquant inutilement les gars de la biffe. J'intervins pour mettre le holà, et, à ma grande surprise, au premier commandement, ils cédèrent. J'étais un peu étonné de cet ascendant subit que je prenais sur des gens assez peu enclins à considérer un lieutenant d'infanterie comme l'égal d'un caporal de chasseurs, et j'y réfléchissais, quand je vis arriver l'un des chasseurs avec un quart de café fumant. « Vous qui êtes des nôtres, me dit-il, vous aimerez mieux boire notre jus que celui de la biffe. » Je m'avisai, alors, que ma capote

(1) Voir *la Revue universelle*, des 1er et 15 octobre 1929.

portait encore les écussons 58, de mon ancien régiment. De plus, j'étais coiffé d'un béret. Sans faire attention à mes galons d'or, ils me prenaient pour un officier du 58e chasseurs.

Je trouvai un lieu de campement convenable, et j'allai au village, dont la saleté me frappa tout d'abord. Le minaret, qui rosissait au soleil du matin, était la seule gaieté de ce paysage mélancolique. Immédiatement au-dessus du village s'élevait la montagne, assez semblable à certains coteaux de la Provence, privée d'arbres, hérissée de rochers et piquée de quelques mauvais genévriers.

Il y avait une espèce de café vers lequel je me dirigeai. Il était occupé par des clans de fumeurs oisifs et silencieux, dont on devinait assez bien la nationalité. Ces trois vieillards en fez, à barbe blanche, étaient des Turcs. Ces gens olivâtres, qui parlaient une langue évidemment latine quant à ses consonances, étaient des Roumains. Les Bulgares étaient reconnaissables à leurs yeux bridés ; ces gens sales qui parlaient une langue toute en glissement d'I, étaient des Grecs. Macédoine en effet ! Je demandai du thé qu'on m'apporta dans une tasse ébréchée, et je bus ce breuvage médiocrement parfumé sous l'œil curieux et hostile de ces paysans.

J'avais à peine vidé ma tasse qu'un officier grec entra, me salua, et se présenta à moi, en assez bon français. Il était le prévôt de la division vénizéliste. Sa visite était toute de courtoisie. Il avait appris que j'étais dans ce café (déjà !) et il m'offrait un spectacle qu'il pensait devoir m'être agréable. On venait de juger quatre malheureux déserteurs de la division grecque, et ces pauvres diables avaient été condamnés à mort par la cour martiale. On devait les exécuter à midi sonnant, et il pensait que ce spectacle curieux aurait, pour moi, une valeur apéritive. Il s'étonna un peu quand je lui dis que depuis trente mois j'avais trop vu mourir, autour de moi, pour goûter quelque charme à une exécution capitale, même quadruple. A la façon dont il hochait la tête, je me jugeai irrémédiablement perdu dans son estime.

Il me fut plus agréable de voir se présenter à moi un artilleur, porteur d'une invitation à déjeuner du capitaine de Montboron qui commandait un parc, à peu de distance du village. Tandis que je me rendais chez cet officier, j'entendis crépiter les feux de salve. Les quatre déserteurs avaient vécu.

Je reçus, ce jour-là, l'hospitalité du capitaine de Montboron. Et lorsque je pris congé de lui, le lendemain, il me prêta un cheval, pour m'épargner un peu des fatigues du voyage.

*
* *

Je me rappelle avec émotion cette entrée dans la montagne. Nous avions traversé un torrent dont les eaux écumantes semblaient encore charrier la neige arrachée aux pentes de ses montagnes natales. C'était le Kodza-Déré. Nous l'avions suivi longtemps, par une piste suspendue aux flancs des coteaux, d'une façon assez précaire. J'aurai l'occasion de reparler de ce chemin. Un brigadier d'artillerie nous servait de guide. Il nous conduisit jusqu'à l'endroit où nous devions camper. C'était un petit ravin assez abrupt, au flanc du mont Maurel. Devant nous, pentes brisées, s'élevait la haute et rocheuse raideur du Gandjack, tout couvert de neige. C'était un paysage magnifique et désolé. Partout les cimes étaient blanches. Les montagnes étaient terriblement ravinées, hérissées de genévriers et de chênes rabougris.

Nous dressâmes les tentes, et, à la stupéfaction de mon détachement, je pris une serviette éponge dans ma cantine, et je descendis jusqu'au Kodza-Déré, dont les eaux bouillonnaient à quelque cent mètres plus bas que nous, et je pris un bain glacé. J'étais habitué, depuis des années, à cette hydrothérapie brutale, que mes blessures m'ont, hélas ! empêché de continuer depuis.

Un peloton de travailleurs macédoniens, occupés à l'aménagement de la piste, sous les ordres d'un sergent du génie, dépassa notre bivouac. C'étaient des vieux, que coiffaient d'une façon pittoresque une calotte rouge enturbannée d'un mouchoir sale. Ils étaient vêtus de peaux de mouton, ou de pelisses de laine rude. Ils nous mendièrent du pain, et mes hommes s'empressèrent de partager leur ration avec eux. J'y fis joindre quelques boîtes de conserves, dont nous étions abondamment pourvus. J'avais pitié de la misère de ces pauvres gens dont, somme toute, nous étions en train de ruiner le pays.

*
* *

C'est le 25 février que j'arrivai enfin au village de Lioumnitza. Quelqu'un, au camp de Zeitenlick, m'avait affirmé

que le lieutenant-colonel Guelhers, qui commandait le 284, était le beau-frère de Malvy. J'en avais déduit que la réception qu'il me ferait ne serait guère agréable. Je trouvai un homme froid, au visage fermé, au regard terne. Il était installé dans une mauvaise maison grecque, dont les murs tombaient en poussière. Tout était sale et sordide autour de lui. Malgré la rude étape que j'avais faite, il oublia de m'inviter à m'asseoir. Je demeurai donc au garde à vous devant lui, me soumettant à un interrogatoire minutieux. J'avais résolu de ne laisser subsister aucune équivoque, et, à peine eut-il fini de parler, que je lui demandai s'il savait que j'avais été « muté » au 284 par mesure disciplinaire. Il prit un air étonné, feint ou réel — j'ai cependant toujours pensé qu'il avait reçu une note confidentielle à mon sujet — et me dit : « Qu'entendez-vous par ces mots? » Je dus lui débiter toute ma petite histoire, et c'était assez pénible, car, tout le temps que dura mon récit, il demeura impassible, me fixant continuellement de ce regard sans expression, qui est bien la chose la plus désagréable du monde. Lorsque j'eus fini il me dit :

— Vous commandiez une compagnie au 58e. Vous commanderez une compagnie ici, aussitôt que j'aurai un commandement libre pour vous, ce qui ne tardera pas. Ce que vous venez de me dire m'intéresse beaucoup. Le général Sarrail ne se doute pas que les hommes deviennent assez difficiles à mener, et qu'il me faut des officiers énergiques. Je vous donnerai toutes les mauvaises têtes du régiment à dresser. Allez, monsieur, on va vous faire conduire au 6e bataillon, chez le commandant Hovasse. La 21e compagnie vous prendra en subsistance, mais vous n'y resterez pas. Le capitaine Chappey part en permission la semaine prochaine, et vous le remplacerez à la 23e.

Tout cela un peu sec, débité sans grâce, avec un effroyable accent des Landes, mais absolument correct de ton. C'était, pour moi, une surprise d'autant plus agréable que ce que j'avais entendu dire de mon nouveau chef de corps était de nature à inquiéter n'importe quel officier, même s'il ne sort pas de prison. Je m'attendais à être remis chef de section, et j'en avais pris mon parti, sachant bien qu'au premier combat je saurais attirer l'attention sur moi. On me rendait un commandement de compagnie, je tenais à ce qu'il fût éclatant. Je songeai au moyen de prendre en main mes futurs hommes, tout le temps que dura mon trajet du

village de Lioumnitza au poste de commandement du 6e bataillon.

Le 2 mars, le capitaine Chappey partait en permission, et je prenais le commandement de la 23e compagnie du 284, aux tranchées. La succession du capitaine Chappey était difficile. L'excellence même de son commandement alourdissait ma tâche. Cet officier, ancien élève de l'École normale supérieure, réunissait assez bien l'ensemble des dons qui font le chef. C'est une erreur de croire que la véritable culture est sans prestige sur les âmes simples. Une parfaite humanité, un sens vif de la justice, la connaissance que chacun avait de la bravoure du capitaine affermissaient singulièrement son autorité. Il était peut-être le seul commandant de compagnie dont l'opinion eût du poids auprès du colonel. Le commandant Hovasse avait en lui une confiance illimitée, dont je dois dire qu'il la reporta sur moi.

Le secteur occupé par la compagnie était connu sous le nom de « Montagne Rouge ». C'était une crête aride, absolument dénudée, formée d'une sorte de sil impropre à toute végétation. La fonte des neiges l'avait profondément ravinée. Au sud, son pied trempait dans la branche droite de la Lioumnitza, maigre affluent du Vardar, dont les eaux s'écoulaient en torrent furieux, entre des rochers impitoyables. Sur le versant nord, entre nous et la branche gauche de la Lioumnitza, les tranchées bulgares, à 400 mètres de nous, environ. Je revois le paysage comme si j'étais encore au poste d'observation, à faire mon tour d'horizon. Le Gusset des Balkans, la cote 560, tout hérissés de fortifications bulgares, bornaient notre horizon vers le nord. La trouée de la Lioumnitza, dans sa course hâtive vers le Vardar, laissait apercevoir la cité turque de Djevdjéli, et, derrière elle, le cirque bleu des montagnes qui encerclent le lac Doiran. A notre droite, les pitons blancs, occupés par la division grecque et par l'autre brigade de notre division. Derrière nous, les « crêtes violettes ». Par-dessus le Tabouret, le Dôme et la Cloche, pitons occupés par le reste de notre régiment, se haussait la crête neigeuse du Srka di Legen, dont je savais, par Chappey, que l'attaque était de longue main décidée par notre division.

Il y avait si longtemps — depuis Verdun — que je n'avais pas entendu siffler de balles, que je résolus d'éprouver mes nerfs. Tandis que Chappey me faisait visiter le secteur,

je sortis de la tranchée, et je me mis à la suivre lentement, en plein découvert, sous le prétexte de mieux voir les positions ennemies. Cette promenade avait lieu en plein jour. C'était d'une imprudence grande, mais que je jugeais doublement nécessaire. D'abord, il fallait que je me réaccoutume au danger. On ne vit pas impunément, pendant des mois, hors du combat. On n'imagine guère combien vite les âmes s'amollissaient au repos, et s'habituaient à la quiétude. Chose contre laquelle un officier se devait de réagir. Il me semblait aussi très important d'imposer à ma nouvelle troupe le sentiment de mon intrépidité. Le capitaine Chappey et le lieutenant Foussat, qui nous accompagnait, se firent un point d'honneur de suivre mon exemple, et nous offrîmes bientôt aux tireurs bulgares une belle cible mouvante. Ce dont ils ne manquèrent pas de profiter. Mais, à la guerre, il faut vraiment beaucoup de balles pour tuer un homme.

*
* *

Rien de plus émouvant que le contact journalier avec les hommes. Ce secteur étendu, dont j'avais la responsabilité, mesurait plus de 1 800 mètres de front. Ma compagnie ne comptait guère que cent vingt fusils, défalcation faite du personnel occupé à un ravitaillement difficile. Là-dessus, un bon quart de malades. Chaque jour, je n'avais guère plus d'une quinzaine d'hommes qui n'étaient pas paludéens. Vingt-cinq ou trente soldats grelottaient de fièvre. Ils n'étaient exempts de service qu'à partir de 38°. Mais les 37°,5 étaient réellement incapables d'assurer un bon service de guet.

Or, nos défenses étaient illusoires. J'ai dit la pénurie de bois de cette région. De plus, le fil de fer devait être amené à dos de mulets de plus de 50 kilomètres. Autant dire, tout de suite, que les réseaux n'existaient pas. On avait beau être dans une tranchée, j'en étais réduit à revenir au vieux système des petits postes à la Bugeaud, à la tête des ravins, reliés entre eux par des patrouilles fréquentes.

Quelque confiance que j'aie dans mes officiers, l'un, Vassard, bon, l'autre, Foussat, excellent, j'avais renoncé à prendre le moindre repos pendant la nuit. Dès que les dernières lumières de ce soleil d'hiver tombaient derrière le Srka di Legen, embrasant un instant de leurs feux roses

les neiges de cette montagne, je circulais d'un bout à l'autre de mon front, allant de petit poste en petit poste. A chacun d'eux je m'arrêtais, je liais conversation avec ces braves gens, je les faisais parler de leur métier. Un homme qui cause de ce qu'il sait est toujours intéressant. J'apprenais les secrets du mineur, du tonnelier, du charron, du laboureur. Le « gars de ch'Nord » me parlait des mines et des terres à betteraves, le Breton de ses landes, le Basque de ses montagnes. (Mes hommes étaient recrutés dans le Nord, en Bretagne et dans le pays basque). Je comparais leurs qualités différentes. Ils me parlaient de leur famille. Je connaissais de vieilles mamans, par leurs fils, des femmes par leurs époux, des enfants par leurs pères. Et, au début, cela avait un charme tout particulier.

Lorsque grandit, assez rapidement, l'intimité entre mes hommes et moi, ce charme se mélangea davantage de tristesse. Je m'accoutumai à voir, dans le milieu de la journée, arriver à ma « cagna » des garçons soucieux. Assis sur une caisse à cartouches, mâchonnant un cigare, j'écoutais mélancoliquement l'appel de détresse qui montait vers moi. Le maire du village refusait l'allocation à la femme d'Un Tel. Je prenais une feuille de papier à lettre, et j'écrivais à la préfecture. Ou bien, cet autre venait pleurer dans mon taudis solitaire sa honte et sa fureur de mari trompé... Les pires misères de la guerre, celles de l'arrière, je les apprenais de la bouche d'un homme accroché à la main fraternelle de son chef.

VII. — **Devant le Srka di Legen.**

Nous avons été relevés du secteur de la Montagne Rouge, le 23 mars. Nous savions pourquoi. Il était, depuis quelque temps, question d'attaquer les positions bulgares du Srka di Legen. Et nous étions désignés pour cette opération. Notre séjour à la Montagne Rouge avait été, pour ainsi dire, sans histoire. Le 17 mars, mon carnet de route signale de la neige et un violent bombardement de la Montagne Rouge, des Pitons blancs, du Dôme, du Tabouret et du Cœur. Ce bombardement avait commencé quelques minutes après le lever du jour. Je venais, comme chaque fin de nuit, de vérifier avec mon fourrier les rations de la distribution de

vivres. J'avais dicté à mon sergent-major les réclamations accoutumées, ce qui se traduisait régulièrement, pour la compagnie, par une restitution du sucre, du café et du vin détournés par les débrouillards du ravitaillement. J'étais fatigué par ma veille de la nuit ; j'étais, comme d'ordinaire, plein de quiétude. Je venais de me déshabiller, et, tout nu dans la neige je tendais, comme chaque matin, mon dos à l'ordonnance, pour les deux seaux d'eau glacée de ma douche quotidienne. C'est à ce moment que se déclancha le tir bulgare, avec une violence qui me fit immédiatement craindre une attaque. Je pris mon revolver, ma boîte à masque, ma jumelle, je jetai sur ma nudité une pèlerine en caoutchouc. Je chaussai mes sabots, et je me précipitai à mon poste d'observation, désagréablement coiffé par les 77 fusants. Mon ordonnance m'apporta mes habits, et je me vêtis sous le bombardement, le revolver à portée de la main, mes agents de liaison couchés à mes côtés et prêts à bondir pour porter mes ordres à mes sections. Tout se borna à une démonstration faite sur le front de la compagnie Vallot, et facilement arrêtée par le feu de cette unité, la 22e, et par celui de deux de mes fusils mitrailleurs. Aux Pitons blancs, vers 11 heures, le commandant du bataillon grec avec lequel j'étais en liaison m'envoya un message me signalant des infiltrations ennemies du côté d'une masure qu'on appelait la Maison Rouge. Mais il y avait beau temps que l'artillerie bulgare s'était calmée et que le barrage de nos 75 coiffait les tranchées ennemies, interdisant toute sortie de troupes. J'étais pleinement rassuré. Mon seul ennui était la difficulté que j'avais de faire partager ma quiétude à mon chef de bataillon, qui, de sa lointaine cagna, envoyait à ses commandants de compagnie des coups de téléphone affolés. Je l'invitai à venir déjeuner avec moi pour lui permettre de se rendre compte de l'innocuité de ses craintes. Fort probablement les Bulgares avaient dû s'émouvoir de quelque mouvement imprudent de nos voisins hellènes, et ils arrosaient tout le secteur, par manière de précaution. Ce bombardement me permit de faire un état des pertes. Chappey m'avait passé son commandement un peu rapidement et il manquait à l'inventaire qu'il m'avait remis une cuisine roulante et pas mal d'outils et de munitions, dont je ne savais comment expliquer la perte. Ce bombardement me permit de me constituer des réserves de toutes sortes.

*
* *

Notre changement de secteur avait lieu dans des conditions un peu ahurissantes. Ma compagnie possédait un troupeau de chèvres, de brebis et de porcs, que je faisais garder soigneusement dans le ravin de la Lioumnitza par les plus fatigués de mes hommes. Il fallut les charger à dos d'âne et de mulet. Puis, suivre, de nuit, le lit à peu près desséché de quelques torrents, seule route de ces pays de montagne. A chaque instant, on était arrêté par des chutes d'eau qu'il fallait escalader. Hommes et bêtes tombaient. Les jurons scandaient notre misère. Par surcroît, en arrivant enfin en haut de la crête, le bouton de la lampe électrique que je portais à ma ceinture s'accrocha à une branche de genévrier, et, l'espace d'un instant, un pinceau de feu montra les silhouettes des quelques hommes qui m'entouraient. Cela n'avait pas duré une seconde, mais c'en était assez pour que j'entende la voix éraillée du commandant lancer une bordée d'injures à la face du roi des... sots qui... Ce brave commandant avait toujours tendance à s'exagérer les conséquences du moindre incident.

Nous arrivâmes au matin, dans des gorges magnifiques, où coulait une des branches du Kodza Déré, ce beau torrent lumineux dont j'avais suivi les sinuosités sur mon chemin depuis Bohémitza. Ici, nous étions près de ses sources. Il bondissait de rocher en rocher, déchirant à chacun d'eux un flot de mouvantes dentelles. La neige qui fondait le long des pentes de la montagne l'enrichissait d'une eau glacée. J'y fis une trempette rapide, d'où je sortis tout violacé. Mais, en montagne, il suffit après un tel bain de gravir un peu rapidement deux ou trois cents mètres de pente pour se réchauffer abondamment.

Le 29, nous relevâmes les éléments du 84, qui tenaient tranchée en face ce piton avancé du Srka di Legen, que nous devions emporter d'assaut. Le tour d'horizon était l'un des plus impressionnants que l'on pût voir. A nos pieds, les sources de la Lioumnitza se frayaient un passage à travers un large vallon de sil rouge. De l'autre côté, le massif du Srka di Legen s'élevait brutalement en un glacis pierreux de quelque 1 200 mètres. Toute la force de cette position apparaissait. Ce terrain rocheux, tout en marbre blanc, dans lequel il était impossible de se creuser le moindre

abri, invitait à des réflexions assez désagréables sur la façon dont s'effectuerait la marche d'approche. A supposer qu'on enlevât cette montagne, on se heurterait encore à celle du Gusset de Balkan, qui la dominait et dont les fortifications bulgares se dessinaient en délicate dentelle. Une plaine s'ouvrait vers Huma et le monastère d'Arkangel. Il apparaissait tout à coup que le Srka di Legen était bien ici la clef de la défense bulgare. Mais, quelle clef solide! Vers le nord-ouest et l'ouest, se haussaient de rudes montagnes escarpées. Géantes falaises brunâtres, couronnées de neige, sur laquelle le soleil du matin faisait jouer les caprices de la nacre. C'était le massif de la Mala Rupa et j'en nommais l'un après l'autre chaque sommet, déjà familier grâce à mes longues études de la carte du pays : le Casque, le Têton... Derrière nous, les montagnes que nous occupions s'étageaient pareillement jusqu'au Gandjack, sur les pentes duquel un soleil déjà chaud faisait ruisseler la neige fondue en longs rubans d'argent.

Je passai les quatre jours qui suivirent à enseigner à mes gradés et aux plus dégourdis de mes hommes les caractéristiques de la frontière de Srka di Legen qui s'offraient à nos yeux et à les familiariser avec ce qu'on pouvait voir ou deviner des tranchées bulgares : l'Avancée, les Ouvrages Blancs (il y avait des Ouvrages Blancs dans tous les secteurs), le Bastion Central, le Bastion de l'Est. Je discutais avec eux de l'emplacement probable des mitrailleuses. Nous tâchions de nous faire une idée de la configuration des services. Les cartes dont nous nous servions, agrandissements de cartes autrichiennes, étaient manifestement inexactes. L'idée me vint de survoler le secteur ennemi, et j'en adressai ma demande au général Regnault, qui commandait la division. Le surmenage que je m'infligeai, un peu d'eau que j'eus l'imprudence de boire pour calmer les premiers accès de paludisme qui me brûlaient, déterminèrent chez moi une forte crise d'entérite dysentériforme, qu'une piqûre d'hémétine jugula heureusement.

Sur ces entrefaites, j'appris avec une certaine stupeur, de la bouche du commandant Hovasse, que le général Sarrail m'avait infligé soixante jours d'arrêts de rigueur à la suite de mon acquittement en conseil de guerre, et que ma punition courait depuis plusieurs semaines déjà. Le

colonel Guelhers avait même interdit au commandant Hovasse de m'en avertir.

Le procédé était d'autant plus étrange, qu'il est de règle qu'un officier puni doit émarger l'ordre qui lui signifie ses arrêts de rigueur. Je tenais, tout au moins, à en avoir le cœur net, et, contre l'avis du commandant Hovasse (« Pas d'histoire, mon petit ! »), je demandai audience au colonel. Il résidait à une douzaine de kilomètres de là, au village de Kupa. Il fallait traverser deux montagnes pour y parvenir. Je reçus l'autorisation nécessaire, et j'y partis à cheval.

Le colonel logeait, en ce pouilleux village abandonné, dans une masure qui ne valait même pas nos modestes abris de la tranchée. Du moins, elle était infiniment plus sordide. Elle puait encore cet abominable relent des populations misérables qui ne se lavent jamais. Habitué que j'étais à la pure et saine fraîcheur du grand air, j'en eus la nausée en entrant. Le colonel prit un air solennel, et me dit : « J'avais dit au commandant Hovasse de ne vous parler de ces arrêts de rigueur que lorsqu'ils seraient terminés, car je ne compte pas vous les faire subir effectivement. » Je lui répondis que je tenais à en connaître exactement le motif. Il ouvrit mon feuillet de campagne et fit la grimace. « Monsieur, me dit-il, ils ne diminuent en rien l'estime que j'ai pour vous, et ne nuiront pas à votre avancement. Pourquoi vous en tourmenter? » Mais j'étais bien décidé à connaître le motif libellé par le général Sarrail. Je tendis la main vers le feuillet. Je lus : *A compromis sa dignité d'officier en se mêlant à une rixe.* Je ne sais si je rougis ou si je blêmis. Mais ma colère se lisait sans doute sur mon visage, car le colonel me dit : « J'espère monsieur, que vous ne nous ferez pas d'histoire pour cela. » Ce « pas d'histoire » m'impatienta. J'évoquai ce jour de novembre 1914 où le capitaine Chaud, commandant le 1er bataillon du 58e, avait refusé à mon commandant de compagnie, le capitaine Jaubert, la citation que celui-ci lui demandait pour moi. J'avais, avec le sergent Jouvent, ramené au combat une section d'une autre compagnie, qui se dérobait. Nous citer, c'eût été « une histoire ». « Pas d'histoire, » avait répondu le capitaine Chaud. « Pas d'histoire, » avait dit le commandant Hovasse. « Pas d'histoire, » répétait le colonel Guelhers. Cette veulerie de l'armée républicaine était exaspérante.

Vraiment, on ne songeait guère à récompenser ceux qui tenaient à « exceller ». Cette pensée me frappa, et je répondis assez froidement au colonel que je prendrais le temps de la réflexion.

Le soir même, j'écrivais au général Sarrail une lettre de quatre pages où j'exposais mes états de services. Je protestais ensuite contre ma punition, et en particulier contre le libellé du motif. Je n'étais certes pas de ceux à qui l'on pouvait reprocher « de compromettre leur dignité d'officier ». Je laissais entendre que je réclamerais au besoin au ministre, et même au Conseil d'État, selon les prérogatives des officiers. Le commandant Hovasse, que je chargeai de transmettre ma demande par la voie hiérarchique, prit le parti de m'approuver.

*
* *

Le 31 mars, notre bataillon, relevé, alla cantonner à Kupa, auprès du colonel. Le commandant Hovasse était logé au presbytère du pope. Détail étrange, la cave de ce presbytère était remplie de sacs. Chacun de ces sacs contenait un squelette, dont la tête coiffée d'un fez était posée sur le sac. Cela n'avait rien de macabre pour nous, habitués à la mort, que nous tutoyions tous les jours. Aucun de nous ne trouva une explication satisfaisante de cette mise en cave d'ossements.

Le séjour de Kupa était loin d'être désagréable. Ce village, situé dans une vallée pauvre, mais charmante comme une chevrière de quinze ans, est arrosé par la branche principale du Kodza Déré. Le torrent coule ici entre de hautes falaises de marbre blanc, gris ou bleu, qu'il a polies en grand artiste. Au fond de ces abîmes, où le soleil ne pénètre pas, il présente, entre deux chutes, des dormants limpides, sur lesquels le reflet du marbre jette des bleus et des verts transparents. C'étaient de magnifiques baignoires, auxquelles on ne pouvait accéder qu'à force de gymnastique, et où, par les après-midi déjà torrides, j'allais me baigner avec mon sous-lieutenant Foussat et avec le commandant de la compagnie de mitrailleuses, l'exquis et jeune sous-lieutenant Bourgin, neveu, je crois, d'Alexandre Millerand. La fraîcheur du Kodza-Deré calmait la fièvre, qui ne nous quittait guère, et, en sortant du bain, nous nous sentions de nou-

velles forces. De grand matin, j'exerçais ma compagnie, selon des principes que désapprouvait le commandant Hovasse, fidèle au règlement d'avant-guerre. Mais je désobéissais systématiquement à ses ordres. Pour moi, à la guerre, il faut tuer, sans être tué. J'enseignais à ma troupe les vieilles ficelles que peut connaître un fantassin, lorsqu'il a pris part à deux ans et demi de batailles, d'un bout à l'autre du front français. Et j'opposais une remarquable force d'inertie aux conseils « réglementaires » avec lesquels le commandant Hovasse m'aurait fait démolir ma compagnie en dix minutes de combat. Il me criait sur tous les tons : « C'est du travail de réserviste, ça ! » Que pesaient ses vingt-cinq ans de service auprès de mes deux ans et demi d'expérience, alors que j'avais assisté à cinq fois plus de batailles que lui? Il était bien obligé de convenir que mes « méthodes de réserviste » m'avaient permis d'avoir en main la compagnie la plus simple, la plus docile, je puis le dire aussi, fièrement, la plus solide au combat de tout le régiment. Et mes officiers répétaient après mes hommes le sobriquet, cher à mon cœur de trente-cinq ans, que m'avaient donné les poilus, de « grand-père ». Un grand-père qui ne se privait pas de botter le derrière de ses petits-enfants, quand ils le méritaient, mais qui distribuait aussi, largement, ses propres cigares, et, parfois, prenait sur les économies de sa solde pour offrir à ses hommes un quart de vin de rabiot.

* * *

Le 4 avril, par une chaleur torride, le colonel convoqua chez le commandant Hovasse les commandants de compagnie du bataillon : Cussac, Vallot, Bourgin et moi, afin de nous communiquer le plan de l'opération projetée.

Cette réunion, qui aurait dû être grave, devint assez bouffonne. Nous apprîmes d'abord que notre brigade avait pour rôle de culbuter, avec ses cinq bataillons et l'appui d'un bataillon grec, les 46e, 6e, 50e, 18e et 20e régiments bulgares, forts de quatre bataillons à quatre compagnies chacun. Nous devions — dans l'esprit du commandement — percer les montagnes jusqu'à 60 kilomètres de là, vers Démir Kapou, où le Vardar se resserre entre un défilé rocheux, qui, comme tant d'autres, a pris le nom classique de « Portes de fer ». Aucun de nous, sauf peut-être le colonel,

ne croyait à la possibilité d'arriver à cet objectif, avec les moyens dont nous disposions. Culbuter les trois divisions du général Todoroff, c'était beaucoup pour une brigade, même française, alors que nous avions une infériorité notoire en artillerie, aussi bien qu'en infanterie. Nous songions à cette piste de 60 kilomètres par laquelle les mulets ravitaillaient en obus notre artillerie, presque toute composée de pièces légères de campagne. Les dépôts en munition ne grossissent guère, lorsqu'une bête ne peut porter que dix cartouches de 75. Tout concourait à nous rendre soucieux.

Cependant, le colonel nous dérida. Chose étonnante, car le discours qu'il nous tint aurait dû nous emplir de tristesse. Le brave homme en était resté à la guerre de 70, qu'il avait peut-être faite, et pour nous donner des raisons de croire au succès complet de l'opération, il ne voyait rien de mieux que les leçons tirées de la bataille de Saint-Privat. Je l'entends encore : « Nous avons plus de canons qu'à Saint-Privat, qui fut la grande bataille d'artillerie de la guerre de 70. Nous devons donc vaincre. De plus, l'artilleur (*il prenait un ton doctoral*) qui est un homme soustrait en partie aux émotions du combat, dispose d'un appareil de pointage, que vous avez pu voir sur les 75. Il tourne une petite manivelle et le tir s'allonge de 50 mètres. Vous faites un bond de 50 mètres. Il tourne encore la petite manivelle et vous faites un nouveau bond de 50 mètres. Il tourne encore..., etc. J'avais mon crayon à la main, et, machinalement, j'alignais les 50 mètres, tandis que le colonel, comme un disque de phonographe cassé, répétait inlassablement la même ritournelle. Quand il eut fini de parler, j'additionnai rapidement une longue colonne de 50 mètres. Nous avions, durant que discourait le colonel, progressé de 32 kilomètres. Je glissai le papier sous les yeux du commandant, qui était assis à côté de moi. Il était saisi par un fou rire, qui gagnait Vallot, qui gagnait Cussac, qui gagnait Bourgin, tandis que, mordant mes lèvres pour ne pas éclater, je bourrais les tibias du commandant de furieux coups de mes brodequins à clous, et que le colonel, complètement déconcerté, promenait tout autour de la table le regard le plus ahuri du monde. Entre deux hoquets le commandant bredouilla une explication embrouillée. Et le colonel reprit son discours, au point même où il l'avait

laissé, avec une gravité qui redoublait notre envie de rire. Les flancs m'en faisaient mal. Le colonel nous quitta, persuadé que le commandant était en proie à un accès de fièvre chaude, et qu'il avait le délire. Du moins, un quart d'heure plus tard, le docteur Goujon, médecin-chef du régiment, téléphonait pour avoir des nouvelles du chef de bataillon. Il parut surpris quand on lui dit qu'il était à table, et mangeait de bon appétit l'éternel ordinaire de viande de conserve et de riz.

*
* *

Le 10 avril, en sortant de ma tente, où j'étais occupé à dicter au fourrier le menu de la compagnie, je me heurte à mon ancien chef de corps du 50e, le colonel Igou. Il me raconte la plus étonnante histoire de vol et d'abus de confiance. La voici :

Le 58e d'infanterie a pris en subsistance un des régiments helléniques, formés par M. Venizelos, pour combattre à côté des Français. Il y a quelques jours, l'officier d'approvisionnement grec a acheté de son collègue Besson, du 58e, une importante provision de farine, de sucre, de café, de riz, de conserves. En principe, les achats faits par les Grecs à notre intendance doivent être immédiatement réglés. Or, celui-ci a été fait à crédit, l'Hellène ayant affirmé que, le lendemain, il apporterait l'argent. Il donne un bon en échange. Le lendemain, pas d'officier grec. Le colonel Igou téléphone au colonel vénizéliste pour avoir des explications. L'officier grec, non plus que son ravitaillement, ne sont arrivés à leur corps. En revanche, le colonel grec affirme avoir remis à son subalterne l'argent de cet achat. Enquête. Au bout de quatre jours, on finit par découvrir que l'Hellène a passé en vieille Grèce avec l'argent, les denrées et les mulets. Il doit, aujourd'hui, vivre riche et honoré en quelque village de Thessalie, dont il est peut-être le maire.

*
* *

11 *avril* 1917. — Vu passer, de loin, le général Sarrail et sa suite, qui remontaient à cheval la piste de Kupa. Le 12, visite aux lignes, où je suis allé, de nuit, me rendre compte des possibilités de créer, entre nos tranchées et les tran-

chées bulgares, un dépôt de cartouches et de grenades. J'ai trouvé l'endroit dans une fissure de rochers, au pied même des positions ennemies, et il y a gros à parier que, la nuit, nulle patrouille bulgare ne saura dénicher la cachette. Le seul risque est celui d'un obus vraiment trop court de notre artillerie. Le même jour, je reçois l'autorisation, que j'avais sollicitée, de partir par l'escadrille 785, à Gorgop, et d'y effectuer des vols de reconnaissance de mon axe d'attaque.

Sept heures de chemin sur un cheval borgne, entre le rocher et l'abîme, sur une piste d'un mètre de largeur. Lorsque le bon œil du cheval est du côté de l'abîme, l'animal effrayé me racle le genou contre le rocher. Lorsque cet œil est du côté du rocher, j'ai grand'peine à l'empêcher de se jeter dans l'abîme. On entend, plus qu'on ne voit, bouillonner sans fin le Kodza Déré. Tout le long de la piste, des travailleurs macédoniens, encadrés par nos soldats du génie, se hâtent d'améliorer le passage qui servira à alimenter le combat en munitions et à évacuer les blessés.

Il est midi lorsque je franchis la dernière crête, et que la plaine verdoyante et malsaine du delta de Vardar s'ouvre sous les pas de mon cheval et m'éclabousse d'une vision de verdure. Un soleil implacable s'écrase sur mon casque. Mes vêtements de toile sont transpercés et, à travers les panneaux de la selle, suinte la transpiration malodorante de mon cheval.

L'escadrille 785 était commandée par le lieutenant de Eynde, qui s'était acquis, je crois, une certaine notoriété comme escrimeur. Pilotes et observateurs étaient assez nombreux et la table du mess était bien garnie. Je ne m'arrête pas sur l'accueil qui me fut fait. Chacun connaît la cordialité qui régnait dans les ilieux de l'aéronautique. La popote comptait un autre étranger, le capitaine-adjudant-major du bataillon de chasseurs rattaché à notre régiment. L'autorisation que j'avais demandée de survoler nos lignes avait provoqué de la part du commandement une invitation aux commandants de compagnie et officiers supérieurs. Je dois dire que trois ou quatre seulement y répondirent.

Bien qu'on ne fût qu'au début du printemps, la chaleur était déjà accablante dans la plaine. La plupart des aviateurs avaient les traits tirés par la fièvre. De plus, les

effets de la chaleur se faisaient sentir sur le travail de reconnaissance. Le repérage des batteries, la rectification de la carte et des plans directeurs de l'artillerie étaient terriblement en retard. C'est que, de dix heures du matin à quatre heures de l'après-midi, nos appareils de la 785 ne pouvaient pas tenir l'air. C'étaient des « coucous » ou « taxis » Farman d'un modèle déjà périmé. Ils étaient impuissants à s'opposer à cette formidable escadrille bulgare, qui sortait par vol de vingt-quatre appareils à la fois, et qui, le 26 février, s'était abattue jusque sur le terrain de Gorgop, mitraillant et détruisant le matériel de l'escadrille sur le terrain d'atterrissage même. Nos appareils lents, peu maniables et d'une solidité douteuse, étaient même incapables de fuir devant l'ennemi.

Cela me changeait désagréablement des vols que j'avais effectués sur nos lignes de Champagne, en Nieuport, à cette fameuse escadrille N-12, dont les pilotes s'appelaient Robert, Navarre, Tabuteau, Quellenec, de Sévin, Chambe, Pelletier-Doisy et qui détint longtemps le record des victoires aériennes.

Au lieu de faire la sieste, j'allai m'initier aux secrets de la mitrailleuse Lewis, et de la tourelle de combat de l'avion sur lequel, le soir même, je devais survoler mon secteur. Je n'étais pas sans une certaine inquiétude sur la façon dont je m'y prendrais pour combattre un avion ennemi si un hasard, que je n'appelais pas du tout, en jetait un sur ma route.

Cela ne m'empêcha pas de faire une merveilleuse reconnaissance de plus de deux heures. Les positions ennemies étaient admirablement diminuées. Je pus me rendre compte de la difficulté de franchir la plupart des ravins devant lesquels le colonel, le doigt sur la carte, n'avait pas hésité un seul instant. La montagne du Srka di Legen était coupée de rudes murailles de rochers, et il était clair qu'on ne pouvait accéder aux diverses positions que par des cheminements étroits, que battaient certainement les mitrailleuses bulgares.

Tous ces soucis momentanément abolis par l'éblouissante vision du retour. Sous nous, le serpent du Vardar ondulait, entre des montagnes rousses, son éblouissant corps émaillé de sinople et d'azur. Au nord-est, enfoncé dans un cirque de montagnes sombres, le lac Doiran épuisait largement

le ciel, tandis que, dans la plaine, les lacs d'Ardzan et d'Amatovo resplendissaient, criblés des dernières flèches du soleil. Au loin, une brume mauve enveloppait lentement Salonique, comme d'un tchartchaf de gaze. La rade de Salonique s'incendiait de reflets pourpres. Féerie ! A peine à terre, mon pilote se gargarisa d'une roulade. Il s'appelait Pellerin, je crois, et était premier prix du Conservatoire.

Le lendemain, tandis que de Eynde faisait évoluer le reste de l'escadrille, je pris l'air, à nouveau, avec le sergent Mettre. La batterie 414 nous canonna de façon si précise que nous commençâmes, malgré le bruit du moteur, à percevoir nettement les explosions. Par deux fois, nous nous trouvâmes assez près de la gerbe pour avoir le désagrément de recevoir, dans notre fuselage, quelques éclats. Ils ne firent heureusement pas de dégâts. Notre pilote vira vers Kupa, changea d'altitude et nous pûmes recommencer nos observations. Tandis qu'il prenait de la hauteur, je reconnus dans le ravin du Kodza Déré ma compagnie.

Je revins le soir même. Il y avait deux heures que ma compagnie était montée en ligne. Le brave commandant Hovasse, qui n'aimait pas les avions, était persuadé que je n'en reviendrais pas vivant.

*
* *

Dans la nuit du 19 au 20, j'envoyai le sous-lieutenant Foussat faire une reconnaissance de la position avancée bulgare. Je n'ai guère encore parlé de cet excellent officier. Il avait perdu un œil au début de la guerre, au bois des Loges, je crois, et il était revenu volontairement au front. Les hommes l'adoraient, à cause de sa gaieté, de son inépuisable jeunesse, et du courage sans défaillance qu'il manifestait en toute circonstance. La reconnaissance avait été prescrite par le colonel, je tenais à ce qu'elle fût bien faite, je savais que je pouvais compter sur Foussat pour la pousser le plus loin possible.

Je lui choisis, dans la compagnie, un lot de volontaires. La plupart des hommes qu'emmenait Foussat étaient des Basques, grimpeurs habiles, entraînés à la montagne. Avec eux, un ancien légionnaire, Maguin, qui avait déjà subi quatre conseils de guerre et qui avait échoué dans ma compagnie, où il se tenait à peu près tranquille. Il avait suffi,

pour cela, que je change ses tours de corvée contre des patrouilles. Il en faisait à peu près toutes les nuits. Il était l'homme qui connaissait le mieux cet immense terrain vague, indivis entre les Bulgares et nous. Un soldat selon mon cœur. Et, pourtant, je lui avais flanqué une solide tripotée, quelques jours auparavant, pour un manque de discipline.

De cette patrouille, fort bien menée par Foussat, et qui nous révéla que, contrairement à l'opinion du commandement, l'avancée était fort bien gardée par les Bulgares, je ne veux rappeler que le côté amusant. Certes, je pourrais développer le sentiment très vif d'angoisse pour mes hommes, qui me tint sur le parapet de la première ligne, tandis que la fusillade dirigée au hasard contre la patrouille de Foussat emplissait mes premières lignes du claquement des balles et du miaulement des ricochets. La patrouille revint intacte, et je fus délivré de cette appréhension.

Foussat vint faire son rapport à mon poste de commandement. Il l'avait rédigé avec sa simplicité et sa droiture habituelles, d'une façon parfaitement précise. Cela ne fit pas l'affaire du commandant Hovasse qui sabra le rapport à grands coups de crayon rouge. Je l'entendais crier à Foussat : « Le petit poste ! le petit poste !... Peuh ! allons donc... La garnison bulgare, à la bonne heure ! la garnison bulgare, voilà ce qu'il faut mettre à la place de petit poste... Au moins, ici a l'air de quelque chose... Un petit poste, ça ne fait pas beaucoup d'hommes... Ah ! ces réservistes, ils ne savent pas faire un rapport... La garnison, la garnison bulgare... Au moins, ça, on ne sait pas si c'est cinquante ou deux cents hommes... Ils ont bien assez tiré pour être tout un régiment. » Je pensai à ce passage de Shakespeare où Falstaff multiplie les « hommes en bougran ». L'art de faire des rapports n'a guère évolué depuis.

Les jours suivants, la neige et le froid succédèrent brusquement à la lourde chaleur de la première quinzaine d'avril. Les pistes disparurent sous la bourrasque et il fallut différer l'attaque primitivement prévue pour le 28 avril. Le bataillon relevé, et envoyé dans le ravin du Kodza-Déré, dressa ses tentes sur la glace.

VIII. — **Le 10 mai 1917.**

Le 9 mai 1917, à quatre heures de l'après-midi, mon agent de liaison auprès du commandant me glissa dans la main un petit papier plié en quatre. Il portait ces mots inscrits au crayon.

Jour J = 10 mai.
Heure H = 4 heures.

Pour la première fois, à la veille d'une attaque, j'étais grave. Jusqu'à présent, mon plus fort commandement, au combat, avait été celui d'une section. Il suffisait, pour la bien mener, de se conformer aux ordres reçus et de payer d'exemple. Deux choses qu'il était aussi facile de faire avec le sourire que de les exécuter tristement. Aujourd'hui, j'avais la responsabilité de l'engagement d'une compagnie. Sans doute, mon plan d'engagement soigneusement rédigé à l'avance avait reçu l'approbation de mon chef de bataillon. Mais j'avais une autre expérience militaire que le brave commandant Hovasse, et je savais, pour avoir participé à pas mal d'opérations, que les choses se passent rarement selon les prévisions. Les péripéties de combat, et ce qu'on a appelé ses « impondérables », modifient à chaque instant la physionomie du champ de bataille et créent des situations imprévues. Mon imagination, qui avait fortement travaillé depuis quelques semaines, m'en suggérait chaque jour de nouvelles. Cependant, je savais que des surprises m'attendraient. De la décision, bonne ou mauvaise, que je prendrais, de la rapidité avec laquelle s'exercerait mon esprit critique, pouvaient dépendre le sort de la bataille et la vie de mes hommes. Il y a de quoi rendre soucieux.

A mon coup de sifflet, que chacun connaissait bien dans la compagnie, je vis les hommes se dresser hors de leurs tentes. Tous les soirs précédents, tandis qu'à la clarté de la pleine lune je montais jusqu'à ce monticule, d'où la vue plongeait sur l'étincelant miroir du lac d'Ardzan, j'avais entendu ramper sur ces tentes la mélancolie des chansons sentimentales. Ainsi, les hommes exhalaient cet impérieux besoin d'amour et de tendresse que la guerre était incapable de tuer en nous. Ceux-là même qui n'avaient pas une épouse ou une maîtresse, à laquelle ils dédiaient

leur héroïsme quotidien, se forgeaient une image très douce. Chaque Don Quichotte a sa Dulcinée.

...Déjà ma compagnie était formée en carré. Les sous-lieutenants Vassard et Foussat, l'adjudant Van Mansart, le sergent Pellegrin, à deux pas devant le centre des sections qu'ils commandaient. Le colonel Topart, qui faisait fonction de général de brigade, nous avait nantis d'une proclamation que je me refusai à lire à nos hommes. Elle était un chef-d'œuvre de style déplorable et de manque de psychologie. L'excellent chef d'état-major — soldat fort brave d'ailleurs — qu'était le colonel Topart était un rhétoricien malencontreux. La fin même de sa proclamation : « La 122e division ne craint ni Dieu, ni diable, » était de nature à heurter l'âme simple de mes « gars de Ch'Nord » et de mes Bretons. De plus, l'optimisme de cette proclamation me semblait malsain. Il n'est pas bon de prédire aux soldats une victoire facile, alors que les difficultés se multiplient devant lui. C'est l'exposer à se décourager dès la première résistance.

J'avais ma compagnie parfaitement en main. Sur les cent vingt-sept hommes valides que présentait au matin du 9 mai 1917, ma situation de prise d'armes, cent vingt étaient véritablement des amis, qui s'étaient livrés à moi, qui m'avaient pris pour confident des humbles joies que leur apportait parfois le courrier ou de leurs peines profondes. Sans cesser un seul instant d'être le chef, j'avais ri et plaisanté avec les uns. J'avais appuyé ma main sur l'épaule des autres, en m'efforçant de découvrir en eux le ressort secret qui permet de réagir contre la douleur. Des mères, des épouses que je ne connaîtrais jamais, avaient inséré dans maintes lettres envoyées à leurs fils ou à leur mari un mot de remerciement pour moi. Joie la plus pure et la plus profonde que puisse procurer le commandement d'une compagnie en campagne. Dans le Nord, sur la ligne même de feu, en Bretagne et dans le pays basque se prolongeait l'affection qui m'unissait à la plupart de mes hommes.

J'avais accoutumé ceux-ci à entendre la voix de la raison. La discipline doit s'imposer, mais il faut toujours faire un effort pour qu'elle soit consentie par l'intelligence. Chaque fois que je réunissais ma compagnie, je l'habituais à réfléchir sur les ordres que je donnais. Je tâchais de démon-

ter, à l'usage de mes poilus, le mécanisme compliqué de la guerre. Car il importe que le chef impose à ses hommes le sentiment de son intelligence, autant que de son énergie et de sa bonne foi. Ce n'est qu'à ce prix qu'il est assuré que, s'il tombe, ses hommes prolongeront d'eux-mêmes son effort. La préparation d'une troupe pour le combat ne peut être bien faite que par une élite.

J'étais donc assez libre pour remplacer la proclamation du colonel Topard par une brève allocution de mon cru. Après avoir défini, à l'usage de mes hommes, la mission exacte de la 23e compagnie, je ne leur cachai point qu'il y avait quelques probabilités pour que la journée du lendemain fût rude. Je leur promis de payer d'exemple, et je me portai garant, envers eux, de celui que leur donneraient mes quatre chefs de section.

On en était à la distribution des cartouches, des grenades, des vivres de réserve et des couteaux de tranchées. Mais il me restait encore une question à régler : celle du soldat Martin.

*
* *

Martin était l'un des trois ou quatre irréductibles de la compagnie. Lorsque je m'approchais de lui, dans la tranchée, ou au repos, pour lier conversation, il me répondait sèchement, par monosyllabes. Une nuit qu'après avoir en vain tenté le forcer à parler de lui, je m'étais arrêté sous la neige, derrière le pare-éclat voisin, pour bourrer ma pipe, j'avais entendu Martin dire sauvagement à son camarade de faction : « Il ne me possédera pas. Non ! même quand il posséderait tous les autres. » Le passé de Martin parlait contre lui. C'était un inscrit maritime, et il nous était venu des Équipages de la Flotte, par *punition*. Sans doute un de ces rôdeurs de ports, comme il y en a tant. Les paysans, les ouvriers, les employés m'ouvraient leur cœur. L'affection de ces hommes est ce que j'ai rapporté de plus précieux de la guerre et les lettres naïves que m'écrit encore « Bout-de-Zan », mon ancien agent de liaison à la 23e compagnie, aujourd'hui ouvrier à l'arsenal de Cherbourg, me remplissent de joie profonde. Avec Martin, rien à faire. Un Carco seul, peut-être, aurait pu le faire parler. Mais, si je ne dédaignais pas d'amuser mes hommes avec des plaisanteries salées, il m'eût été impossible de parler familièrement

à Martin du métier que je soupçonne avoir été le sien. Martin échappait donc à l'autorité morale que j'avais imposée à mes hommes. Mieux, il s'était imaginé qu'il échapperait à la discipline, ce en quoi il se trompait. Quatre jours avant l'attaque, Martin avait décidé de déserter. Il préférait le conseil de guerre au combat. Par malheur pour lui, il avait essayé d'entraîner un de ses camarades, une tête faible. Le pauvre diable, au moment de partir, était venu dans ma tente, à laquelle tous mes hommes avaient facilement accès. Je verrai toujours cette figure, jusqu'alors fermée à tous mes efforts, s'ouvrir pour balbutier l'aveu. Cet homme, qui avait joué la forte tête, s'était traîné à mes pieds en sanglotant, comme un enfant. Je l'avais relevé, je lui avais promis que cette misérable minute serait passée, s'il se conduisait bien au combat. Étrange choc ! Pour la première fois, il m'avait parlé de son enfance misérable, dans une grande ville. Il m'avait raconté l'ivresse journalière de son père, dégradé par le bagne usinier. Dans cette maison sans pain, les coups et les injures pleuvaient. Jamais je n'ai senti si fortement monter en moi l'horreur du cabaret qu'à la minute où ce simple, sans aucun art, par la seule vertu d'une confession sincère, faisait vivre à mes yeux l'épouvante — c'est le vrai mot ! — d'un de ces taudis, comme il y en a encore trop, où le père, esclave de l'alcool, tolère la prostitution de ses propres filles, parce que le pain manque... C'est, transposé en France et avec plus d'horreur encore, l'effrayant *Cabaret de la dernière chance* de Jack London. Une victime de l'alcool, voilà ce qu'était ce déserteur.

Je savais, du même coup, la part que Martin avait eue dans ce projet et qui était la principale. Un sergent alla cueillir Martin, au moment même où le misérable préparait son paquetage pour s'enfuir à la faveur de la nuit. On me l'amena. Il fit plus que confesser son crime, il le fit éclater à mes yeux, dans tous ses détails. Je n'avais pas besoin qu'il me dît les motifs de cette détestable forfanterie. Il espérait que j'allais le déférer à la justice militaire. Je n'en fis rien.

A mon coup de sifflet, la compagnie se forma en carré. Devant Martin, blême de terreur, je racontai froidement son projet, omettant seulement de rapporter ce qui avait trait au camarade de ce mauvais soldat. Puis je prononçai

l'arrêt, dont j'avais entendu prendre l'entière responsabilité.

Jusqu'au jour de l'attaque, Martin serait considéré comme puni de cellule. Il demeurerait seul sous sa tente-abri, désarmé, gardé à vue par une sentinelle. Au jour du combat, il marcherait avec une section de première ligne, sans armes, sous la garde spéciale d'un sergent, dont la consigne, écrite et signée de moi, serait de fusiller Martin à la première dérobade.

Depuis quatre jours, Martin était sous sa tente. Il avait, en vain, réclamé au chef de bataillon, qui avait approuvé d'autant plus facilement mon initiative, que j'en revendiquais toute la responsabilité. Depuis, les injures les plus crapuleuses montaient de cette tente, à mon adresse, à l'adresse de tout le monde, à celle de la France. Je fis appeler Martin.

Il comparut. Je lui répétai ce que j'avais dit à ses camarades, que l'attaque était pour le lendemain et qu'elle avait quelques chances d'être chaude. Je lui offrais l'occasion de se réhabiliter. Je lui ferais rendre son fusil, sa liberté. Il marcherait à son emplacement ordinaire de combat. La surveillance dont il était l'objet cesserait sur-le-champ. Tout ce que je lui demandais, en échange, c'était de me donner sa parole qu'il s'efforcerait, le lendemain, de se conduire en bon soldat. J'ajoutai que si j'étais content de la façon dont il ferait son devoir, tout serait oublié, d'autant plus facilement qu'aucune punition écrite n'avait encore officiellement sanctionné sa mauvaise conduite. Il me répondit : « Merci, mon lieutenant, je serai aussi brave que les autres. » Et, sur cette assurance, je lui remis moi-même ses armes, conservées sous ma tente.

Deux minutes plus tard, les tentes étaient abattues et les hommes confectionnaient soigneusement leur sac, tandis que, nu dans l'eau glacée du Kodza-Déré, je prenais mon dernier bain, avant... Mais il valait mieux ne pas songer à ces éventualités. J'allais participer à ma onzième affaire dans l'infanterie. L'idée me vint que je pouvais être blessé, et je fis sortir de ma cantine du linge neuf et une tenue propre. Puis, cette dernière soirée en popote, passée dans l'abri d'un creux de rocher, et ce silence, tout à coup, qui sous prétexte de repos à prendre avant l'attaque, s'abattait, malgré mes efforts, sur mes jeunes camarades...

...A minuit, départ. Il nous faut quatre heures pour gagner les emplacements de départ. Car il importe, avant tout, de ne pas fatiguer les hommes. Au moment où je commande sac au dos, la 11e compagnie débouche devant moi, en colonne par un. En tête, la lune éclaire la haute, droite et mince silhouette du lieutenant Cussac, qui la commande. Comment sentons-nous l'un et l'autre que nous nous sommes vraiment trop peu connus, que jamais plus nous ne nous reverrons vivants, l'un à côté de l'autre? Un même désir nous fait ouvrir les bras. Lentement, longuement, nous nous embrassons comme deux frères. Et, tandis que je regarde défiler sa compagnie dans la nuit, je songe : « Pourvu qu'il ne soit pas tué ! »

C'est notre tour. Un coup de sifflet. Le sergent-major Colin, que le colonel s'est obstiné, malgré moi, à envoyer à l'attaque alors qu'un bon sergent-major est si difficile à remplacer, Colin rassemble ma liaison. J'ai déjà détaché auprès du commandant le plus petit, le plus débrouillard, un noiraud qu'on appelle Bout-de-Zan. Nous partons lentement...

Il est trois heures quand, au pied de l'avancée, nous franchissons nos lignes. Sur la masse sombre du Srka di Legen éclatent nos obus. Toute la nuit, un tir de harcèlement aura ainsi tenu l'ennemi en éveil. Mauvaise affaire, dans un secteur calme. Les Bulgares sont prévenus.

Au ravin de la Lioumnitza, je détache mon caporal d'ordinaire et mes cuisiniers. Je tenais en réserve du lait condensé et du chocolat. Ce soir, après l'attaque, à l'heure où tombera la fraîcheur de la nuit, mes poilus auront un bon quart de chocolat chaud. Rien de meilleur pour permettre aux hommes de tenir.

3 *h.* 30. Arrêt dans un ravin que mes chefs de section et moi avons reconnu quelques jours auparavant. Je fais mettre sac à terre et je m'en vais, avec ma liaison, reconnaître le sentier de chèvres par lequel nous devons escalader l'arête rocheuse qui, mieux que n'importe quel réseau de fil de fer, garde les Bulgares. La 19e compagnie, qui doit s'emparer de l'avancée, grimpe déjà. J'envoie aussitôt mes agents de liaison chercher la compagnie. Ma hâte est une excellente précaution. Car si nous connaissions ce ravin, les Bulgares le connaissaient aussi. Mes hommes l'ont à peine quitté que notre barrage roulant se déclanche, 3 h. 40. Et en réponse, trois 210 éclatent dans le ravin.

Nous grimpons, maintenant, le nez sur les talons de la 19e compagnie. Dure escalade. Un coup d'œil à ma montre, 3 h. 58. Presque aussitôt, des tranchées bulgares, monte le feu d'artifice des fusées et les mitrailleuses commencent à crépiter. Le jour déchire brusquement la nuit...

Collant toujours à la compagnie d'attaque, malgré les balles, mes deux sections de tête, que j'accompagne, franchissent les tranchées bulgares de l'avancée, où quelques prisonniers résignés se lèvent d'entre les premiers cadavres de la journée. Je déboîte aussitôt à droite et en avant, vers la croupe d'où je dois assurer la sûreté de la 19e compagnie. Derrière un petit rocher, mes téléphonistes établissent leur poste. Je donne l'ordre aux deux autres sections, celle du sous-lieutenant Vassard et celle du sergent Pellegrin, de venir nous rejoindre. Pellegrin conduit admirablement son mouvement, s'infiltrant doucement avec sa section, mais Vassard, un peu trop étourdi, débouche imprudemment sur la crête. Je me hâte vers lui et je fais presser le mouvement, par demi-section. Tout de même, Vassard a été vu et les obus de gros calibre pleuvent. Deux blessés, les premiers de la journée.

La section de Vassard a enfin gagné la crête rocheuse derrière laquelle je lui ai assigné un abri. Mais les Bulgares savent maintenant que la croupe est occupée. Les 210 et les 150 battent méthodiquement le terrain, devant les blocs de marbre blanc, faisant voler avec leurs éclats de larges et éblouissantes tables. Allongé à côté du sous-lieutenant Foussat sous un genévrier nain, autour duquel halètent les balles perdues, nous regardons l'arrêt brusque de la 19e compagnie devant le bastion central. Par surcroît de malheur, notre artillerie tire court, et une des sections de cette compagnie écope dur. Je sais que l'attaque n'ira pas plus loin.

J'apprends au même instant la mort du capitaine Coutas-Replan, qui commande le 5e bataillon, l'évacuation du commandant Hovasse, la prise de commandement du 6e bataillon par Cussac. Au bout du fil, lui-même me renseigne. On se bat dur, paraît-il, dans les Ouvrages Blancs. A l'extrême gauche, le 84, après avoir pris pied sur le sommet du Srka di Legen, vient d'en être chassé par une contre-attaque brutale. J'organise la défense de la position sur laquelle je me suis arrêté.

*
* *

15 *h*. 30... — La voix égale et amie de Cussac me transmet la nouvelle que l'escadrille de Gorgop doit incessamment sortir, et, comme corollaire à cette information, l'ordre donné par la division de faire jalonner mon front par les panneaux signalisateurs que nous avons emportés à cet effet.

L'ordre n'est pas plus tôt exécuté que nous sommes, en effet, survolés, mais par une forte escadrille bulgare. Gorgop peut rentrer ses appareils. Et, tout aussitôt, repérés et signalés, nous sommes pris en fourchette par les batteries ennemies. Au même instant, en avant de moi, claque brusquement le sinistre crépitement de la fusillade. C'est le drame qui commence.

Je bondis en avant, je passe à côté de Martin, oui, Martin le mauvais soldat des derniers jours, qui, très calme, fume sa cigarette. Je lui jette un mot amical. Miracle! il s'est détendu. Il me crie : « Ça va, mon lieutenant, je n'ai pas peur. On tiendra. »

On a besoin de « tenir », en effet, car les éléments que nous avions devant nous, eux, ne tiennent plus. La 19e compagnie, la 22e qui lui avait été adjointe en renfort, bousculées par une énergique contre-attaque bulgare, craquent de toute part. C'est la débandade.

Ah non ! pas cela ! Le temps de crier à Foussat de prendre le commandement de la compagnie, d'envoyer le dernier agent de liaison qui me reste avertir Pellegrin de m'amener la 3e section à mon commandement, je me jette à la rencontre des fuyards. A mes côtés, un volontaire, Maguin, ancien légionnaire, quatre conseils de guerre... « Qu'est-ce que tu fais ici? — ...Z'aurez p'têtre besoin de moi, mon yeutenant. » Au fait, il n'a pas tort.

Quelques mètres me séparent à peine des fuyards, que poursuit un terrible barrage roulant. La vision des flammes brèves des explosions, ouatées de coton sale, à quinze mètres de leurs têtes. Avec cela, le fracas de cette ferraille et l'agaçant vol de guêpe des balles. Derrière les fuyards, monte la ligne rousse des tirailleurs bulgares. N... de D... ! Il faut agir, sans quoi on sera foutu en bas du Srka di Legen et on perdra 2 000 hommes pour y reprendre pied.

Je m'avance vers le premier fuyard : « Demi-tour et au combat. » Une bouche hagarde me crie une injure. L'homme cherche à passer. Tirer sur lui... Un Français... Dieu ! que mon bras est lourd ! J'arrache d'un coup sec le poids de mon browning. Coup de fouet. Le pauvre diable se tord sur un genévrier...

Instantanément, dix, vingt, trente fuyards s'arrêtent. Ils ont vu. Et c'est de moi seul, maintenant, qu'ils ont peur. Plus que les balles et les shrapnells, je domine le champ de bataille. Toujours escorté de Maguin, je les place méthodiquement. Je colmate le front, entre Cussac et moi. Et, dès les premiers coups de feu de cette ligne improvisée, la chaîne des tirailleurs ennemis tourbillonne et flotte... Partie gagnée.

Ce n'est pas le moment, pour moi, qui viens d'exercer l'acte le plus terrible de commandement, de demeurer coi. A vingt pas en avant des hommes, droit sur un socle de marbre, je m'expose à la vue de mes hommes. Je n'ai plus qu'une chose à faire : servir d'exemple.

Il y aurait bien moyen cependant, avec quelques hommes résolus, de prendre de flanc cette contre-attaque bulgare, de la rejeter, la baïonnette dans les reins, dans la tranchée d'où elle est sortie, d'y pénétrer à sa suite. Je lève le bras, signe convenu avec Pellegrin, et je me retourne à moitié, pour voir la transmission de mon signal. L'agent de liaison a compris. Je...

Me voilà gisant à bas de mon socle. Est-ce une maison qui s'est écoulée sur mon dos?

IX. — A la porte de l'au-delà.

Le choc de la balle m'avait enveloppé de douleurs et de ténèbres. Le combat, les hommes, le décor s'effaçaient. En même temps, pour la première fois de ma vie, j'étais sans défense contre l'angoisse. Saisi, griffé, meurtri par le désespoir : « Vivrai-je? Ne vivrai-je pas? » Cela dure des minutes... ou des siècles. Peut-être est-ce cela qu'on appelle l'enfer. Tous les démons ancestraux vous assaillent à la fois. L'épouvante cesse d'être une entité. Elle vit, elle se cramponne à vous. Tant de ventouses qu'elle a ! L'une vous aspire la nuque ; l'autre vous pompe, en même temps, la sueur glacée

des aisselles ; une autre encore vous hérisse, tout au long de la colonne vertébrale, des poils disparus depuis longtemps.

Je repris conscience que le combat durait encore, parce que des grenades éclatèrent contre moi, fouillèrent mes chairs. Je m'abandonnais encore. D'un effort, je m'étais retourné sur le ventre, et ma bouche bavait une écume sanglante contre la manche de ma capote. Je me rappelle qu'une vieille image, surgie d'une bataille antérieure, se dressa devant moi. Au franchissement d'une tranchée ennemie, un avant-bras, seul, dépassait l'éboulis. Un avant-bras d'Allemand, à manche grise et parement rouge. Et la main vivait ! Les doigts se crispaient... Sous la terre soulevée par l'obus, ce pauvre diable agonisait... Or, à cette époque, ce spectacle ne m'avait pas ému. Maintenant, il doublait mon agonie de l'agonie d'un ennemi inconnu...

Si j'ai commencé le combat contre la mort, je le dois à un humble soldat... Un petit soldat, de ceux qui avaient dû être blessés au début de la contre-attaque ennemie, avait rampé depuis l'endroit où il était tombé, jusqu'à nos lignes... Imaginez cette volonté et cette torture... Il s'était arrêté auprès de moi... Il disait : « Mon lieutenant, accrochez-vous à mon cou. Je n'ai qu'une jambe cassée, je peux encore vous traîner jusque-là ! » Je ne saurai jamais son nom, mais si ces lignes tombent sous ses yeux, qu'il sache qu'il ramena un officier au sentiment de sa dignité. Cette vertu qu'effaçait en moi la visite de la mort, la fierté, reprit le dessus. Je me rappelle que je lui répondis : « Un officier doit savoir mourir. Dis à mes hommes de suivre mon exemple et de tenir jusqu'au bout. »

Je livre ce fait à la méditation des psychologues. Dès que j'eus prononcé ces paroles, et, parce que je les avais prononcées, mon énergie me revint. Je ne pensai plus qu'à mourir bravement... La contre-attaque bulgare avait repris son mouvement. Je ramassai le pistolet qui avait échappé à ma main, et je me préparai à tuer.

Je vous ai parlé de Maguin, je ne vous ai pas parlé de mon clairon, dont le nom m'échappe... Maguin, je vous l'ai dit, était un vieux briscard de la Légion, titulaire de quatre conseils de guerre. Je l'avais sauvé du cinquième en le rouant de coups. Mon clairon était un ancien bat' d'Af'., ce qui me dispense de vous en dire plus long sur son compte. Maguin, qui me cherchait sur le champ de bataille,

rencontra mon clairon. Ce dernier venait de m'apercevoir. Il porta l'instrument à sa bouche, et, d'un travers à l'autre du champ de bataille, dominant le crépitement de la fusillade, la charge égrena ses notes précipitées. Une demi-douzaine de mes hommes, entraînés par ces deux âmes, se mirent en avant pour m'arracher à l'ennemi. Je vis le fusilier-mitrailleur Broca mettre son arme en batterie et les Bulgares tomber sous son tir... Martin ! Oui, ce Martin dont je vous ai parlé, était de cette charge et tomba blessé, à mes côtés. En vain, j'ordonnai à Maguin et aux autres de me laisser là, de ne s'occuper qu'à arrêter l'avance bulgare. Je me croyais blessé à mort, tant le choc de la balle avait endolori ma colonne vertébrale. Autant mourir sur place. Et quel droit avais-je de sacrifier, pour quelques minutes de vie supplémentaire, l'existence de mes hommes. A l'ordre que je lui donnai de me laisser mourir sur place, afin de servir de jalon à la résistance de ma compagnie, Maguin me répondit qu'un lieutenant blessé n'était plus un lieutenant, mais un camarade. Sans plus de façons, il m'arracha de terre, aidé du clairon, dont une balle venait de trouer l'instrument. A ce moment, je reçus presque à bout portant une nouvelle balle, qui me broya le pied droit. Deux secondes plus tard, j'étais étendu en arrière de ma chaîne de tirailleurs, à côté d'Arnaud, mon téléphoniste, à qui je pouvais dicter une demande de tir de barrage, qui acheva de juguler l'attaque bulgare.

*
* *

Un ordre émanant du colonel Topart lui-même, — le commandant de notre brigade — qui, de son observation avancée m'avait reconnu, prescrivait qu'on m'emportât à l'ambulance, mort ou vivant. Mais la compagnie n'avait plus d'officiers. Vassard était blessé à la jambe. Foussat avait une main à moitié arrachée. Mon téléphoniste, calme et fidèle à noter tous les événements du champ de bataille, venait de me l'apprendre. L'adjudant Van Mansart, à dix mètres de moi, la figure cramoisie et le corps secoué de frissons, luttait bravement contre le paludisme. Le commandement lui revenait de droit, mais je fis dire au sergent-major Colin de seconder Van Mansart, et de prendre les initiatives qu'il jugerait nécessaires, sous réserve que la

compagnie mourrait sur place plutôt que de céder un pouce de terrain.

Entre les bras de Maguin et d'un brancardier, je fis, avant d'être enlevé, un dernier tour du champ de bataille. Les quelques hommes auxquels je pus parler me promirent de tenir. Ils tinrent effectivement jusqu'au bout.

Si, le 10 mai 1917, le Srka di Legen n'a pas été reperdu après l'attaque, si, l'année suivante la division grecque a pu achever bravement sa conquête et permettre ainsi à l'armée d'Orient, délivrée de cette menace formidable du saillant de Huma, de prononcer l'offensive victorieuse qui décida du sort de la guerre, c'est à la 23e compagnie du 284e régiment d'infanterie qu'on le doit. Le colonel Guelhers l'a implicitement consigné sur mon feuillet de campagne et j'ai quelque fierté d'avoir contribué à former l'âme des hommes qui tinrent jusqu'au bout...

*
* *

La lutte contre la mort n'était pas finie. Au poste de secours, elle dura jusqu'au matin, entre un mourant qui se révoltait : « Non ! non ! Oh ! non ! pas moi... » et un autre agonisant qui s'abandonnait. Les mots : « maman ! maman ! » ne sont pas un talisman contre la mort.

Avec l'aube, entra hirsute et ensanglanté, le médecin-major Goujon. Il avait épuisé toute sensibilité. Il montra du doigt le brancard sur lequel je serrais les dents : « Le lieutenant Constantin est-il mort? »

C'est à reconnaître ma propre voix, que je connus que j'étais sauvé.

...A la première ambulance alpine, et j'y arrivai après un trajet de cinq heures, ficelé sur un mulet...

...Mais il faut que je revive une à une toutes ces heures de souffrances et de joie. J'avais la tête près du cou de la bête, de telle sorte que je descendais les ravins la tête en bas, et que je remontais les coteaux, presque verticalement (cramponné à la ceinture de cuir de la litière). Et je me rappelle aussi que le chemin, trop étroit, surplombait le torrent du Kodza Déré, et que des eaux de vertige bouillonnaient dans le fond, lumineuses autour des vieux rochers grisonnants et que la piste se suspendait d'une seule main, et que j'avais peine à croire qu'elle aurait la force de

crisper ses doigts assez longtemps et de tenir jusqu'au bout... Et aussi, dans les yeux, ce soleil d'Orient, qui brise à grand fracas la verrière bleu sombre, et vous crève les yeux avec ces poignées de grenaille chauffée au rouge. (Pas de casque!) Et ce conducteur consciencieux, qui refusait de me donner à boire, sous prétexte que le major l'avait défendu. Et mal dans les reins, et mal dans les jambes, et... bon, tout de même, de vivre.

Mais, rompu le sentiment d'immortalité qui enchaînait mon corps sain aux seules joies terrestres... Le renouer? La mort viendra, quelque jour, me prendre tout de bon, et je connaîtrai encore ces affres, dont je sais maintenant l'étendue.

...Cependant, tandis que, sur mon lit d'hôpital, la science des médecins et l'admirable dévouement de quelques femmes au grand cœur me sauvent petit à petit mes membres menacés d'amputation, je suis l'objet d'une nouvelle plainte en conseil de guerre.

C'est que le fuyard sur lequel j'ai tiré n'est pas mort. Heureusement, d'ailleurs, puisque l'effet a, tout de même, été atteint. Dès qu'il a pu parler, cela a été pour me poursuivre. Et, fidèle à ses habitudes, le général Sarrail a fait établir une enquête. Elle n'a été arrêtée que grâce au témoignage unanime de mes hommes. Le général Sarrail a dû s'incliner devant le « non-lieu » rendu. Au surplus, en même temps que je frisais, une seconde fois, le conseil de guerre, le colonel Topard me proposait pour une citation à l'ordre de l'armée et puis la croix. Le contraste était un peu trop fort, même pour le général Sarrail.

*
* *

J'emporte, vers la France où les femmes sont plus belles qu'ailleurs, une dernière vision... des cadavres grimaçants, vite anonymes... Des cris d'angoisse dans la nuit, à l'heure où tous les canons se taisent à la fois, pour laisser monter cette horreur de la plainte... et, au petit jour (cadavérique, lui aussi), entre les trous d'obus, arrachée par le vent à la main d'un agonisant, la dernière lettre... (Par exemple : au creux d'une explosion, flotte sur l'eau équivoque la carte suivante : « *Mon petit papa, maman me tient par la*

main pour te dire que je suis bien sage. J'ai appris la chanson du « *Pont d'Avignon* » *pour te la chanter quand tu revien...* » — le reste mangé par la boue — ...ou, encore : « *Monsieur, conformément à la mission dont vous m'avez honoré, j'ai fait suivre Mme X... votre épouse* (sic) ; *j'ai recueilli la certitude de ses rendez-vous avec M. Z..., dans un meublé, rue... Veuillez, je vous prie, me consigner une nouvelle provision*, etc. » Ou : « *Je me suis aperçue avec terreur que je suis enceinte. Il faudra que nous régularisions, dès ta prochaine permission.* » ... La mort des autres est sans pudeur. Elle dévoile des secrets de ménage, des difformités physiques et des pieds sales. A cause de cela même, il m'avait toujours paru facile de l'éviter, pourvu qu'on n'eût ni secret de ménage, ni difformité physique, et qu'on se lavât les pieds, — autant, du moins, qu'il est possible de le faire à la guerre.

*
* *

Cela ne m'a pas empêché, dix mois plus tard, de sortir de l'hôpital, non guéri, et, avec la complicité du général Drude et du médecin principal Jarry, de gagner les chars d'assaut, où un homme qui marche avec deux cannes peut encore servir son pays.

Et c'est au moment où je rejoignais le front avec le 19e bataillon de chars légers, qui devait si bien s'illustrer au cours des attaques finales, que le ministère de la Guerre mettait un point final à mes aventures de l'armée d'Orient, en décidant, après enquête, que la punition qui m'avait été infligée par le général Sarrail serait cumulée. Blâme sévère à l'adresse d'un général en chef.

M. Constantin-Weyer.

Canovas del Castillo (1)

TROISIÈME PARTIE

COMMENT ON CONTINUE L'HISTOIRE

IV. — L'organisation de la Monarchie moderne.

c) *La Constitution de 1876.*

La bataille, — si c'en fut une, car il y avait dans le Congrès, entre les partis, une trop grande disproportion de forces, et le pays, qui n'en pouvait plus, n'en voulait plus, mais enfin ce qu'en style parlementaire il faut bien appeler la bataille, — se livra les 6 et 7 avril 1876. Les protagonistes furent encore, pour l'attaque, Castelar, et, pour la défense, de par sa fonction, Cánovas. La volonté du président du Conseil des ministres était aussi ferme que sa pensée était claire. Il venait, par l'autorité et au nom du roi Don Alphonse XII, « continuer l'histoire d'Espagne », une antique et glorieuse histoire, agitée, certes, et pleine de vicissitudes, mais, jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, ou même jusqu'en 1868 et sauf l'interruption des deux années 1873-1874, toute monarchique. La Monarchie héréditaire était donc, comme il le disait, le gouvernement naturel, la « Constitution interne » de l'Espagne : le principe monarchique ne devait pas être discuté. Pour empêcher qu'il ne le fût, pour le placer au-dessus des controverses auxquelles tout le reste serait livré, Cánovas fit déposer, sur

(1) Voir *la Revue universelle* des 1er janvier, 15 février, 1er mars, 1er juin, 1er juillet, 1er août, 15 septembre, 1er octobre 1929.

les titres du Statut relatifs à la Monarchie et à ses attributs essentiels, une motion : « Il n'y a pas lieu à délibérer. »

Don Emilio Castelar n'était pas homme à la laisser adopter en silence. Elle le blessait à la fois dans ses convictions et dans ses sentiments. Si la Monarchie était le gouvernement naturel, la Constitution interne de l'Espagne, si elle se confondait et avec l'être national et avec l'histoire nationale, tout ce qui avait existé en dehors d'elle, et par conséquent tout ce qu'il avait fait, tout ce qu'il avait été, tout ce qu'il se plaisait à nommer son « histoire » à lui — *mi historia*, — était anormal, illégal ; or il prétendait, et il s'en enorgueillissait, avoir, chef du pouvoir exécutif de la République espagnole, « représenté une légalité ». Dès qu'il avait connu cette motion, il avait résolu de s'y opposer à fond, comme immobilisant toute la suite en liant l'avenir au passé, et de donner contre elle un gros effort. Bien qu'il se déclarât un peu surpris par la rapidité du débat, et se plaignît d'être contraint à une improvisation qu'il n'aimait pas, il prononça, en cette occasion, une de ces amples et majestueuses harangues où l'éloquence n'est pas toujours exempte de grandiloquence, mais savantes, puissantes, fortement nourries, et, sous leur mouvement, dans leurs digressions historiques, dans leurs échappées poétiques, dans leurs fugues lyriques elles-mêmes, d'une composition serrée, telles en un mot que seule une immense culture les peut permettre et, qu'auprès d'elles on prend en pitié les pauvres et parfois misérables choses sur lesquelles sont fondées, par le jeu du puffisme et de la flagornerie, certaines renommées d'orateurs.

Que le débat ne passionnât point la Chambre, Castelar le constata et le marqua dans son exorde. « Ces grands sujets des pouvoirs publics, dit-il, n'intéressent plus comme autrefois, sans doute parce que nous nous sommes accoutumés à leur fragilité... Pourquoi tant de froideur, pourquoi tant d'indifférence? » Il le demandait, mais il avait la réponse sur les lèvres : parce qu'il y avait trop de lassitude. L'expérience républicaine était trop près encore, et elle avait été trop douloureuse. L'Espagne presque entière n'avait qu'une opinion : « Tout, mais plus cela ! » C'est ce que l'ancien chef du pouvoir exécutif de la République, qui s'était efforcé d'atténuer le mal, ne pouvait pas avouer sans se désavouer lui-même, sans renier ses principes et condamner son action. Or il ne voyait, dans sa vie, rien de bas, rien dont il dût

rougir, rien dont il ne pût demeurer fier. En politique, il n'y a de vil, et qui ternisse le nom, et qui salisse l'honneur, que ce à quoi l'on gagne, non ce à quoi l'on perd. « A d'autres, d'avoir changé de croyances a valu de s'élever au pouvoir ; d'en avoir changé, m'a coûté, à moi, de tomber du pouvoir. » Mais il en avait changé délibérément, volontairement, sous la leçon des faits, dans le sens de l'ordre. La distance avait donc plutôt diminué entre ses adversaires et lui.

Pourtant, il fallait prendre garde : « A déclarer certains principes incompatibles avec le libre examen, objectait Don Emilio aux monarchistes, vous les déclarez réellement incompatibles avec tout ce qu'il y a de plus profond et de plus vivace dans l'esprit moderne... » Tout député, même s'il fait partie du gouvernement, a le droit de proposition (et, à plus forte raison, le gouvernement comme tel) : « En vertu de ce droit, que je ne vous refuse ni ne vous dispute, vous avez conçu, vous avez écrit, vous avez formulé une Constitution, et, après l'avoir conçue, après l'avoir écrite, après l'avoir formulée, vous l'avez présentée ; à quoi? à qui? à la délibération de la Chambre. Messieurs les députés, écoutez-moi avec attention : à la délibération de la Chambre... Alors?... Au nom de quel principe, au nom de quelle raison, au nom de quels précédents, me refuse-t-on, à moi, le droit de délibération?... Les majorités ne peuvent en aucune façon exiger des minorités qu'elles renoncent à leur droit de délibération. Cela s'appelle dans toutes les langues un *coup d'État parlementaire*, parce qu'un coup d'État, en général, est ce qui méconnaît le droit des majorités et des minorités et ferme violemment des Cortès... C'est ainsi que vous avez méconnu et violé notre droit de délibération, et puis vous avez introduit ici le pouvoir monarchique, le pouvoir suprême, le pouvoir permanent, le droit héréditaire, le veto, la faculté de dissolution, par un coup d'État parlementaire. »

Mais prenez-y garde aussi : « Vous reconnaissez notre droit de discuter la Monarchie, et le principe héréditaire, et le veto, par le simple fait de nous présenter ce projet, car, si vous ne nous aviez pas présenté ce projet, nous n'aurions peut-être discuté aucun de ces principes... Eh ! bien, en apportant ici ces titres de la Constitution, vous nous dites : Nous les retirons de votre droit de proposition, et vous ne pouvez pas les amender ; nous les retirons de votre droit

de discussion, et vous ne pouvez délibérer sur eux ; nous les retirons de votre droit de vote, et vous ne pouvez en aucune manière décider ni voter sur eux. De sorte que, après tant de débats, après tant d'événements, nous en sommes à ce que la Monarchie espagnole, à ce que les attributs essentiels de la Monarchie espagnole ne sont ni discutés, ni élucidés, ni examinés, ni votés par cette Chambre. Au-dessus de la Chambre, au-dessus des pouvoirs publics, au-dessus du corps électoral, il ne reste que la tyrannie d'un fait : le fait de Sagonte, qui n'a encore reçu aucune légitimation. »

A cette allusion, le président du Congrès se lève : « Monsieur Castelar, interrompt-il, je demande à Votre Seigneurie d'expliquer ses dernières paroles ; je ne puis, en effet, comprendre que Votre Seigneurie les ait dites de propos réfléchi, puisque, depuis le fait de Sagonte, il y a eu la réunion des Cortès, et toute une série d'actes parlementaires qui sont très supérieurs sans aucun doute au fait de Sagonte ; il y a eu le suffrage universel, qui est pour Votre Seigneurie, je crois, une autorité suffisante. »

Après les explications d'usage en pareil cas, Emilio Castelar traça à grands traits l'historique du principe de la souveraineté nationale en Espagne, principe proclamé par les Cortès de Cadix, et réalisé dans la Constitution de 1812, dont il fit un pompeux éloge. Il le prit à ses origines et le conduisit ou le déduisit, à travers les siècles, jusqu'au dix-neuvième. Il montra le prestige monarchique éteint en Henri IV de Castille, ressuscité par Ferdinand V et Isabelle la Catholique, leurs vertus, leurs talents politiques, leur gloire s'imposant à leurs peuples, et ces peuples « rompant et ébranlant le principe héréditaire pour nous donner des rois électifs, véritablement électifs, de qui les noms furent la base de la grandeur nationale ». Survint « la trahison de Bayonne », l'abandon à l'étranger du territoire de la patrie ; la révolte de la souveraineté nationale « reforgea, au feu de la guerre, la couronne espagnole, et la dora avec l'électricité de l'idée révolutionnaire ». Puis l'orateur passa d'un saut à 1836, année où les Cortès votèrent la Constitution et se prononcèrent sur la régence de Marie-Christine, de cette mère « qui n'avait pour la défense de sa fille que ses beaux bras et les larmes que distillaient ses yeux célestes ». — « La Reine vint dans cette enceinte, dans ce même Congrès, au milieu de la milice nationale qui l'acclamait ; la Reine entra

par ces portes, elle monta à ce trône, et il y eut autour d'elle un vrai délire d'enthousiasme ; la Reine sortit et retourna à son palais, et le sol était jonché de fleurs, de ces fleurs propres aux printemps des grandes espérances. Néanmoins, ce fait qui s'imposait à tous, ce fait qui avait toute la sanction de la popularité ; ce fait qui venait entouré de la grande auréole de la douleur et du sacrifice ; ce fait qui était un fait, non seulement auquel tous les Espagnols se soumettaient, mais qu'ils prenaient pour le refuge de leurs âmes, pour la pensée au moins des libéraux, ce fait fut discuté, fut controversé, fut nié dans la Chambre. Oui ; il y eut une discussion sur le point de savoir si la régence de l'Espagne appartenait ou n'appartenait pas à Marie-Christine... Je vous le demande : voulez-vous comparer cette époque-là avec celle-ci, ces espérances avec nos désillusions, cet enthousiasme avec notre froideur, ce système constitutionnel à son aurore avec notre système constitutionnel à son crépuscule? »

En 1845, les Cortès étaient plus conservatrices. Cependant, « si elles ne discutèrent pas la Monarchie... si elles n'en discutèrent pas le principe, elles en discutèrent les attributions, elles discutèrent les limites de l'autorité, les prérogatives, les pouvoirs (de la Monarchie), tout ce que vous ne voulez pas que l'on discute ni que l'on vote aujourd'hui. Dans les Cortès de 1854, on discuta à loisir tout le droit monarchique, tout le droit héréditaire... « Le veto (admirez, Messieurs les députés !) ne fut-il pas voté par ces Cortès à trois ou quatre voix de majorité? — *Un député :* A onze voix. — *Castelar :* Ou à onze... Je n'ai pas eu le temps de consulter l'*Officiel*... Cela démontre, jusqu'à l'évidence, que la Monarchie, que ses attributs essentiels, que tout a été discuté, a été proclamé dans cette enceinte, sans que jamais, à aucune époque, ces matières aient été soustraites à la proposition, à la discussion et à la délibération de la Chambre. »

Quelle est donc la limite? Quelle est la ligne de séparation? Quel est le juste partage? « Vous (le gouvernement), vous avez le droit de proposition, et, en vertu de ce droit, vous avez présenté un code fondamental. J'ai le droit de délibération, et, en vertu de ce droit, je veux le discuter. Quand je ne vous nie pas le droit de présentation, pourquoi, en vertu de quels précédents, en vertu de quelle loi, en vertu de quelle raison, me niez-vous, à moi, le droit de délibération? [Ce droit de me nier mon droit,] vous ne l'avez pas, vous ne

pouvez pas l'avoir. » Réfléchissez, rentrez dans la vérité, « reconnaissez et confessez que la Monarchie est une loi, que le droit héréditaire est une loi, que les relations de la Couronne avec les Cortès sont une loi, et qu'étant des lois, c'est à nous, les législateurs, qu'il appartient de les régler... Mais vous dites : Nous ne voulons pas, nous n'avons pas envie que le pouvoir suprême soit maltraité par ces messieurs de la gauche. Et qui vous a dit que nous allions le maltraiter?... Si j'étais monarchiste, je dirais du pouvoir suprême ce qu'a dit le poète persan : Ne craignez point : la Monarchie est, comme le santal, capable de parfumer même la hache qui la frappe. »

Eh ! quoi, n'est-on pas dans des Cortès constituantes, et de telles Cortès n'ont-elles pas le dépôt de la souveraineté dont elles disposent, qu'elles administrent, qu'elles dispensent et distribuent? « Dans des Cortès ordinaires, je me garderais bien de faire allusion directement ou indirectement au pouvoir qui serait indiscutable et sacré. Mais nous sommes dans des Cortès constituantes... Ceux qui se trouvent dans la période constituante, ceux qui ne connaissent pas les limites des pouvoirs publics, ceux qui ne distinguent pas d'une manière certaine quelle part il y a ici de principe électif et quelle part de principe héréditaire, ceux qui n'ont pas encore défini et concrété leur doctrine, ce sont les membres de la majorité. Mais nous avons beaucoup grandi et nous sommes déjà très loin de la période constitutionnelle. Ces Cortès sont donc constituantes non par notre volonté, mais par la vôtre. Et qu'est-ce que des Cortès constituantes? Celles qui sont chargées de donner une Constitution, et cela, par sa simplicité, ressemble aux demandes et réponses du catéchisme du P. Ripalda. — Et qu'est-ce qu'une Constitution? — La loi des lois. — Et pourquoi est-ce la loi des lois? — Parce qu'elle constitue, établit, définit, règle, organise les pouvoirs publics. — Est-ce un pouvoir public que le pouvoir suprême? Est-ce un pouvoir public que la Monarchie? En est-ce un ou n'en est-ce pas un? Si c'est un pouvoir public, elle est dans la Constitution, et si elle est dans la Constitution, elle doit se discuter par la même méthode que se discutent les autres articles concernant les autres pouvoirs constitutionnels... Ou c'est un pouvoir constitutionnel, et elle doit se discuter comme se discutent les autres pouvoirs, ou ce n'est pas un pouvoir constitutionnel, auquel cas c'est

une menace à toute la Constitution. Ceci n'est pas de la rhétorique (croit devoir avertir Don Emilio), c'est un argument sans réplique et sans issue. »

Castelar passe ensuite en revue les différents attributs de la Couronne, et les examine par rapport aux relations des pouvoirs publics dans l'État constitutionnel. D'abord, le privilège souverain par excellence : le droit de grâce. S'il y en a un, qui puisse paraître extra-constitutionnel et supra-constitutionnel, au point que, logiquement, il ne se conçoive guère en dehors de la Monarchie, ni ailleurs que dans la personne du Prince, par émanation ou délégation de la Divinité, c'est assurément celui-là. « Mais déclarer hors de la Constitution le pouvoir qui dispose de la grâce, qui détient la force, qui distribue les récompenses... équivaut à menacer tous les autres pouvoirs... » Et le principe héréditaire lui-même? Est-il donc préétabli? Va-t-il donc de soi et sans le dire? Castelar n'en saurait convenir ; il pense qu'en le prétendant, on lui fait tort et presque injure : « Je ne comprends pas, je ne puis pas comprendre qu'on traite aussi légèrement un principe aussi transcendantal, aussi grave que le principe héréditaire. » Ne supporterait-il pas l'examen, la discussion, la critique? Comparez, maintenant, entre elles les différentes formes de gouvernement. « On dit que la mobilité du pouvoir cause de grands malheurs aux démocraties, mais réfléchissez aux malhéurs que nous a valus, dans l'espace de deux siècles, le principe héréditaire. Étendez votre pensée de la guerre de Succession à la guerre civile et de la guerre civile à la révolution de Septembre (1868), et vous verrez comment se confirment mes observations... »

Mais il faut aller droit au fait : « Je demande à la Commission : le seul grand pouvoir de l'État est-il le pouvoir monarchique? (ou, plutôt, proposition renversée : le pouvoir monarchique est-il le seul grand pouvoir de l'État?) N'y a-t-il pas d'autres pouvoirs qui importent autant, qui valent autant, pour le moins, que la monarchie? Voici les Cortès. On conçoit qu'il existe des peuples cultivés, des peuples civilisés sans monarchie, sans roi. Avez-vous vu un peuple cultivé, avez-vous vu un peuple civilisé sur la terre, qui n'ait pas de Cortès, qui n'ait pas d'assemblées délibérantes? » Si la monarchie ne peut être discutée, si le pouvoir monarchique n'est pas dans la Constitution, à plus forte raison, l'Église, le pouvoir ecclésiastique ne doit-il pas y

être? « En soumettant ce pouvoir (celui de l'Église dans le domaine temporel et dans les matières mixtes) à la discussion, vous déclarez que d'autres pouvoirs vous importent bien davantage, et que vous aimez l'Église tout au plus comme les Romains aimaient les dieux termes, pour qu'elle garde vos propriétés. »

A ce moment du discours, Cánovas entre en séance. Don Emilio s'adresse aussitôt à lui ; il précise qu'il ne vise nullement la politique ministérielle : « Je crois que la discussion des codes fondamentaux ne peut en aucune manière être subordonnée à l'existence d'un cabinet. » Et il développe longuement ce point par des arguments théoriques et surtout par des considérations historiques, tirées, outre l'histoire récente de l'Espagne, de celle de tous les temps et de tous les pays, d'où ni les castes orientales, ni les classes de la Grèce et de Rome, ni la féodalité, ni la théocratie, ni la réforme, ni le gallicanisme, ni le régalisme, ne sont absents, pour en arriver à conclure : « Aujourd'hui se combattent aussi deux principes : le principe héréditaire et le principe électif. Qu'a voulu faire la Commission? Elle a voulu joindre les deux principes en un, et elle a dit : « Partisans du pouvoir électif, la Monarchie est dans cette Constitution ; vous n'avez donc pas sujet de vous plaindre. Partisans du principe divin, du principe sacré, du principe héréditaire, la Monarchie ne se discute pas ; vous n'avez donc pas sujet de vous plaindre. » Eh bien ! je vous dis qu'avec ces procédés on s'est détaché des principes vraiment monarchiques et des principes vraiment populaires, et que la Commission n'a pas fait autre chose que de substituer aux axiomes et aux idées les plus fondamentales du droit public ses conceptions arbitraires. Comme s'il y avait, en ce siècle, des pouvoirs indiscutables ! comme s'ils avaient survécu à la prétention de ne pas être discutés ! « Les pouvoirs indiscutables sont morts, parce qu'ils n'ont pas voulu admettre le principe de contradiction ; et les pouvoirs discutables ont vécu, parce qu'ils ont accepté le principe de contradiction, et qu'en acceptant le principe de contradiction, ils ont accepté non seulement une loi de la logique, mais une loi de la vie. »

Au surplus, s'il eût été permis de discuter, qu'en fût-il résulté? « Il se serait peut-être trouvé un député qui aurait dit : le peuple espagnol est une démocratie, non, comme le peuple français, par une révolution, mais par l'histoire. Si

nos rois absolus nous ont fait beaucoup de mal, ils n'en ont pas moins laissé réellement fondée une démocratie... » Les monarchistes auraient remarqué : « Nous croyons que le système parlementaire est un système de défiance entre le trône et le peuple... Les deux peuples les plus parlementaires sont le peuple aragonais au moyen âge et le peuple anglais dans les temps modernes... Or le parlementarisme, en Aragon et en Angleterre, est né de la lutte des Cortès contre la Monarchie. Le *fuero*, plus ou moins authentique, mais traditionnel, de Sobrarbe menaçait les rois de les déposer et de les remplacer par un More ou un Juif, s'ils manquaient aux pactes jurés. » En Angleterre, à quoi cette défiance a-t-elle abouti? A une sorte de compromis. « L'Angleterre est une République que couronne, par une contradiction dont l'explication est dans le caractère anglais, le grand ornement d'une magnifique, mais illusoire Monarchie. ».

Les Monarchies, que sont-elles devenues? Ce pouvoir, de source surnaturelle, d'essence divine, qui faisait sacrée la personne royale, où est-il? Où est le mystère dont il s'enveloppait, le voile tendu entre les peuples et les princes, qui ne devait être ni déchiré ni écarté? « Jamais on n'a autant écrit dans les Constitutions l'irresponsabilité des rois, et jamais elle n'a été moins effective dans les faits. L'irresponsabilité des rois n'était pas, auparavant, écrite dans les Constitutions, elle était écrite dans le cœur des sujets. » Pour défendre les approches du trône, on a construit une machine compliquée. Mais, « jadis, quand les rois se trompaient, les ministres et les favoris payaient. Maintenant, les ministres se trompent, et les rois le paient. *(Rires.)*... » Aussi, « qu'eût dit un vrai monarchiste? Il eût dit : Retranchons aux rois de leur pouvoir. Otons-leur le veto et le droit d'ouvrir les Cortès. Ils gouverneront moins et seront moins responsables. Voilà ce qu'eût dit un vrai monarchiste. » Il eût fait la part du feu, jeté du lest pour sauver le vaisseau. (Mais n'était-ce pas ce qu'on avait fait, ce qu'on voulait faire, et qui parlait de rétablir une monarchie à l'antique?)

Infatigable, Castelar pressait de questions le gouvernement, la Commission, le Congrès : tour à tour, il les interrogeait : « Je vous demande donc, je demande à toute la Chambre : Quand la restauration d'un ancien sentiment politique a-t-elle été une solution? Les restaurations n'ont jamais été des solutions. Je ne connais pas une restauration

qui ait été une solution définitive. La restauration des Stuarts en Angleterre ne l'a pas été ; la restauration des Bourbons en France ne l'a pas été... Elles ne l'ont pas été, elles ne le seront jamais, elles ne peuvent jamais l'être, les restaurations passées et à venir, et, bien moins que toute autre, la restauration de votre sentiment politique. Ce mal très grave, la restauration, ne vient jamais par sa propre force et par sa propre vertu, mais par les fautes et par les erreurs de ses adversaires. Vous êtes ici, je le répète, non par votre force, mais par nos malheurs, par nos erreurs... Les idées progressives ne meurent pas, mais elles s'éclipsent. Savez-vous pourquoi s'éclipsent les idées progressives? Elles s'éclipsent par les exagérations... Mais si nos exagérations nous ont perdus, vos exagérations vous perdront. »

Ne vous croyez pas inébranlablement rassis sur un sol qui ne tremble plus ; ne croyez pas rebâtir pour l'éternité. « Nous sommes, — dites ce que vous voudrez, — dans une période révolutionnaire, éminemment révolutionnaire ; c'est un acte de la révolution de Septembre. La révolution eut sa période de préparation après le *retraimiento* des progressistes jusqu'à l'événement de Cadix ; sa période d'expansion depuis Cadix jusqu'au célèbre 29 Décembre à Sagonte ; maintenant, elle est dans sa période de réaction, et cette période de réaction lui donnera la solution définitive. Et maintenant nous réfléchissons, nous nous instruisons, nous autres. Nous avons déjà appris que le pouvoir, qu'il s'appelle République ou Monarchie, doit être ponctuellement obéi. Nous avons appris que toutes les libertés, de la pensée, de la parole, de la tribune, de la presse, doivent exister, mais que c'est comme si elles n'existaient pas, quand manque la sécurité, parce que, si l'on ne peut pas sortir de sa maison, l'on n'est pas libre, car il faut avant tout et surtout la sécurité. (*Rires* ironiques, manifestement inspirés par le souvenir de ce qu'avait été la sécurité sous la domination de la République fédérale.) ...Nous avons appris qu'il faut à l'armée une grande discipline... Nous avons appris que la Constitution de 1869, avec de légères modifications, suffit pour notre état politique... »

Nous ne sommes pas si loin les uns des autres : il est possible que nous nous rapprochions, mais c'est à vous de marcher. « Vous pouvez venir à la légalité que je proclame, nous ne pouvons pas aller à la légalité que vous proclamez, vous ;

nous ne pouvons absolument pas y aller... Le sentiment commun de l'humanité et l'histoire entière pardonnent les conversions dans le sens progressif; ils ne pardonnent jamais les conversions dans le sens réactionnaire. *(Murmures sur les bancs de la majorité.)* Non, mille fois non ; ma conversion a été pour assurer davantage le triomphe de la démocratie, le triomphe de la liberté, et je ne veux pas dire un autre mot qui est dans votre esprit à tous (la République)... »

A l'appui de cette affirmation, Castelar invoque et « monte » en antithèse le double exemple d'Émile Ollivier et de Thiers, l'un allant de la République à l'Empire, l'autre venu de la Monarchie à la République, l'impopularité où est tombé le premier, la popularité glorieuse du second (peut-être oublie-t-il un peu trop la guerre, comme cause de faveur et de défaveur). Puis, se retournant vers le gouvernement et vers le Congrès, il relève une phrase prononcée dans une séance précédente : « Ce ministère, — le ministère Cánovas avec Ayala, Romero Robledo et d'autres, — est composé de désenchantés et de repentis. » — « Si l'on nomme repentis, désenchantés, s'écrie-t-il, les restaurateurs de la veille, que dira-t-on de ceux qui soutinrent la régence du général Serrano, de ceux qui soutinrent la dynastie de Savoie? Que dira-t-on de ceux qui appartinrent à la République fédérale? Que dira-t-on de ceux qui appartinrent à la République unitaire? Que dira-t-on surtout des vaincus du 29 Décembre? Ah ! Messieurs, pour gouverner les peuples, il faut, avant tout, la force qui naît du prestige ; le parti libéral ne l'aura jamais dans cette Constitution, et nous ne pouvons nous ranger à votre conception de l'État, à votre conception du droit, à votre conception de la Restauration, à votre conception du pouvoir. Vous, au contraire, vous pouvez, si vous le voulez, venir dignement à nous ; vous pouvez venir aux droits naturels,... à la souveraineté nationale,... au suffrage universel,... à la démocratie. »

Dès ce premier jour, Castelar et la Monarchie restaurée étaient en marche l'un vers l'autre. Il est inutile de compter les pas pour savoir qui en a fait le plus. Retenons seulement que, — comme les hommes ne devraient jamais dire : *jamais*, — jamais ils ne devraient dire : *absolument*.

On devine sans difficulté les raisons que Cánovas opposa à cette argumentation fastueuse : des faits et non des

mots ; l'acte et non le verbe. Tout d'abord et tout de suite, la Constitution elle-même. Il y avait dans ses treize titres, particulièrement dans les huit premiers, de quoi dissiper les appréhensions des plus méfiants d'entre les libéraux. Le caractère de la Monarchie restaurée, — moderne, légale, parlementaire, — y était, dès le début, marqué d'un trait fort, par la distribution même des matières, par la détermination des pouvoirs et des droits, des droits avant les pouvoirs. Le titre premier était mieux qu'une vague et amphigourique, autant que générale, Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen ; de l'homme de tous les temps et du citoyen de tous les pays : c'était une définition exacte et positive des droits des Espagnols sous le régime de la Constitution de 1876. Les titres II, III, IV, V étaient consacrés aux Cortès, divisées en deux Chambres, Sénat et Congrès des députés. Le titre II, très court, et qui tenait en deux articles, posait le principe. Il donnait plus que le manifeste de Sandhurst n'avait promis, puisque le Manifeste avait dit seulement : « Les princes espagnols... ne décidaient pas les affaires sans les Cortès, » et que l'article 18 du nouveau texte disait : « La puissance de faire les lois *réside dans les Cortès avec le Roi.* » Ainsi, dans la forme elle-même, la Constitution reconnaissait aux Cortès une espèce de priorité ou de prépondérance, ou du moins de préséance ou tout au moins et strictement d'égalité législative. Sans le Roi, et par elles seules, il n'y avait pas de loi ; mais sans elles, et par le Roi seul, il n'y en avait pas non plus. Et déjà, de par cet article 18, la Monarchie était non seulement constitutionnelle, mais représentative et parlementaire.

Aux termes de l'article 19, les Cortès se composeraient de deux assemblées : le Sénat et le Congrès des députés. L'organisation du Sénat (titre III) était compliquée, comme tout ce qui veut enfermer, dans le présent, du passé et de l'histoire, comme tout ce qui se soucie plus de la vie que de la logique, et qui, en conséquence, ne peut être simple, parce que la vie n'est pas une logique. Le Sénat se composerait d'une part de sénateurs de droit, « par droit propre, » et de sénateurs nommés par la Couronne ; d'autre part, de sénateurs « élus par les corporations de l'État et par les plus haut imposés », soit trois catégories distinctes : les deux premières inamovibles, la troisième renouvelable par moitié de cinq ans en cinq ans, 180 des uns, 180 des autres. Seraient

sénateurs de droit : les fils majeurs du Roi et du Prince héritier ; les grands d'Espagne, sous de certaines conditions, les Capitaines généraux de l'armée (maréchaux) et l'Amiral de la flotte ; le Patriarche des Indes (survivance honorifique d'une dignité) et les archevêques, le président du Conseil d'État, celui du tribunal suprême (Cour de cassation) et du tribunal (Cour) des comptes du royaume, celui du Conseil suprême de la guerre et celui du Conseil suprême de la marine, après deux années d'exercice de leurs fonctions. Pourraient être sénateurs nommés par le Roi ou élus par les corporations de l'État et par les plus haut imposés, les Espagnols appartenant ou ayant appartenu à l'une des douze classes suivantes (abrégeons) : le président du Sénat ou du Congrès des députés ; les députés ayant appartenu à trois Congrès ou siégé pendant huit législatures (sessions annuelles) ; les ministres de la Couronne ; les évêques ; les grands d'Espagne ; les lieutenants-généraux et les vice-amiraux après deux ans de grade ; les ambassadeurs après deux ans et les ministres plénipotentiaires après quatre ans de service effectif ; les conseillers d'État, les membres du Tribunal suprême et de la Cour des comptes, etc., après deux ans d'exercice ; les présidents ou directeurs des Académies royales, Académie espagnole, Académie d'Histoire, Académie des Beaux-Arts, Académie des Sciences mathématiques, physiques et naturelles, Académie des Sciences morales et politiques, et Académie de Médecine ; les membres titulaires de ces Académies appartenant à la première moitié par rang d'ancienneté d'élection ; les inspecteurs généraux des chemins de fer, mines et monts ; les professeurs titulaires des Universités, après quatre ans d'ancienneté et d'exercice ; le tout, à de certaines conditions de cens ; enfin, les possesseurs de 20 000 pesetas de rente annuelle, ou les contribuables taxés à 4 000 pesetas d'impôts directs, pourvu d'ailleurs qu'ils fussent « titres du Royaume » (nobles ou anoblis avec titre, marquis ou comte), ou bien qu'ils aient été députés aux Cortès, députés provinciaux, ou alcades d'un chef-lieu de province, ou d'une ville au-dessus de 20 000 âmes ; et, par surcroît, le douzième paragraphe « repêchait », si pareille expression n'est pas inconvenante, ceux qui « autrefois, avant la promulgation de cette Constitution, auraient exercé la charge de sénateur, et par suite auraient justifié des conditions nécessaires pour

la remplir. » On le voit : bien des temps du passé, bien des tranches d'histoire, plusieurs couches de « géologie sociale » se trouvent réunis ici ; et, en cela, la Monarchie de la Restauration s'affirmait, en effet, dans ses institutions, historique, traditionnelle, conservatrice.

Le titre IV, qui traitait du Congrès des députés, laissait flottante et indécise cette ligne, pourtant principale, du plan constitutionnel. Ce n'était évidemment qu'un cadre, qu'une pierre d'attente. Sur le point essentiel, le mode d'élection, il s'en remettait à une loi future. Il disposait simplement qu'il y aurait un député au moins par 50 000 âmes de population, et que les députés seraient élus et pourraient être réélus indéfiniment, « par la méthode que la loi détermine. » Il réglait en quelques mots les incapacités et les incompatibilités, et fixait à cinq ans la durée du mandat législatif.

C'était tout, et, manifestement, ce n'était que du provisoire. On se contentait d'une ébauche, volontairement molle et floue, pour laisser le champ libre aux constructions de l'avenir, dont le dessin ne devait s'affirmer que quatorze ans après, dans « la loi électorale pour les députés aux Cortès » du 26 juin 1890. Œuvre considérable, en six titres et plus de cent articles, sur laquelle il faut insister, mais dont il est bien permis de dire en résumé que, tandis que ce qui concernait le Sénat était fait plutôt des restes encore subsistants du passé, en ce qui concernait le Congrès, elle engagerait l'Espagne, une des premières, la première, peut-être, parmi les nations, dans les voies de l'avenir, vers la représentation organique, la représentation des forces sociales, la représentation réelle du pays.

Cette loi de 1890, interprétant et complétant la Constitution de 1876, édicterait en son article 21 que « les députés aux Cortès seraient élus directement par les électeurs des districts et *des collèges spéciaux* » ; collèges spéciaux, — c'est la nouveauté, pleine d'intérêt, dans laquelle était le germe de vie, — que constitueraient, par groupes de cinq mille électeurs, « les Universités littéraires, les *Sociétés économiques d'amis du pays*, et les Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture organisées officiellement. » L'amorce, sans doute, serait faible, mais elle y serait. De plus, un geste, sinon un pas, serait fait vers la représentation proportionnelle ou du moins vers la représentation des minorités, par un essai prudent de vote limité : dans les circonscriptions

qui auraient à élire plus d'un député, jusqu'à quatre, on aurait le droit de ne voter que pour un, deux ou trois, laissant de la sorte une chance aux minorités de n'être pas entièrement privées de représentants. Mais ce qui importe surtout, ce qui était vraiment un germe de rénovation, ce qui se retrouvera même dans les mesures par lesquelles, plus tard, on croira abolir et remplacer la Constitution de 1876 et les lois qui en furent le développement, ce qui par conséquent mérite d'être mis en lumière, c'est l'idée et la tentative d'une représentation organique, d'une « intégration » ou « réintégration » dans l'État des « corps intermédiaires » qui vivent, des forces sociales qui agissent dans la nation. Aujourd'hui même, presque tout le problème est là, et pour demain, toutes les solutions vont là.

« Les rois ne décidaient rien sans les Cortès, » avait rappelé le manifeste de Sandhurst. « La puissance législative réside dans les Cortès avec le Roi, » disait l'article 18 de la Constitution. De cette union proclamée par le titre II, le titre V dressait le contrat. « Les Cortès se réunissent tous les ans. Il appartient au Roi de les convoquer, de les suspendre, de clore leurs sessions, et de dissoudre simultanément ou séparément la partie élective du Sénat et le Congrès des députés, avec l'obligation, en ce cas, de réunir le corps ou les corps dissous, dans les trois mois. Les Cortès seront nécessairement convoquées, en cas de vacance de la Couronne, ou si le Roi se trouvait d'une manière quelconque dans l'impossibilité de gouverner. Le Congrès des députés nomme son président, ses vice-présidents et secrétaires. Le Roi nomme pour chaque législature, parmi les sénateurs, eux-mêmes, le président et les vice-présidents du Sénat, et celui-ci élit ses secrétaires. Le Roi ouvre et ferme les Cortès en personne ou par l'intermédiaire de ses ministres. Les corps co-législateurs ne peuvent délibérer ensemble, ni en présence du Roi. Le Roi et chacun des corps co-législateurs ont l'initiative des lois. Outre la puissance législative que les Cortès exercent avec le Roi, leur appartiennent les facultés suivantes : 1° Recevoir du Roi, du successeur immédiat à la Couronne, et de la Régence ou du Régent, le serment d'observer la Constitution et les lois ; 2° Élire le Régent ou la Régence du royaume, et nommer tuteur au Roi mineur, quand la Constitution le prescrit ; 3° Rendre effective la responsabilité des ministres, qui seront mis

en accusation par le Congrès et jugés par le Sénat. »

La Monarchie est donc une Monarchie parlementaire, et le Roi est un roi constitutionnel. Le titre VI définit ses prérogatives, ses pouvoirs et ses droits. Au sommet, l'intangibilité de la personne royale : « La personne du Roi est sacrée et inviolable. » Et sa couverture par les ministres : « Les ministres sont responsables. » Contre les assurances théoriques, contre la certitude dogmatique de ces deux articles, ou plutôt, en face d'eux, car il n'en approuvait nullement la transgression, Castelar, on l'a dit, élevait la protestation des faits, enregistrait les démentis de l'histoire. « En fait, remarquait-il, les ministres se trompent, et les rois expient leurs erreurs. » La Constitution faisait le partage *(articles* 49 *et suivants)*; plus exactement, elle réglait les rapports et définissait les formes, car, en réalité, il n'y a pas de partage, les ministres n'ont pas de pouvoirs propres, et leurs attributions ne sont que des pouvoirs royaux, conventionnellement exercés par leur moyen. « La puissance de faire exécuter les lois (d'un mot, le pouvoir exécutif) réside dans le Roi, et son autorité s'étend à tout ce que demandent la conservation de l'ordre public à l'intérieur et la sécurité de l'État à l'extérieur, conformément à la Constitution et aux lois. » Les ministres sont la main et la plume du Roi. Mais la main dont il ne peut pas ne pas se servir, la plume qu'il ne peut pas laisser dans l'encrier. « Aucun ordre du Roi ne peut être mis à exécution s'il n'est contresigné par un ministre, qui, de ce seul fait, s'en rend responsable. » Le Roi sanctionne et promulgue les lois. Il a le commandement suprême de l'armée et dispose des forces de terre et de mer. (L'Espagne, qui se souvient de l'empire où jamais le soleil ne se couchait, dit : de mer et de terre.) Il appartient, en outre, au Roi d'expédier les décrets, règlements, instructions qui sont nécessaires pour l'exécution des lois ; de veiller à ce que, dans tout le royaume, s'administre promptement et complètement la justice ; de faire grâce aux délinquants, conformément aux lois, de déclarer la guerre et de faire la paix, en en rendant ensuite compte documenté aux Cortès ; de diriger les relations diplomatiques et commerciales avec les autres puissances ; de faire frapper la monnaie, qui portera son effigie et son nom ; de conférer les grades et les avancements militaires, les emplois civils, les honneurs et les distinctions de toute sorte, de nommer ses ministres, et

de s'en séparer librement ; tout cela, parce qu'il est le Roi, de sa certaine science, puissance, qualité et autorité : *Yo, el Rey*. Par surcroît, — mais alors, préalablement autorisé par une loi spéciale, — il peut aliéner, céder ou échanger une partie quelconque du territoire espagnol ; incorporer au territoire national un autre territoire ; admettre dans le royaume des troupes étrangères ; ratifier les traités d'alliance offensive, les traités de commerce, ceux qui stipuleraient des subsides à une Puissance étrangère, et tous ceux qui peuvent obliger individuellement les Espagnols ; il peut abdiquer la Couronne en faveur de son successeur immédiat ; mais, rien de cela, le Roi ne le peut sans autorisation spéciale et préalable de la loi. De même, avant de contracter mariage, il en doit donner connaissance aux Cortès, à l'approbation desquelles seront soumis les contrats matrimoniaux et stipulations matrimoniales, qui, eux-mêmes et elles-mêmes, devront être l'objet d'une loi. Et, de même que pour le Roi, pour le successeur immédiat à la Couronne ; ni l'un ni l'autre ne pourront contracter mariage avec une personne qui serait, par la loi, exclue de cette succession.

Ici, aux titres VII et VIII, la Constitution porte la marque, on sent la prise d'une histoire encore toute récente. Il faut éviter le retour de grandes querelles, de grands troubles et de grands malheurs. C'est, avant tout, une pacification. Et il n'y a de pacification sûre que s'il n'y a pas de contestation possible. Aussi l'article 59 dit-il, d'une manière un peu insolite pour une Constitution, qui est une loi fondamentale, permanente, indépendante des circonstances : « Le Roi légitime d'Espagne est Don Alphonse XII de Bourbon. » L'article 60 tranche, ou du moins résout par une manière de compromis, de moyen terme, la question de la loi salique, d'où étaient sorties, au cours du siècle, les deux terribles guerres carlistes. « La succession au trône d'Espagne suivra l'ordre régulier de primogéniture et représentation (le fils, à défaut du père), la ligne antérieure étant toujours préférée aux lignes postérieures ; dans la même ligne, le plus proche au plus éloigné ; au même degré, le mâle à la femelle, et, dans le même sexe, la personne la plus âgée à la moins âgée. — *Art.* 61. Une fois éteintes les lignes des descendants légitimes de Don Alphonse XII de Bourbon, accéderont à la Couronne, dans l'ordre qui demeure établi, ses sœurs ; sa tante, sœur de sa mère, et leurs descendants

légitimes, et ceux de ses sœurs, frères de Don Ferdinand VII, s'ils n'ont pas été exclus (réminiscence de Don Carlos déclaré rebelle). — *Art.* 62. Si toutes les lignes énumérées viennent à s'éteindre, les Cortès feront de nouveaux appels (de nouveaux choix), comme il conviendra le mieux à la nation (reconnaissance du principe de la souveraineté nationale, mais on se rappelle que Cánovas attachait l'importance non point au siège théorique de la souveraineté, mais à son exercice effectif : le reste était pour lui vaine dispute d'école). Tout doute de fait ou de droit qui se présenterait par rapport à la succession au trône sera résolu par une loi. Les personnes qui seraient incapables de gouverner ou qui auraient fait chose par laquelle elles mériteraient de perdre le droit à la Couronne seront exclues de la succession par une loi (contre une résurrection, toujours à craindre du carlisme). Quand régnera une femme, le Prince consort n'aura part aucune au gouvernement. (C'est la précaution habituelle contre les surprises de la tête et du cœur.)

Mais les difficultés de la succession, de l'ordre de succession, n'étaient pas les seules ; cet ordre même étant respecté, et précisément pour qu'il le soit, il y a celles provenant de la minorité possible de l'héritier. Le Roi est mineur jusqu'à l'âge de seize ans accomplis. Lorsque le Roi est mineur, son père ou sa mère, ou, à leur défaut, le parent le plus proche dans l'ordre de succession à la Couronne, tel qu'il est établi par la Constitution, sera appelé à exercer la Régence et l'exercera tout le temps de la minorité du Roi. (A la condition d'ailleurs d'être Espagnol, d'avoir vingt ans accomplis, et de n'être pas exclu de la succession.) Le père et la mère du Roi ne pourront exercer la Régence que restés et restant veufs. S'il n'existe aucune personne à laquelle revienne de droit la Régence, les Cortès en nommeront une (une Régence, un conseil de Régence), qui se composera d'une, de trois ou de cinq personnes... Comme le souvenir de Don Carlos pour l'ordre de la succession, le souvenir des tracas éprouvés par la première Marie-Christine et de l'intrusion tyrannique d'Espartero a inspiré, à coup sûr, ces dispositions dont la Régence de la seconde Marie-Christine allait bientôt démontrer l'utilité et recueillir le bénéfice. Le surplus du titre VIII concerne la Régence en cas d'impossibilité pour le Roi d'exercer son autorité, impossibilité reconnue par les Cortès, et la tutelle, privée ou civile, du Roi mineur.

Les cinq derniers titres, — IX à XIII, — de la Constitution du 30 juin 1876 sont succincts. Eux, plus particulièrement, ils ne sont que des amorces ; et, en effet dans les dix ou quinze années qui suivirent, on les vit successivement, pour la plupart, compléter par des lois. Le titre IX, relatif à l'administration de la justice, portait, aux articles 78 et 79 : « Les lois détermineront les tribunaux et juridictions qu'il doit y avoir *(que ha de haber)*, l'organisation de chacun d'eux, ses pouvoirs, et les qualités qui seront exigées de leurs membres. Les jugements en matière criminelle seront publics, dans la forme que détermineront les lois. » Ces articles trouvèrent leur expression finale dans la loi qui, plus tard, par l'action du ministère libéral, institua le jury. Le titre X concernait les députations provinciales et les *ayuntamientos*, municipalités et conseils municipaux. Les principes posés par l'article 84 furent mis en application dans les lois, provinciale du 19 août 1882 et municipale du 2 octobre 1877. Elles forment, à elles seules, tout un code, et l'attention infinie, le soin extrême dont elles furent l'objet, témoignent de l'importance vitale qu'elles présentaient dans un pays à tendances régionalistes, cantonalistes, communalistes, qui, pendant longtemps avaient été, pour l'Espagne de toutes les Espagnes, autant de menaces de dissidence, de dislocation, de dissociation, de dénationalisation.

Les titres XI, XII et XIII traitaient respectivement des contributions, de la force militaire, du gouvernement des provinces d'outre-mer : à vrai dire, ils ne décidaient pas de ces objets, ils les effleuraient, et les réservaient pour une législation future, les expédiant tous les trois en cinq articles et en une trentaine de lignes. Cette législation complémentaire intervint par les décrets royaux du 27 décembre 1892 pour les élections des députés à Cuba et à Puerto-Rico, et par les lois sur la police de la presse du 26 juillet 1883, sur les réunions publiques du 15 juin 1880, par la loi réglant le droit d'association du 30 juin 1887. Pour les mesures destinées à assurer l'ordre public en général (qui sont rarement populaires, mais dont toute la vertu est dans leur exécution), la Monarchie restaurée s'en référait à une loi qui ne pouvait lui être imputée, puisqu'elle avait été promulguée sous le signe de la révolution de 1869, le seing du maréchal Serrano, durant sa première présidence, et le contre-seing du républicain exemplaire Don Nicolás-María Rivero ; celle du

23 avril 1870. Semblablement, pour l'administration et la comptabilité des finances, la Restauration s'en rapportait à une loi de la même période : 25 juin 1870, endossée par le ministre républicain Laureano Figueroa .

Considérée en elle-même, dans l'ensemble de sa composition et dans les détails de son texte, la Constitution du 30 juin 1876 était ce qu'on appelle familièrement de l'ouvrage bien fait. Mais Cánovas n'avait jamais cru que ce fût une lettre morte, en ce sens qu'elle immobilisât tout, qu'elle ordonnât et disposât une fois pour toutes et pour toujours. La Monarchie, comme il la comprenait, était, en ses origines, historique et traditionnelle : la Constitution respectait donc et conservait, de ce qui avait été, ce qui pouvait être encore ; mais, dans sa direction, dans son orientation, elle voulait être moderne, et elle attendait, elle appelait ce qui pouvait être, de ce qui n'avait pas encore été. Si la caractéristique d'une bonne législation est d'être assez prompte pour suivre la vie à chaque pas et assez souple pour se modeler à chaque instant sur elle, il fallait que, par cette qualité aussi, la Constitution monarchique apparût comme la loi des lois. Le président du Conseil des ministres de Don Alphonse XII avait avancé deux maximes, il avait en quelque sorte planté deux jalons sur la route royale. Il avait dit deux choses ; la première : que « une fois l'heure arrivée, il sera facile pour un prince loyal et un peuple libre de s'entendre et de se concerter sur toutes les questions à résoudre » ; et la seconde : que l'avantage du régime parlementaire était de permettre à un parti, parvenu au pouvoir, de faire ce que l'autre n'aurait pas fait, et à l'autre, revenu à son tour, de ne pas défaire ce que son rival avait fait et que lui-même n'eût pas pu ou n'eût pas aimé faire. C'est à la lueur de ces vérités expérimentales qu'allait se dérouler, de 1876 aux environs de 1890, et jusqu'à la mort tragique de Cánovas en 1897, l'évolution constitutionnelle de la Monarchie, restaurée selon sa doctrine et manœuvrant selon sa tactique.

CHARLES BENOIST.

(A suivre.)

Les projets allemands sur la Sarre

Depuis la signature du traité de Versailles, on ne s'est guère intéressé en France au présent et à l'avenir du territoire de la Sarre, question cependant d'une importance vitale pour une partie du pays.

Les suites de la Conférence de La Haye sont venues secouer cette indolence, et les journaux se sont emparés du sujet. Peut-être nous saura-t-on gré d'apporter ici les précisions d'un témoin sur l'état de choses actuel.

*
* *

Conformément aux stipulations du traité de Versailles, la Sarre a été complètement incorporée au système douanier français le 19 janvier 1925 et la barrière provisoire de l'Ouest supprimée ; depuis cette date, en vertu d'une série d'accords commerciaux entre la France et l'Allemagne, elle jouit d'un régime de faveur. C'est ainsi qu'elle peut recevoir d'Allemagne en franchise de droits ou au tarif minimum toute une catégorie d'articles ; d'autre part elle peut exporter en franchise en Allemagne un contingent déterminé de ses produits.

Ces avantages ont été consentis à la Sarre par ses deux voisines pour des raisons communes à l'une et à l'autre, ou

au contraire particulières à chacune : politiques du côté allemand, surtout économiques du côté français. L'industrie métallurgique de la Sarre est, en effet, dans une situation inférieure à l'égard du groupe sidérurgique de la Ruhr et des groupes sidérurgiques de Lorraine ou du nord de la France. Tous ont un matériel plus moderne, la plupart possèdent un système de communications meilleures et des marchés plus proches.

La France a voulu éviter à son industrie de supporter tout le poids des 1 800 000 tonnes d'acier que produit la Sarre ; l'Allemagne a consenti à en absorber une partie dont elle n'avait aucun besoin, uniquement par prestige et dans l'espoir de récupérer le pays politiquement ; au point de vue économique, la Sarre est pour l'Allemagne un poids mort, une hernie de 150 000 travailleurs à réduire.

* * *

Tels quels, les arrangements franco-allemands précités ont permis à la Sarre de vivre en évitant de trop grosses crises ; le chômage n'y a jamais atteint que des proportions minimes grâce à l'esprit de devoir du patronat et, il faut le dire, à l'éducation commerçante du monde ouvrier. Les usines vivent, font des bénéfices moyens qui ont permis la reprise des amortissements et de distribuer quelques dividendes modérés. La population vit assez bien et les dépôts, tant dans les caisses d'épargne que dans les banques, ont augmenté dans des proportions très sensibles depuis un an, mais restent insuffisants par rapport aux besoins et le taux des prêts reste très élevé.

* * *

La Sarre a ainsi trouvé dans ce provisoire son équilibre ; ce n'est pas une des moindres surprises de l'après-guerre, mais elle est l'honneur de cette pupille de la Société des Nations. Tout n'y est pas assurément pour le mieux, on s'y plaint de bien des choses, même du poids des impôts alors que le contribuable sarrois paie 100 francs là où son congénère allemand en paye 140. Le maximum de centimes commerciaux, sauf quelques rares dérogations, y est de 165 pour 100 ; en Allemagne il n'est pas rare de le voir monter jusqu'à 700 pour 100.

Les transactions avec la France se font sans entraves, la Sarre est notre cliente pour un chiffre qui, suivant son origine allemande ou française, varie de 1 500 000 000 à 2 000 000 000 ; l'un et l'autre sont honorables. Nos départements de la Moselle et du Bas-Rhin sont particulièrement intéressés à ces transactions dans toutes les branches de leur activité et de leur vie commerciale pour laquelle la Sarre présente un débouché unique. Il faut citer encore les textiles de Champagne, de Flandre, du Haut-Rhin ; les vins, les eaux-de-vie de nos régions productives ; le bétail, les sucres, les cultures maraîchères ; les primeurs et les fruits du Midi, nos grands ports pour les céréales et les produits coloniaux, Dunkerque pour l'exportation des aciers et autres produits poudéreux.

Un très grand nombre de nos régions françaises, outre nos départements frontières, se trouvent donc intéressées au maintien du *statu quo*. Celui-ci n'est pas moins nécessaire au Sarrois dont l'existence dépend, au moins pour les trois quarts, des fournitures de l'Alsace, de la Lorraine et de la France entière.

Le but des négociateurs allemands est de bouleverser cette situation et de réintégrer la Sarre au Reich, que ce soit ou non l'intérêt de la Sarre ; pour nous il s'agit de défendre tout ensemble les positions que nous avons acquises et nos intérêts qui se trouvent être communs à ceux de sa population.

Quel est donc, en l'occurrence, l'état d'esprit du Sarrois? Ses intérêts étant conformes aux nôtres, il devrait soutenir notre point de vue et régler là-dessus son attitude. En réalité les choses se passent tout autrement. On doit dire, dès l'abord, que la presse locale est tout entière dans la main de Berlin, n'agit que sur ses ordres, ne présente que son point de vue, c'est assez dire qu'elle soutient la nécessité pour la Sarre de rentrer dans la patrie allemande dont elle serait, à l'en croire, une partie intégrante. Ainsi la plus grande partie de la population reste-t-elle entièrement ignorante des réalités pratiques qui la concernent et soigneusement mise en garde contre ceux qui pourraient l'éclairer. Le caractère du Sarrois est d'ailleurs propre à favoriser cette emprise ; il est craintif, n'aime pas se compromettre, car il se souvient du régime dont les plus éclairés d'entre eux appréhendent le retour. Cette petite minorité hésite à se confier ou ne le

fait qu'à bon escient, en petit comité, et n'osera jamais donner une expression publique à ce qu'elle croit être l'intérêt du pays. Aussi importe-t-il de faire connaître sa pensée intime et de montrer qu'elle cadre avec l'intérêt français, car c'est le point de vue économique qui seul doit compter ici pour lui.

Un changement de régime au profit de l'Allemagne ne pourrait se faire qu'au détriment de la France et de la Sarre.

Il existe, en effet, une loi économique rarement enfreinte et qui démontre que le coût de la vie s'adapte automatiquement à la valeur de la monnaie d'un pays. Il en était ainsi avant la guerre en Allemagne comme en France : ce qui coûtait un franc en France coûtait généralement un mark en Allemagne. La guerre, puis la paix, la crise monétaire en Allemagne, celle qu'a subie la France, et enfin la stabilisation dans les deux pays, n'ont fait que confirmer ce phénomène. L'écart, autrefois de 20 pour 100, se retrouve sensiblement le même, 30 pour 100 environ à l'intérieur, 22 pour 100 en Sarre par suite de la densité très forte de la population. Tout le problème des conversations futures gît dans cette constatation brutale. L'index du coût de la vie est en Allemagne de 22 pour 100 plus haut que celui de la Sarre et les conséquences peuvent s'en résumer ainsi :

Travaillant sous le régime du franc français, à l'abri des conventions franco-allemandes, du traité de commerce franco-allemand, la Sarre vit. Elle possède en ce moment un prix de revient acceptable par rapport au prix de vente de ses produits en France, en Allemagne ; à l'étranger, où s'appliquent les prix mondiaux puisqu'il s'agit surtout de métallurgie, ses prix de revient lui permettent de vendre avec un bénéfice tout juste suffisant ; ils ne sont pas compressibles ; quant aux prix de vente elle ne les fait pas, elle les subit.

Ce fait établi et qui ne peut être contesté, la réintégration de la Sarre dans le Reich aura pour conséquence immédiate une élévation des salaires de 22 pour 100, qui retentira aussitôt sur le prix des matières premières, combustibles, transports, impôts ; ainsi se trouvera détruit l'équilibre péniblement acquis après une longue crise d'adaptation, les trois quarts des usines seront contraintes de cesser le travail ; la consommation du charbon se trouvera réduite, son prix augmenté et du même coup des milliers d'ouvriers

et de mineurs seront contraints au chômage, ce qui créera un foyer d'agitation redoutable. Si pour écarter ces menaces trop réelles, le Reich entreprenait de déverser des millions en Sarre, de pratiquer le Dumping, de subventionner les usines, le résultat ne s'en ferait pas moins sentir le jour où la charge deviendrait insoutenable. Le fait est là avec ses conséquences, qui seraient désastreuses pour tous, patrons, ouvriers, producteurs, consommateurs.

Avant même d'aborder le problème politique, les experts qui vont se réunir se heurteront à un obstacle infranchissable. L'Allemagne, en effet, ne saurait tenter de rétablir sa suzeraineté politique sur la Sarre sans vouloir du même coup rétablir ses douanes à la frontière de Waterloo, sans y réintroduire sa monnaie. Que peuvent les experts? Les lois économiques sont les plus fortes. Souhaitons que leurs entretiens servent au moins à la constatation de ce fait contre lequel ni M. Stresemann, ni M. von Simson, ni Hermann Röchling ne peuvent rien, et ce dernier le sait pertinemment.

Alors que la Sarre n'a été consultée sur ses destinées ni en 1815, ni en 1919, un plébiscite était prévu pour 1935. Le caractère d'un arrangement futur devrait être de réaliser du définitif. Aussi les négociateurs prétendront-ils apporter une telle solution. Mais, a-t-on le dessein de laisser la voix aux populations pour se prononcer sur le sort qui leur aura été fait? Leur donnera-t-on le droit de s'exprimer là-dessus par oui et par non? Car en fin de compte, tout changement au statut actuel se ferait à leurs dépens.

XXX.

Le Mystère royal de Philippe-Auguste[1]

(Au cours de la 2e Journée (*Scènes de ménage*), et qui se passe à Paris, Philippe-Auguste dissout la coalition, un peu par les armes, davantage par la politique, y aidé par Frère Guérin, Guillaume de Metz, Maufras. Entre temps, il surveille l'édification de Notre-Dame de Paris, entreprend celle du Louvre, le pavement des rues, de concert avec l'évêque et les bourgeois, et se prépare à la lutte contre l'Angleterre. La fortune de Jaconas monte.)

TROISIÈME JOURNÉE

Les affaires sont les affaires.

Marche guerrière. Devant le rideau, la Mort, drapée en religieuse, Maufras. Une cloche tinte sept fois. La Mort compte les coups.

Maufras. — Oui. Sept années sonnées à l'heure du Seigneur, depuis que du paysan Maufras le roi Philippe a fait son chevalier : en la matinée même qui lui sonna son heure couronnée. Tant qu'à ce moment-ci, où notre éternel ennemi d'Angleterre succombe. deux cents ans juste ont coulé depuis que nos pères couronnaient Hugues Capet, le sauveur de Paris ; et juste trois cents ans depuis que nos barons élirent Eudes le Grand, premier roi des lis, et le propre fils de Robert le Fort.

Mon jeune souverain a soumis les rebelles. Il ne se défend plus,

(1) Voir *la Revue universelle* du 15 octobre 1929.

il attaque, il s'est osé jeter sur ce terrible monarque, qu'il faut bien enfin chasser de France.

(Deux autres coups sonnent.)

MAUFRAS. — Le sablier du temps nous précède. Veuille votre patience laisser mouvoir deux années encore, où, je vous le jure, nous avons tous bien travaillé. Et moi, je vais remplir une douloureuse mission. *(Il sort.)*

LA MORT. — Deux qui vont mourir : une jeune reine, un vieux roi. Tous autour s'agitent, tous me guettent, moi qui les guette tous, moi par qui tout s'achève, s'achève afin de continuer. *(Elle sort.)*

(Apparaît l'Ombre sanglante de saint Thomas de Cantorbéry :)

— Moi, Thomas de Cantorbéry, évêque, assassiné par ce roi anglais, qui va rendre ses comptes au roi des rois, je reviens ici, pour absoudre, et pardonner. *(L'ombre s'efface.)*

SCÈNE PREMIÈRE

Le camp de Henri II devant Chinon. En avant, les Français, Guillaume de Metz, Frère Guérin, Jaconas et autres discutent avec Jean sans Terre. En arrière, la tente de Henri II, close, gardée par des Anglais. Tous, sauf Jean sans Terre, arborent l'insigne des Croisés.

Deux sœurs de charité sortent de la tente royale. Jean sans Terre court à elles.

UNE SŒUR. — Dieu soit loué : le roi va mieux, il se réveille, il vous appelle. *(Elles rentrent.)*

JEAN SANS TERRE. — Oui, papa en a bien encore pour quelques jours. Oui, mais, d'ici là, que va tenter ma brute de frère, Richard? Et, où se cache-t-il, seulement?... Et Philippe? Mais, Philippe, rien à tirer de lui. *(Il retourne vers les Français.)*

GUILLAUME DE METZ. — Noble comte, que vous ajouter? Notre roi, affreusement fatigué par toute cette campagne, repose encore : et qui se risquerait à troubler son repos royal?

JEAN SANS TERRE, *à part.* — Phrases, phrases! *(Haut.)* Est-ce donc là ce qu'il va me falloir rapporter à mon père — un roi, lui aussi! — qui sur sa couche d'agonisant sollicite une conférence suprême?

GUILLAUME DE METZ. — Votre piété filiale exagère, noble comte :

le roi d'Angleterre ne peut être déjà si bas : votre visage ne dit pas encore oui.

JEAN SANS TERRE, *à part.* — Apprends le métier, Jeannot! *(Haut.)* Ma loyale face d'Anglais se prête mal aux grimaces. Quoi qu'il en soit, c'est tout l'honneur britannique qui piétine, attendant le bon plaisir de votre maître. Et ceci, en le propre camp anglais.

FRÈRE GUÉRIN. — Où veut-il en venir?

JACONAS. — Et pas un mot de Richard!

GUILLAUME DE METZ. — Oh! camp anglais par notre permission. La ville est à nous.

JEAN SANS TERRE. — L'Angleterre attend.

GUILLAUME DE METZ. — Hélas, noble comte, nous aussi.

FRÈRE GUÉRIN. — Nous attendons notre auguste maître ainsi que la minute espère la minute.

JEAN SANS TERRE. — L'Angleterre a attendu. *(Il sort. Entre Maufras. Jean sans Terre rentre aussitôt.)*

SCÈNE II

MAUFRAS. — Salut, nobles seigneurs!

GUILLAUME DE METZ. — Dieu te garde, ami!

MAUFRAS. — Ah! messeigneurs, les lamentables nouvelles! Notre reine se meurt.

JACONAS, *désignant Jean sans Terre.* — Hum, hum!

FRÈRE GUÉRIN, *avec signes.* — Se meurt? Mais non : et de quoi, grand Dieu!

GUILLAUME DE METZ, *à Jean sans Terre.* — Déjà revenu, comte Jean?

MAUFRAS. — Hélas, et de quoi, sinon de la fièvre maligne que vous savez qui la tenait, et qui redoubla quand le roi est parti? Ne t'en va pas, lui disait-elle hier encore : tu ne me reverras plus! Hélas, il lui fallait rejoindre le duc Richard!

JACONAS. — Hum, hum, hum!

FRÈRE GUÉRIN. — Si jeune petite reine!

JEAN SANS TERRE. — *Dona ei requiem, Domine!*

GUILLAUME DE METZ. — Comte Jean, comte Jean, notre reine est encore en vie...

JEAN SANS TERRE. — Tout ainsi que votre vénéré roi.

FRÈRE GUÉRIN. — Et du moins a su fleurir d'un gracieux rejeton la jeune souche des lis.

JACONAS. — Gracieux : bien dit.

Maufras. — Pourtant me faut-il joindre notre maître. Déjà me voudrais-je revenu.

Jean sans Terre. — Avec votre roi?

Maufras. — Mais, sans doute !

Jaconas. — Hum, hum !

Jean sans Terre. — Excusez-moi, honorés amis : mais mon pauvre père se sent bien mal. *(A part.)* Mon frère est ici ! *(Il regagne la tente.)*

SCÈNE III

Frère Guérin. — O bel ami, bel ami ! votre éloquence, en une toute petite minute, aura mis bas bien des journées de travail !

Maufras. — Eh quoi?

Guillaume de Metz. — Du même coup vous informez le jeune seigneur Renard-fine oreille, et que notre souverain se voit rappelé à Paris, et que notre souveraine...

Frère Guérin. — Hélas ! silence sur la reine !...

Guillaume de Metz. — Oui... Et qu'il conférait ici, en quel mystère ! avec le duc Richard !

Maufras. — Non, quoi, Richard, l'ennemi capital !

Guillaume de Metz. — Le duc Richard, son pour la troisième fois nouveau grand ami, si je sais encore compter... Non : quatrième.

Maufras. — Ma cervelle de paysan n'entend rien aux sortilèges.

Frère Guérin. — Vieil ami, ce sortilège s'appelle l'intérêt.

Maufras. — Intérêt, intérêt?

Jaconas. — Intérêt, intérêt.

Maufras. — Intérêt, intérêt !... Richard, par deux morts soudaines, héritier d'un moribond... il aide notre roi à le dépouiller?

Frère Guérin. — O vieil ami tout neuf ! Père, fils, frères. *(Désignant la tente.)* Tout ce monde-là se dévore !

Jaconas. — A juste titre.

Frère Guérin. — A juste titre, vous l'avez dit. (Édifiante famille) ! Et donc, notre joyeux Richard tremble que, tandis qu'il va mener son grand tapage à Jérusalem, le frérot ne suborne le cerveau affaibli du papa : intérêt, intérêt ! Aussi marchande-t-il l'appui de notre roi, contre quelque solide pot-de-vin.

Guillaume de Metz. — Du moins supposons-nous.

Frère Guérin. — Mais, il fera jour demain !

Jaconas. — Hélas, notre roi s'ouvre peu, même à ses fidèles.

Maufras. — Moi, paysan, je vois que, demain, le duc Richard va tout ressaisir.

GUILLAUME DE METZ. — Bien dit, mais...

JACONAS. — Et donc qu'un si haut exemple vous serve d'enseignement, et précepte, et leçon !

MAUFRAS. — Ho, halte ici, voisin ! Si la flèche a manqué le but, tant pis pour l'archer : mais la leçon ne me tombera pas d'aussi haut que l'exemple : vous, voisin, vous êtes trop petit ! Je veux voir le roi !

FRÈRE GUÉRIN. — Il fera jour demain ! Et même plus tôt. Ce qui est fait est fait.

MAUFRAS. — Ce qui est fait est fait : bonne parole dite.

JACONAS. — Sans rancune, voisin. Vous l'exigez? Allons !

FRÈRE GUÉRIN. — Quoi ! vous aussi, compère? Vous qui mieux que personne savez combien ses colères sont terribles s'il est prompt à s'apaiser ! Je vous comprends de moins en moins.

MAUFRAS. — Soit. Je veux voir le roi.

FRÈRE GUÉRIN. — Quelle rage contre soi-même !

GUILLAUME DE METZ. — Silence tous deux. Un seul commande ici en l'absence du maître ! *(Jean sans Terre rentre.)*

SCÈNE IV

FRÈRE GUÉRIN. — Trop tard, enfants : voici qui vous devance.

JEAN SANS TERRE. — Messeigneurs, le roi d'Angleterre...

MAUFRAS. — Oh ! grand Dieu, il est mort !

JEAN SANS TERRE, *à part.* — O, Satan, quelle pensée !

GUILLAUME DE METZ, *à Maufras.* — Peut-être ne s'est-il jamais si bien porté !

JEAN SANS TERRE. — Le roi d'Angleterre réclame son fils le duc Richard...

GUILLAUME DE METZ. — Noble comte, nous ne sommes pas les gardiens du duc Richard.

JEAN SANS TERRE. — Le duc Richard se tient en colloque avec votre roi !

GUILLAUME DE METZ. — Notre maître se tient où et avec qui le veut son bon plaisir, noble comte !

JEAN SANS TERRE. — Ah ! soit. *(Il va à la tente anglaise, y pénètre, en ressort et, prenant à part le soldat de garde.)* Ton maître est mort ! Oui : ton roi est mort ! Va, c'est moi qui l'ordonne, va, partout le camp, va proclamer : le roi d'Angleterre est mort ! Cours. *(A part.)* Ah ! Richard, je te ferai bien sortir ! *(Haut.)* Mais, cours donc : le roi d'Angleterre est mort !

LE SOLDAT, *sortant.* — Le roi d'Angleterre est mort !... *(Tumulte.)*

JEAN SANS TERRE, *à Guillaume de Metz.* — Moi aussi, je suis fils de roi. *(Il rentre.)*

MAUFRAS. — Canaille !

JACONAS. — Le jeune homme est fort.

FRÈRE GUÉRIN. — Trop.

GUILLAUME DE METZ. — Trop. Allez, il est temps. *(A Jaconas.)* Vous, au roi... *(A Maufras.)* Non : vous. *(A Jaconas.)* Et vous, au duc Richard : vous connaissez les deux chemins, sire de Rouvres. Et pas de discours : le duc en saura toujours assez. *(Maufras et Jaconas sortent.)*

FRÈRE GUÉRIN, — Que pensez-vous de la Croisade à présent? Tel hourvari va-t-il pas arrêter tout?

GUILLAUME DE METZ. — Dieu veuille, et me pardonne mon vœu ! Et vous aussi, mon père. Voir le souverain aventurer, Dieu sait où, la fortune du royaume, ah !

FRÈRE GUÉRIN. — Mon habit me retient de répondre : *Amen.* La croisade d'un roi de France se court en France, maintenant.

GUILLAUME DE METZ. — Silence : la voici, la pensée de France.

SCÈNE V

PHILIPPE-AUGUSTE, *entrant avec Maufras.* — Chère petite fleur de Hainaut, pauvre petite reine ! Premier chagrin qu'elle m'aura causé ! Je lui fus bien dur, une certaine fois : vous vous le rappelez, Guillaume?

GUILLAUME DE METZ. — Peut-être le fallut-il, seigneur?

PHILIPPE-AUGUSTE. — Il le fallait, hélas. Mais, l'heure s'envole. Partons. Amenez mon fils. Et le duc Richard? *(Geste de Guillaume de Metz.)* Bien. Pourvu seulement que son père ne meure pas avant mon retour... oh, qu'ai-je dit? oh, pourvu grand Dieu, que ma reine ne meure pas avant mon arrivée !... C'est Jean qui m'inquiète, ah, le jeune flaireur !... A propos vous autres, qui donc colporte partout sa mort?

GUILLAUME DE METZ. — A qui, seigneur?

PHILIPPE-AUGUSTE. — Hé, au vieux !... au noble roi d'Angleterre?

GUILLAUME DE METZ. — Le flaireur.

PHILIPPE-AUGUSTE. — Je l'aurais juré. Et le voici, bien entendu. *(Jean sans Terre rentre.)*

SCÈNE VI

Jean sans Terre, *il sort de la tente royale avec Me Roger, lequel rentre dès qu'il a aperçu Philippe-Auguste.*

Philippe-Auguste. — Non : les voici.

Guillaume de Metz. — Quoi, seigneur?

Philippe-Auguste. — Rien... rien encore.

Jean sans Terre. — Seigneur, mon père bien-aimé a réussi enfin à trouver le repos.

Guillaume de Metz, *à frère Guérin.* — Changement de musique.

Philippe-Auguste, *à Guillaume de Metz.* — Le repos éternel? *(A Jean sans Terre.)* Jean, vous ne sauriez croire à quel point vous me rendez satisfait !

Jean sans Terre. — Seigneur...

Philippe-Auguste. — L'ennemi le plus acharné ne résisterait pas à cette sollicitude filiale. Moi, je ne fus jamais son ennemi. Seul le malheur des temps le rendit notre adversaire. Mais nous voulons espérer que ce grand monarque se verra bientôt rétabli en santé. Dès lors, comte Jean, incontinent, sur le tombeau du Christ enfin reconquis, flotteront vos léopards en frères près de mes joyeux lis !

Jean sans Terre. — Ainsi soit-il ! Et Dieu là-bas, vous maintienne en bonne santé et fraternité, ainsi qu'avec mon bon frère Richard !

Philippe-Auguste. — Ainsi soit-il, à mon tour !

Jean sans-Terre. — Et je venais déjà vous supplier, à mon tour, de transmettre à la gracieuse reine de France les vœux de mon pauvre père, et de moi, s'il m'est permis de me nommer.

Philippe-Auguste, *à part.* — Son père qui dort ! *(Il va et vient, songeur.)*

Frère Guérin. — Va, glapis, double oiseau de malheur !

Maufras. — O ma pauvre souveraine, chacun t'enterre déjà !

Jaconas. — Ainsi qu'on enterre le souverain d'en face : c'est la vie, selon que dit le roi.

Maufras. — Oh, si je pouvais prolonger sa vie, à elle, de toute sa vie à lui !

Jaconas. — Bah, pour quelques heures !

Guillaume de Metz. — Jeune ami, souhaite bien plutôt, puisque nous en sommes aux souhaits, souhaite que les dernières heures de ta reine prolongent les heures de notre mortel ennemi ! Oui.

Philippe-Auguste. — Je ne vois pas clair, je ne vois pas clair... et il voit trop clair, le camarade ! *(A Jaconas.)* Et Richard?

Jaconas. — On vient de l'apercevoir... suivi de Me Roger.

Philippe-Auguste. — Ah ! Me Roger? Moi aussi. Excellent.

Jean sans Terre. — Donc, puisque vous nous quittez...

Philippe-Auguste, *à part.* — Moi? *(Haut.)* Oui, oui, oui...

Jean sans Terre. — Lequel de ces nobles seigneurs vous va suppléer auprès du roi mon père?

Philippe-Auguste, *à part.* — Hum ! *(Haut.)* Qui? vous, fidèle ami, vous ! Saurai-je trouver plus habile avocat?

Jean sans Terre. — Moi?

Philippe-Auguste. — Vous.

Jean sans Terre. — Vous connaissez mon dévouement...

Philippe-Auguste. — Je vous connais, comte Jean.

Jaconas. — Le duc Richard.

Jean sans Terre. — Je ne saurais supporter cette affreuse présence.

Philippe-Auguste. — Et moi qui prétendais vous réconcilier, ici même !

Jean sans Terre. — Réconciliez donc le loup et l'agneau, réconciliez le serpent et la colombe ! Pardonnez-moi, sire roi et souffrez que je retourne veiller le repos de mon bien-aimé père. Mais, quoi qu'il advienne, souvenez-vous — il vous en a déjà fourni assez de témoignages — que le pauvre Jean sans Terre demeure votre fidèle envers et contre tous.

Philippe-Auguste. — Rien n'échappe au roi, ne le saviez-vous pas encore? *(Jean sans Terre rentre dans la tente.)* Le serpent et la colombe ! la colombe. Ah !

SCÈNE VII

(Richard entre.)

Richard. — Salut à nouveau, sire roi. N'est-ce pas ma canaille de frère qui se sauve d'auprès de vous?

Philippe-Auguste. — Le comte Jean m'entretenait de la maladie de votre père.

Richard. — Puissent-ils crever tous les deux ! Et chacun déjà colporte que le vieil Henri est mort, et moi je croyais que vous vouliez m'en confirmer la nouvelle.

Philippe-Auguste. — Votre frère m'annonçait que votre père va mieux.

Richard. — Vrai? Vrai ! Ah !... Ainsi, vous nous quittez?

Philippe-Auguste, *à part.* — Ah ! ah ! lui aussi?

(Maufras amène le jeune Louis; Jean sans Terre se montre par l'ouverture de la tente, puis se retire aussitôt.)

PHILIPPE-AUGUSTE. — Duc Richard, me permettez-vous? nous sommes père et fils. Mon petit Louis, mon petit lion, mon petit roi, ta mère est bien malade, ton grand ami Maufras te l'a annoncé. Mon devoir était de lui donner mes baisers, mais un devoir plus rigoureux m'enchaîne ici. C'est toi, petit roi, toi qui lui porteras les baisers de ton père et me rapporteras les siens. *(Il l'embrasse.)* Voyons, ne pleure pas, mon doux enfant : un roi de France ne pleure jamais. Songe seulement que ta mère est espérée au ciel par les anges, et qui sont tout pareils à toi, à toi et à elle. Répète-lui, et grave bien ces paroles en ta jeune âme, que ton père, qui l'a tant aimée, ne l'aima jamais plus qu'à cette heure où une nécessité de fer lui dérobe ce dernier baiser. *(Il l'embrasse encore.)* Ce baiser, cher enfant, va, cours, offre-le-lui bien vite, et apprends combien il est dur d'être roi.

LOUIS. — Papa roi, laisse ton petit Louis t'embrasser encore, et c'est de la part de maman reine. *(Il part avec Maufras. Philippe-Auguste pleure.)*

SCÈNE VIII

FRÈRE GUÉRIN. — Voyez : son petit cœur gonflait à se rompre, et il n'a pas versé une larme.

JACONAS. — Oui, roi déjà, lui aussi.

GUILLAUME DE METZ. — Un roi de France...

RICHARD. — Combien vous aimez-vous tous, dans cette famille de France !...

FRÈRE GUÉRIN. — *Non fecit taliter omni nationi!*

RICHARD. — Ainsi, vous restez?

JEAN SANS TERRE, *sortant de la tente, à Guillaume de Metz.* — Noble seigneur, le roi de France nous ayant abandonnés, en remplacement de lui nous vous attendons, le roi mon père et moi... *(Apercevant Philippe-Auguste et Richard.)* Ah!

PHILIPPE-AUGUSTE. — A Dieu ne plaise que j'eusse fait cette injure à votre père : je reste et je vous suis.

RICHARD. — Et moi de même. Oui, je prétends vous accompagner.

PHILIPPE-AUGUSTE. — Richard ! Richard !

RICHARD. — Oui. Me jugez-vous de trop? Prenez-vous honte de Richard? Ou tramez-vous déjà contre son trône?

PHILIPPE-AUGUSTE. — Richard, Richard, votre père vit toujours !

Richard. — Oui, pour deux heures. Aussi, n'agrée-t-il plus à Richard de mijoter dans toutes vos combinaisons. Chacun me nomme Cœur de Lion, — on m'eût aussi bien pu me nommer cœur de Tigre... ou de Léopard, selon notre blason, — et moi tout jeune enfant encore, c'est déjà par ce nom terrible qu'il me désignait en tremblant.

Philippe-Auguste. — Et qui donc : « il »?

Richard. — Eh, lui, le vieux ! Ce que je veux est bien simple : c'est mon héritage.

Philippe-Auguste. — Hé, attendez qu'il soit tout à fait mort, doux ami !

Richard, *avec rage.* — Ah !

(Cris au dehors.) Le roi d'Angleterre est mort !

Le soldat, *reparaissant.* — Le roi d'Angleterre est mort !

Richard, *tirant l'épée et se jetant sur lui.* — Ah ! c'était donc toi? Et qu'en savais-tu, traître damné, voleur de mon trône? Qui t'a payé? Jean? ou Philippe?

Le soldat, *tombant.* — C'est le comte... Comte, sauvez-moi !...

Frère Guérin. — Quelle basse férocité !

Jean sans Terre, *poignardant le soldat par derrière sans être vu.* — Meurs, bavard !

Philippe-Auguste. — En ma présence ! Ah ! Richard, avant l'heure écoulée, vous me revaudrez cet affront ! Il est temps pour tout... Soit, entrons. Seulement, d'abord, veuillez déposer cet attirail de meurtre dont nous voyons que vous savez trop bien vous servir... Encore un coup, je veux ignorer vos desseins, mais si vous prétendez pénétrer à ma suite, oubliez cette épée sanglante ; et aussi cette dague, et aussi ce poignard. Faut-il rappeler au roi de tout à l'heure qu'en présence d'un souverain nul n'a le droit de se couvrir de fer, le Seigneur de là-haut ayant à nous seuls commis le glaive de sa justice? Et faisons disparaître ce pauvre diable. *(Examinant le corps.)* Ah ! *(A Jean sans Terre qu'il surprend essuyer son poignard à la dérobée.)* Faisons disparaître, n'est-ce pas? *(A Richard qui se désarme.)* C'est égal, cousin, vous frappez comme le dieu Mars lui-même !

Richard, *modestement.* — La griffe du lion ! Mais, ah ! roi Philippe, que n'êtes-vous parti !

Philippe-Auguste, *à part.* — C'eût peut-être simplifié la succession... Trop... *(A Jean sans Terre, qui rengaine son poignard.)* C'eût peut-être simplifié la succession?

(Jean sans Terre rentre dans la tente.)

SCÈNE IX

La tente s'ouvre. Entrent Philippe-Auguste, Richard, Frère Guérin. Henri II, grelottant contre un grand feu, se lève péniblement, appuyé sur Jean sans Terre et sur Me Roger, son chancelier.)

HENRI II. — Roi Philippe, salut.

PHILIPPE-AUGUSTE. — Salut, ô roi Henri. *(A part.)* O pauvre majesté royale! *(Haut.)* Mais, Henri, vous vous soutenez à peine! Allons, Richard, un siège?

RICHARD. — Cela? Jamais!

PHILIPPE-AUGUSTE. — Ce sera donc moi.

HENRI II. — Non! le condamné entendra debout la sentence de son bourreau... *(Apparaît derrière Henri II l'ombre sanglante de saint Thomas de Cantorbéry.)* Oh! ce bourreau n'est point vous, loyal Philippe : c'est mon meurtrier et héritier, mon fils, ce traître! Oui, traître! toi qui as mis ton père dans l'état où tu le contemples, toi qui as rendu hommage, à genoux, au roi de France, ton père vivant encore!

RICHARD. — A votre exemple! à votre exemple! Selon la loi! Jusqu'à ce que vous mourriez et que je devienne roi, ma comté de Poitou, tout d'abord, de lui seul je la tiens. Après, nous verrons. Et c'est vous qui premier avez dilapidé notre couronne d'Angleterre avec ses dépendances françaises, vous qui vous apprêtez à me voler ce qui en subsiste au profit de ce fourbe, de ce lâche, que j'aperçois ricaner derrière vous!

PHILIPPE-AUGUSTE. — Oh! Richard! Richard!

JEAN SANS TERRE. — Brute parricide! assassin de ton père!

PHILIPPE-AUGUSTE. — Deux frères! deux fils!

HENRI II. — O mes derniers enfants! les seuls qui me restent!

FRÈRE GUÉRIN. — Des chrétiens! des chrétiens!

RICHARD, *se précipitant sur Jean sans Terre.* — Couard! Voleur! Voleur!

PHILIPPE-AUGUSTE, *se jetant entre eux.* — Silence, malheureux!

HENRI II. — Ils me tuent! Ils me tuent!

PHILIPPE-AUGUSTE. — Mes amis!

RICHARD. — Roi de France, laissez-moi parler, je vous en conjure! Monseigneur mon père, c'est vrai, j'ai envers vous abjuré tout hommage. Pourquoi? Parce que je ne vous dois plus rien, et vous

me devez, vous, mon héritage, oui : Angleterre et Normandie ; à moi et à nul autre, surtout à ce foireux !

PHILIPPE-AUGUSTE. — Richard, vous passez toute mesure !

RICHARD. — Je me modère. Je me modère par révérence envers Votre Majesté, ô mon roi. Oui, j'ai rendu mon loyal hommage au roi de France pour mes terres de France, dont lui et nul autre n'est le suzerain et tout ainsi que vous-même jadis avez agi. Pourquoi? Afin qu'en sa loyauté il m'aide à les défendre, envers et contre tous : oui, et contre tout d'abord un frère félon, et un père dénaturé et qui ne sait plus ce qu'il fait ! Et je les lui veux abandonner même, ici même entendez-vous, s'il le faut, afin que vous ne me spoliez pas du reste !

HENRI II. — Mes fils, oh ! mes fils, mes fils !

PHILIPPE-AUGUSTE. — Silence, Richard ! Justice en ma terre de France ne vous défaudra jamais, soit pour, soit contre vous. Mais, moi, le roi, je vous l'ordonne : silence ! oui, moi seul souverain sur ce terroir où nous voici !

JEAN SANS TERRE. — Bon, cela.

FRÈRE GUÉRIN. — Et moi, à tous je crie silence ! O malheureux, oubliez-vous déjà le tombeau du Seigneur où se vautre le mécréant? Oubliez-vous déjà le serment sacré dont je vois saigner le signe sur vos poitrines, ainsi que Lui-même a saigné sur sa croix? ce serment qui eût dû s'être empreint de même à même vos cœurs, avec votre propre sang ! *(Se jetant à genoux.)* Infortunés enfants ! Jérusalem, notre mère, pleure, elle pleure et ne veut pas être consolée, que par le baiser vainqueur de ses fils ! Oh ! la paix de Dieu, mes amis !

(Philippe-Auguste le relève.)

HENRI II. — Entendez-moi, vous tous : c'est un mort qui vous parle. Roi de France, mon suzerain, devant vous encore ploierais-je le genou, si mes mourantes forces me le permettaient... Je consens à tout. Je ne veux pas que mes suprêmes heures voient mes suprêmes rejetons se dévorer après avoir dévoré leur père. Ni non plus qu'en chevalerie soit proclamé que par le fait de Henri Plantagenet, le tombeau du Christ aura servi d'auge à la jument de Mahomet... Je consens à tout... Roi Philippe, ordonnez... qu'on nous laisse seuls... rien que nos chanceliers.

PHILIPPE-AUGUSTE. — Richard, ayez confiance en moi.

HENRI II. — Aie confiance en ton père, mon Jean ! *(L'ombre de saint Thomas de Cantorbéry disparaît.)*

SCÈNE X

HENRI II. — Oui, je vous abandonne tout. Aussi bien l'avez-vous conquis déjà ! Bourges, Châteauroux, Issoudun ; Frèteval en Vendômois, Chaumont, Amboise, — ma chère Amboise ! — Tours avec la Touraine... ah ! la Touraine ! Argentan et Le Mans... quoi encore? Oui, l'Auvergne encore ! plus les 30 000 marcs d'or que vous revendiquez et que je ne sais où prendre ! Voyez les protocoles, tout prêts.

PHILIPPE-AUGUSTE. — Votre cœur de père ne me refusera pas le pardon de son fils, Richard?

HENRI II. — Hein? Hein?... Tout, je le répète, oui, tout mais pas cela ! tout, pour pas cela ! Passons à la seule condition que je mets.

PHILIPPE-AUGUSTE, *froidement.* — Pardonnez-moi, mon père, mais cela fait deux conditions?

HENRI II. — Non, une seule, mais à laquelle je tiens comme à ma vie... ta vie, ô pauvre Plantagenet ! Je me sais environné de traîtres... vos agents contre moi... qui sait? peut-être bien les miens contre vous : car un traître saurait-il s'empêcher de trahir plus qu'un ivrogne de boire?

PHILIPPE-AUGUSTE. — Hélas, mon père, c'est la vie ! N'est-ce pas, maître Roger?

HENRI II. — Je veux, je veux les connaître... oh ! à titre, bien entendu, réciproque ! Je fais serment de ne leur causer nul dommage... Seulement, vous comprenez, Philippe, Henri Plantagenet préfère ne pas mourir en dupe... Roi Philippe, puis-je espérer ceci de votre foi royale?

PHILIPPE-AUGUSTE. — Oh ! infortuné Henri !

HENRI II. — Vous refusez, Philippe? Entendez, je répète : amnistie, amnistie pleine et entière... et sur votre assurement !

PHILIPPE-AUGUSTE. — Oh ! pour vous-même, Henri, Henri, n'insistez pas !

HENRI II. — Le plus absolu secret ! Nul ne saura, même eux !

PHILIPPE-AUGUSTE. — Hélas ! vous saurez, vous !

HENRI II. — Je veux savoir ! Je veux savoir ! C'est pour savoir que je consens à tout... à tout, même, entendez, même à pardonner à Richard ! Est-ce dit? Sinon, rien !

PHILIPPE-AUGUSTE. — Soit. Henri, vous l'aurez voulu.

HENRI II, *sortant une liste de son sein.* — Connaissez la figure de vos traîtres.

PHILIPPE-AUGUSTE. — Connaissez les vôtres, en figure moins

qu'en masque. Arrêtez, écoutez-moi, je vous en conjure une suprême fois. *(Il lui tend une liste.)* Faites de celle-ci ce que je fais de celle-là ! *(Il la jette au feu.)*

Me Roger, *à part.* — Dieu soit loué !

Frère Guérin. — Seigneur !

Philippe-Auguste. — Va ! ils figurent tous sur les deux ! Mais je préfère l'ignorer toujours.

(Les deux rois échangent leurs signatures.)

Henri II. — Adieu, roi Philippe, car je ne vous reverrai plus. Je me sens réellement très faible. Vous me fûtes un adversaire affreusement acharné, mais loyal toujours, vous ! Adieu !

Philippe-Auguste, *l'embrassant.* — Adieu, mon père. Mais, encore un coup, brûlez ceci, ainsi que je viens de faire de cela. Sinon, apprêtez-vous à pleurer.

Me Roger, *tandis que Henri II tente vainement de lire.* — Oh ! Seigneur tout mon dévouement...

Philippe-Auguste. — Maître Roger, êtes-vous en état de grâce?

Me Roger. — Mais... je ne sais, seigneur...

Philippe-Auguste. — Maître Roger, frère Guérin vous le dira : il faut toujours se tenir en état de grâce. Savons-nous ce qui peut nous arriver? Adieu : tenez-vous en état de grâce. *(Il sort avec Frère Guérin.)*

Me Roger, *à part.* — Lequel m'a trahi? *(Entre Jean sans Terre.)* Ah !

SCÈNE XI

Me Roger. — Sire roi, Philippe fut toujours de bon conseil : brûlez.

Henri II. — Oui... Oui... ce sera mieux... Ah ! voici en qui je me fie ! mon enfant aimé, lis-moi ce pli : mes pauvres yeux se troublent.

Jean sans Terre. — Qu'est-ce donc, mon bon père?

Henri II. — Oh ! plus rien d'important à présent : le relevé de mes traîtres.

Jean sans Terre. — Seigneur, ce ne sont point choses dont doive connaître un roi...

Henri II. — Jean, je t'ai ordonné de lire.

Jean sans Terre. — Seigneur, je ne saurais vraiment...

Henri II. — Vous ne sauriez? vous ne sauriez?

Jean sans Terre. — Il se trouve peut-être là de mes amis...

Henri II. — De vos amis? De vos amis? Rendez-moi cela !

(Jean sans Terre veut résister. Henri II lui arrache le pli.)

HENRI II. — Lis toi-même, Roger, mes pauvres yeux n'y voient plus.

Me ROGER. — Seigneur, l'exigez-vous vraiment?

Henri II. — Ton roi le veut, ton roi l'ordonne ! Lis !

Me ROGER. — Hélas ! mon bon seigneur, le nom en tête est celui de votre fils, le comte Jean !

JEAN SANS TERRE. — Mensonge ! Mensonge !

Me ROGER. — Voyez, Seigneur !

HENRI II. — Hélas, je n'y vois plus !

JEAN SANS TERRE. — Mensonge !

HENRI II. — Tais-toi ! un roi de France n'a jamais menti ! Et voilà pourquoi tu refusais !... Hors d'ici, parricide ! hors d'ici, infâme !

JEAN SANS TERRE. — Mon bon père !

HENRI II. — Plus de père ! hors d'ici !

JEAN SANS TERRE, *sortant.* — Oh ! roi Philippe, que vous me le paieriez cher si je n'avais pas si besoin de vous ! *(Regardant Me Roger.)* J'en sais un qui paiera pour tous !

Me ROGER. — Mon bon seigneur, faut-il lire plus avant?

HENRI II. — A quoi bon? tu en as trop lu. Et qui sait si ton nom n'est pas le deuxième? Va, au feu, au feu ! Que ne l'y ai-je jeté moi-même tout à l'heure? *(Ressaisissant le pli.)* Non ! tout le poison, d'un coup ! Ah ! je ne puis ! *(Me Roger s'esquive.)* Oh ! que je souffre ! Pauvre Plantagenet ! Ce matin encore, roi d'Angleterre, duc de Normandie, duc d'Aquitaine, et du Maine, et du Poitou... et quoi encore? A présent, plus rien, pauvre genêt flétri : le seigneur des lis t'a ravi jusqu'à tes enfants !... Que tout désormais aille comme il pourra ! je n'ai plus souci de moi ni du monde ! Ah ! Roger... Roger... Maître Roger ! Du secours !... je ne sais quoi, un vaisseau s'est rompu dans ma poitrine !... Oh ! le sang m'étouffe... ô sang du saint martyr assassiné par moi !... Un prêtre, un prêtre !... le sang de l'évêque ! Saint Thomas de Cantorbéry, pardonnez à votre roi !... *(Apparaissent la Mort et l'ombre de saint Thomas de Cantorbéry.)* Un prêtre ! un prêtre ! Oh ! Philippe, ô souverain des lis, priez pour Henri Plantagenet !

(Il retombe mort. L'ombre de saint Thomas Cantorbéry trace sur lui le signe de l'absolution et s'efface. Jean sans Terre rentre; il avise la liste, la fourre dans sa manche, ressort; la Mort referme la tente. Fanfares au dehors.)

SCÈNE XII

(Devant la tente comme à la scène I. Philippe-Auguste et les Français.)

Un soldat anglais, *à Philippe-Auguste.* — Ah! seigneur, seigneur! Je viens de découvrir mon pauvre roi étendu mort, sans personne auprès de lui!

Philippe-Auguste. — Et c'est au roi des Français que tu songes, ami? Tu fais bien. Mais, va d'abord prévenir de cet événement ton nouveau souverain. *(Le soldat sort.)* Hélas, voyez, mes amis!...

Jean sans Terre, *entrant.* — Oh! sire roi, mon bon père est mort!

Philippe-Auguste. — Certes, Dieu aura son âme! Vous l'avez un peu tué?

Jean sans Terre. — Nous fûmes deux.

Philippe-Auguste. — Vous étiez deux, oui.

Jean sans Terre. — En ce cas, nous fûmes trois. *(Sortant la liste.)* Ceci l'a achevé.

Philippe-Auguste. — Condamnez donc ceci au supplice du feu.

Jean sans Terre. — Ma loyauté préfère vous la rendre.

Philippe-Auguste. — A quoi bon? Dois-je vous demander si vous l'avez copiée?

Jean sans Terre. — Oh! sire roi, je la savais par cœur.

Philippe-Auguste. — L'autre aussi, n'est-ce pas? Comte Jean, vive la franchise! Votre frère, à présent votre roi, m'accompagne en Terre Sainte. Il faut vous réconcilier. Sur-le-champ.

Jean sans Terre. — Quoi! Quoi? Quoi?

Philippe-Auguste. — Quoi, mon Dieu? rien plus que vous supporter l'un l'autre : votre intérêt à tous deux, particulièrement à vous.

Jean sans Terre. — Sire roi, pardonnez, mais : et votre intérêt à vous?

Philippe-Auguste, *haussant les épaules.* — A vous de voir si vous préférez végéter en proscrit, ennemi de mon allié, donc de moi-même, ou devenir par son absence, régent de l'Angleterre, puis, qui sait? Car nous allons bien loin, nous deux, et, sait-on qui reviendra?

Jean sans Terre. — Cette brute-là ne voudra rien entendre.

Philippe-Auguste. — Voici votre frère. *(Jean sans Terre s'écarte.)*

SCÈNE XIII

PHILIPPE-AUGUSTE. — Roi Richard, il me plaît de vous saluer, moi premier, d'un beau et redoutable titre. Votre père est mort.

RICHARD. — Enfin! Seulement, ce titre, je le paye de quatre provinces.

PHILIPPE-AUGUSTE. — Non, mon Richard! à tout je préfère votre amitié. Laissez-moi seulement mes villes du Berry.

RICHARD. — Vos villes!

PHILIPPE-AUGUSTE. — Mes villes du Berry. Et tout le reste, entendez-vous : tout le reste, recevez-le de moi en cadeau de joyeux avènement. Oui, ainsi. Il nous faudra seulement... ah! oui, il nous faudra trouver quelque biais : oui, afin de ne pas heurter trop mon peuple et ma noblesse... Pour mon joyeux avènement à moi, cette seule requête. Ma prudhomie souffre affreusement de ces discordes déchirant mes amis.

RICHARD. — Vous ne prétendez pas me réconcilier avec l'ignoble individu qui sapait mon trône?

PHILIPPE-AUGUSTE. — Eh mon Dieu, c'est la vie! N'avons-nous pas sapé le trône de votre vénéré père? Je ne vous demande pas d'aimer votre frère : mais de vous supporter l'un l'autre. Votre intérêt à tous deux, à vous particulièrement. Oui, à vous. A qui, Richard, confierez-vous vos royaumes, alors que nous deux batailerons Dieu sait où, voués à tous les hasards?

RICHARD. — Au dernier de mes gardiens de pourceaux, plutôt qu'à ce vil renard, ce blaireau, ce putois, cette bête puante! Plutôt à vous!

PHILIPPE-AUGUSTE. — Merci. Pourquoi pas?

RICHARD. — Pardonnez-moi, Philippe, et votre intérêt, à vous?

PHILIPPE-AUGUSTE, *haussant les épaules.* — L'intérêt du roi de France est que la discorde ne déchire pas ses uniques alliés, c'est pourtant limpide! Et laisserez-vous, derrière vous, végéter en proscrit, c'est-à-dire intriguer en ennemi, votre seul héritier, puisque vous n'êtes toujours pas marié, paresseux?

RICHARD. — Vous possédez une charmante sœur, Alice de France?

PHILIPPE-AUGUSTE. — La sainte de la famille. Votre vénéré père essaya de lui faire violence, alors qu'elle lui était fiancée. Elle veut entrer au cloître.

RICHARD. — Ces vieux! Hé, faites-la donc plutôt entrer au lit du jeune héritier! Et vous la doterez de ces provinces que vous me restituez.

Philippe-Auguste. — Ces provinces que je vous offre... Quel coup d'œil! Je n'avais pas parlé de ma sœur! Soit, je n'ai qu'une parole. Ma sœur m'obéira, selon qu'il se doit. Sa dot, ce que j'ai annoncé : Touraine, Maine, Vendômois. Bien entendu que, si vous mourez sans enfants, tout revient à la veuve, suivant la coutume. Le mariage, immédiatement, puisque nous devons partir. Ah! la belle famille ferons-nous!

Richard. — On pourrait attendre notre retour?

Philippe-Auguste, *à part.* — Ah! ah! *(Haut.)* Pourquoi?

Richard. — Mais, et mes provinces, la dot?

Philippe-Auguste. — Mes provinces? Sitôt consommé le mariage. Quand j'ai dit, j'ai dit.

Richard. — On ne sait que penser de vous, Philippe!

Philippe-Auguste. — Rien que de bon, mon Richard, rien que de bon, tant qu'on reste, comme vous, mon loyal ami. Cependant, considérez cet infortuné Jean, qui piétine là-bas? Allez, accueillez-le donc : dans votre intérêt, dans votre intérêt, faut-il vous le répéter, et ne le voyez-vous pas vous, si perspicace? Rien qu'une famille, mon Richard, rien qu'une famille!

Jean sans Terre, *s'avançant.* — Monseigneur mon frère, je viens humblement saluer en vous mon naturel et souverain seigneur.

Richard. — Jean, je vous aime autant que vous m'aimez, c'est tout dire. Rendez grâce à votre ami Philippe.

Philippe-Auguste. — Merci, Richard.

Jean sans Terre. — Mon aîné et mon roi, vous jugez mal encore le frère qui ne veut plus nourrir d'ambition que de mourir le plus fidèle de vos sujets.

Richard. — Ainsi soit-il, Jean, et que ce baiser royal efface tout votre passé de trahisons!

Philippe-Auguste. — Ah! je me réjouis, roi Richard, qui vous rendez deux fois roi ainsi, de vous quitter sur ces fraternelles paroles. Donc, le traité tient?

Richard. — Comme le contrat de mariage : un roi d'Angleterre aussi n'a qu'une parole. *(Richard et Jean sans Terre sortent.)*

Philippe-Auguste. — Va faire trotter ta plume, Jaconas.

SCÈNE XIV

(Passent les deux religieuses : elles pénètrent sous la tente.)

Philippe-Auguste. — Voyez, ô vous deux!

Frère Guérin. — Quoi donc?

Guillaume de Metz. — Nous n'avons rien vu, seigneur.

PHILIPPE-AUGUSTE. — Tant mieux : parlons d'autre chose. Le roi Canut de Danemark est mon ami.

FRÈRE GUÉRIN. — Première nouvelle, seigneur. Mais, n'est-il pas l'ennemi des Anglais?

PHILIPPE-AUGUSTE. — Ai-je dit autre chose? L'héritier de Richard s'appelle Jean, l'héritier de Jean s'appelle le petit Arthur de Bretagne, son neveu. Je me sens l'aimer déjà, cet enfant. Ai-je dit autre chose?

GUILLAUME DE METZ. — Et vous rendez à Richard vos conquêtes? Et vous le réconciliez?

FRÈRE GUÉRIN. — Et vous lui livrez votre sœur?

PHILIPPE-AUGUSTE. — *Loup qui croques tes biques;*
Renard qui croques tes coqs,
Fais-les courre ensemble,
Ce soir ils se croquent.

C'est proverbe en Champagne.

GUILLAUME DE METZ. — En Lorraine aussi.

PHILIPPE-AUGUSTE. — Pays de sagesse, pays de sagesse!

FRÈRE GUÉRIN. — En Berry, ils remplacent les biques...

PHILIPPE-AUGUSTE. — Par des moutons, je parie! Revenons donc à nos moutons, à nos malheureux moutons de France, écorchés jusqu'à l'os. Mes amis, si je fais cadeau à ce fanfaron de Richard des trois quarts de ce que j'eus tant de peine à gagner sur son infortuné père, — ah! tu es mort trop tôt, mon pauvre Henri! — c'est que je ne prétends pas attendre qu'il mette la patte dessus. Or, pour l'instant, il écrase encore le chétif roi de France. D'ailleurs, il lui faut prendre ma sœur...

FRÈRE GUÉRIN. — Infortunée princesse!

PHILIPPE-AUGUSTE. — Non, elle tient de son frère. Aussi bien, ai-je joué franc jeu avec les fils comme avec le père. Qu'ils agissent de même (ils n'en feront rien). *(Marche militaire au loin.)* Mais, qu'est-ce encore, ce tintamarre chez moi? Ah! j'ai peur de tout en cette journée de mort!... Tu me racontais donc que le roi de Danemark possède des droits sur le trône d'Angleterre?

GUILLAUME DE METZ. — Moi, seigneur?

PHILIPPE-AUGUSTE. — Toi ou moi.

FRÈRE GUÉRIN. — Cela vaut ce que cela vaut.

PHILIPPE-AUGUSTE. — O saint homme! cela vaut ce que vaut sa flotte! Une si belle flotte! Ah! si je jouissais d'une flotte!... Patience, patience! Oui, il est bien heureux, le Danois! Troisièmement, il est riche d'une jeune sœur.

Frère Guérin. — Seigneur, ne tentons pas Dieu : la reine n'est pas encore morte !

(Les deux religieuses quittent la tente et disparaissent.)

Philippe-Auguste. — Ah !

Guillaume de Metz. — Quoi, sire?

Philippe-Auguste, *se signant.* — Rien ! Au seigneur du ciel je le déclare comme en confession : lui plût que ce fût elle qui me fermât les yeux ! Hélas !... oh ! cette musique. Et, remarquez, personne pour avertir le petit roi de France. Patience ! *(Guillaume de Metz veut sortir.)* Non, ami, pas vous. D'ailleurs, il est trop tard, ou trop tôt. Bref, Richard et moi sommes frères pour le quart d'heure... Et lui et Jean aussi sont frères... Mais, vous connaissez suffisamment le jeune homme pour prévoir si sa neuve royauté lui va tournebouler l'entendement... et cela commence déjà, et qu'avant même d'atteindre la Terre Sainte, nous nous réveillerons ennemis mortels.

Guillaume de Metz. — Comme il convient.

Philippe-Auguste. — Comme il convient.

Frère Guérin. — Oh ! la vaillante croisade, ô Pierre l'Ermite !

Philippe-Auguste. — Oui, Pierre l'Ermite, Godefroy de Bouillon, que direz-vous de tout ceci? Et toi, mon pauvre père? Et toi, ma pauvre femme, si pieuse ! Amis, avisez donc qui nous arrive là-bas?

Guillaume de Metz. — Eh mais, seigneur, allez-vous défaillir? Rien que votre bêta de prévôt, rien de plus.

Philippe-Auguste. — Il vient de Paris, mes bons amis : ô ma pauvre chère reine, voilà tout fini pour toi, et ton mari n'était pas là !

Frère Guérin et Guillaume de Metz. — Sire, sire !

Philippe-Auguste. — Oui, oui, vous avez raison : un roi de France ne doit pas pleurer. Aussi, ne devrait-il pas avoir de cœur ! *(Les deux religieuses rentrent dans la tente.)* Ah ! roi du ciel !

SCÈNE XV

Le prévot de Paris. — Sire, sire...

Philippe-Auguste. — Oui, je sais ; après?

Le prévot. — Sire, nous pleurons tous...

Philippe-Auguste. — Après? Un malheur n'arrive jamais seul.

Le prévot. — Sire, de graves événements... je ne sais comment dire...

Philippe-Auguste. — Après ! Suis-je tellement terrible?

Le prévot. — Oh ! oui, sire, parfois oui. Ainsi en ce moment.

Philippe-Auguste. — Oh ! trembleur ! *(A part.)* Quels hommes, Seigneur ! *(Haut.)* Mettons les choses au pis, et que j'aie à te faire pendre, que risques-tu une fois bien confessé, sinon monter en paradis? Ah ! ah ! tu manques de vocation pour le martyre, mauvais chrétien? Va, sèche-toi, que s'est-il passé à Paris?

Le prévot. — Sire roi, vos écoliers et étudiants mènent tels désordres et orgies et vacarmes, que nos bourgeois se sont dû soulever contre eux !

Philippe-Auguste. — Ah ! ah ! c'est tout? c'est vraiment tout?

Le prévot. — Défonçant les boutiques, assommant les marchands...

Philippe-Auguste. — Violentant les filles...

Le prévot. — Violentant les filles, sortant le couteau...

Philippe-Auguste. — Admirez ces garnements, certes plus hardis que nous autres chevaliers ! Car enfin nous ne descendons en bataille que couverts d'acier, et eux, pour un oui, pour un non, vêtus d'un seul surcot avec pas toujours une chemise dessous, s'entrelardent pour le plaisir !

Guillaume de Metz. — Et les hommes d'armes coûtent si cher !

Philippe-Auguste. — Ma foi, j'y songeais. Mais quels beaux cris chez les recteurs ! Pour les fillettes, j'ai en idée que vertu qui veut sérieusement se défendre...

Le prévot. — Toujours est-il que nos bourgeois ont poussé grand haro à eux tous, d'où est sorti tumulte affreux, le sang a piteusement coulé. Finalement, les écoliers ont laissé vingt morts sur le pavé.

Philippe-Auguste. — Peste, les gaillards ! Vingt morts, c'est trop, réellement trop. Ces enragés marchands veulent-ils donc tuer leur poule aux œufs d'or?

Le prévot. — Précisément, sire. Les recteurs ont fulminé, le clergé plus encore : écoles fermées, cours suspendus, et professeurs et élèves en lamentable procession chez le seigneur évêque...

Philippe-Auguste. — Qui leur donne raison.

Le prévot. — Hélas !

Philippe-Auguste. — Et nos bourgeois chez mon prévôt, qui n'ose leur donner tort. Allons, je vois bien qu'il faut que je m'en mêle encore un coup. Seulement, les uns ont raison, les autres n'ont pas tort ; pourtant, il faut un responsable, nécessairement : donc, ainsi que je te l'annonçais, pauvre ami, je crains bien fort que finalement tu ne sois pendu. J'ai lu cela aussitôt sur ta face déconfite.

Que veux-tu? C'est l'aléa du métier, comme pour moi une mauvaise estocade. Va, va, nous te tirerons de là. Tiens, va dans ma tente vider un pot de Chinon, à ma santé, pour te ragaillardir... ou deux... Ainsi, voilà donc ton grave événement?

Frère Guérin. — Sire prévôt, n'auriez-vous pas fait de mauvaise rencontre, oui, tout proche d'ici? ici même?

Guillaume de Metz. — Quelque illustre rencontre?

Le prévot. — Certes oui, sire roi : le comte de Flandre. Il nous débarque avec tous ses croisés.

Philippe-Auguste. — Ah!... Déjà? Et sans venir d'abord saluer son souverain?

Le prévot. — Sire roi, le nouveau roi, Richard, est accouru au-devant de lui...

Philippe-Auguste. — Vous voyez, vous voyez! Eh, c'est ta faute, Guillaume! Et non la mienne! Ah! il faudrait se trouver partout! Qui a pu l'avertir? Ou plutôt, Richard?

Le prévot. — Ainsi que Me Roger, le chancelier du feu roi Henri...

Philippe-Auguste. — Ah! ah! ah! Pas un mot de plus! Tout me sert! Va boire, compère, et reviens-nous vite : je flaire ici de la besogne pour toi. Vite : voici ce cher comte de Flandre... Non, va plutôt te faire régaler par le nouveau roi Richard. Tu m'entends? Richard. Va, cours!

SCÈNE XVI

Philippe-Auguste. — Or çà, comte, ravi de vous rencontrer, on ne vous espérait plus.

Le comte. — Sire roi...

Philippe-Auguste. — Dites-moi, sire comte, votre souverain, comment s'appelle-t-il? le roi d'Angleterre? ou bien le roi de France? Car, c'est parole d'Évangile, et Frère Guérin vous le redira en pur latin, qu'on ne servira qu'un seul maître. Et votre maître s'appelle : moi. Prenez-y garde, comte : si, pour vous rendre à Jérusalem, vous prenez votre chemin par Londres, moi, votre roi, pourrais bien prendre le mien par Gand. J'aime les situations nettes...

Le comte. — O mon roi, mon roi...

Philippe-Auguste. — « Mon roi ». Excellente parole. Connaissez donc votre roi, et pour ce, regardez seulement; car voici déjà quelques-uns de mes bons amis, et des vôtres! que j'aperçois venir prendre des nouvelles de nous.

SCÈNE XVII

(Entrent Richard, Jean sans Terre, Me Roger et le prévôt.)

Me ROGER, *à Philippe-Auguste.* — Sire, le roi Henri étant mort, comme je suis votre sujet autant que le sien...

PHILIPPE-AUGUSTE. — Oui, mon ami, oui : notre sujet à tous... Vous entendez, Richard, mon sujet autant que le tien... non, je m'embrouille... Non, c'est lui qui s'embrouille... A propos, et le comte de Flandre, ci-présent?

Me ROGER. — Croyez, sire...

PHILIPPE-AUGUSTE. — Je vise au hasard et je touche la quintaine.

RICHARD. — Nous nous embrouillons tous.

PHILIPPE-AUGUSTE. *(A part).* Bon, toi, tu as déjà noyé ton père dans mon vin de Chinon. Bien, mon prévôt. *(A Roger.)* Or donc, mon bon, entends cet avis, qui ne te profitera guère, hélas ! A servir deux maîtres... Non, j'ai déjà dit cela : n'est-ce pas, comte? A brouter à plusieurs râteliers, on aboutit toujours à se casser les dents. *(Il fait signe à des soldats français.)* Prévôt, je te disais tout à l'heure que cela fleurait le chanvre. As-tu déjà pendu? Non? Fais ton apprentissage sur cet honnête garçon. *(A Me Roger.)* Vois-tu, camarade? Ce n'est pas tout que trahir, encore faut-il trahir intelligemment et non pas à droite et à gauche. Allez, branchez-moi cet ami haut et raide. Allez.

Me ROGER. — Roi Richard, roi Richard !

RICHARD. — Quoi ! et en ma présence ! C'est une félonie : cet homme est mien !

PHILIPPE-AUGUSTE. — Cet homme n'est à personne. Il serait mien, cousin, lui-même vient de le proclamer. Mais, les traîtres reviennent à qui leur met la main dessus, et c'est pour le bien de tous. *(Sortant la liste.)* Ceci sort de ta main, si je me connais encore aux écritures ! *(A Richard.)* Pour l'autre qui lui fait pendant, je l'ai vouée au feu sans lire, comme je veux faire de celle-ci, mais croyez que son nom s'y prélasse aussi bien. Et allons tous en paix nous autres, qui sommes en paix avec notre conscience. *(A Me Roger.)* Hélas, tu payes aussi pour d'autres, mais quoi ! c'est ainsi que de tout temps les petits ont pâti des sottises des grands. *(A Richard, tandis qu'on entraîne Me Roger.)* Bah, ce n'est jamais qu'un imbécile de moins... mais... je vous le disais bien, cousin, que vous me revau-

driez votre affront. Et, sans rancune, allons trinquer à votre joyeux avènement.

RICHARD. — Cousin, je vous précède sur mon chemin royal. *(A part.)* Mais, Philippe, moi aussi je te revaudrai cela !

(Il sort avec Jean sans Terre et le comte.)

SCÈNE XVIII

PHILIPPE-AUGUSTE. — Compagnons, je dois enfin regagner Paris ; les têtes s'y échauffent. *(Le prévôt rentre avec Jaconas.)* Et surtout, il me tarde de rendre les suprêmes devoirs à celle dont je n'ai pu clore les yeux. Je ne fais qu'aller et revenir : juste le temps que le comte sente le gratter la chaîne qu'il veut se passer au col. Ah ! à propos de col, prévôt, que dis-tu de ce que tu viens de voir? *(Riant.)* Je t'avais bien prévenu que cela fleurait le chanvre? Il en est encore tout blême. Va, tu demeureras quelque temps ici : il en pousse aussi dans la plaine de Grenelle, et les brumes de la Seine seraient malsaines en ce moment à ta gorge délicate. Ragaillardis-toi encore avec mon vin de Chinon, va !... Je ris avec l'envie de pleurer... Frère Guérin, vous m'accompagnez : chemin faisant nous mettrons au point l'affaire du Danemark... La mission dont je veux vous investir est de celles qui ne réussissent que de longue main. Il importe que dès mon retour de Palestine, lequel se fera peut-être assez prompt, j'en ai peur, les choses en soient au point que je dispose contre nos amis anglais de la flotte de Danemark... et de la petite Danoise par-dessus le marché, puisqu'il me faudra en passer par là.

GUILLAUME DE METZ. — Chacun proclame la princesse Engelberthe aussi belle que sage.

PHILIPPE-AUGUSTE. — Eh oui, je sais ! Et que m'importe? C'est mauvais sentiment, oui, mais malgré que je me raisonne, je me sens déjà envers cette pauvre enfant autant d'aversion que j'éprouvais d'affection pour la morte dont elle va prendre la place sur mon trône, oui, mais dans mon cœur, certes non ! Quoi encore? *(A Jaconas, qui présente une liasse.)* Ah ! oui... Mon bon Guillaume, aidez-le donc à revoir nos traités avec l'Anglais... Regagnez ce que vous pourrez... Il me semble que j'oublie encore quelque chose...

GUILLAUME DE METZ. — Ne prenez-vous pas congé du roi Richard?

PHILIPPE-AUGUSTE. — Euh... cette jeune panthère intitulée lion-

ceau se croit trop tôt chez elle en France... qu'elle fasse un peu sentir ses griffes au comte de Flandre... D'ailleurs notre bon ami Jean est là... Ah! à propos de Jean, c'est Jaconas qui m'y fait songer, tout ceci ne m'apprend pas comment ce renardeau de Jean a flairé mon faux départ; plus, Richard lui-même, que je n'eusse pas cru si subtil... Quoi, vous vous taisez?

Guillaume de Metz. — Seigneur, dans un camp, les nouvelles...

Frère Guérin. — Elles prennent des ailes.

Philippe-Auguste. — Allons donc! excuse pour des commères bavardant au marché quand le mari n'est pas là! Non : je ne vois pas clair, et j'aime à voir clair.

Jaconas. — Sire, faut-il vous l'avouer? Notre ami Rethondes a eu la langue un peu longue, sans s'en douter. Loyale épée mais jugement un peu court.

Philippe-Auguste. — Sans s'en douter! Sans s'en douter! En bataille, la plus humble faute du plus humble soldat se punit à l'égal d'un crime! Sans s'en douter! Stupide animal! Brute! Bien lui prend de n'être pas là! Présent, je l'eusse abattu à mes pieds! Un si bel ouvrage compromis!

Guillaume de Metz. — Mais, vous avez tout rétabli, mon roi!

Philippe-Auguste. — Bien juste! comme j'ai pu!

Frère Guérin. — Ce loyal serviteur vous sauva la vie, jadis.

Philippe-Auguste. — Oui... oui...

Guillaume de Metz. — De tels hommes, on n'en a jamais trop!

Philippe-Auguste. — Oui... oui... Frère Guérin, vous me le chapitrerez d'importance, et qu'on ne m'en parle plus! *(A Jaconas.)* Cependant, toi, compère, il faudra te corriger. Oui, tu m'as produit l'effet d'un faux frère et envers qui te fut le plus loyal des amis. Je n'aime pas cela, tiens-toi-le pour dit. Frère Guérin, nous partons demain matin, dès l'angélus.

Guillaume de Metz. — Le roi Richard vous attend?...

Philippe-Auguste. — Il ne m'attend déjà plus : il achève de noyer papa, et lui avec! Mais, quoi encore?

SCÈNE XIX

(Les deux sœurs de charité sortent de la tente de Henri II et saluent Philippe-Auguste.)

Philippe-Auguste. — Que désirez-vous de moi, mes sœurs?

Une sœur. — *Powerful King of France, we beg of your charity shirtvand sheet to lay out the noble King of England.*

(Frère Guérin veut répondre.)

PHILIPPE-AUGUSTE, *l'arrêtant.* — Pardonnez-moi, ma sœur, mais nous ne parlons pas anglais en France.

LA SŒUR, *à l'autre.* — *Speak, my sister, as you know how to speak french.*

DEUXIÈME SŒUR. — Puissant roi de France, nous implorons de votre charité royale une chemise et un drap afin d'ensevelir le noble roi d'Angleterre (1).

PHILIPPE-AUGUSTE. — Mon étendard même, s'il le faut ! Cependant, permettez-moi, ma sœur : le roi Richard ne se montrera-t-il pas justement offensé si j'empiète sur sa prérogative de fils? La convenance veut que vous l'alliez trouver lui d'abord.

DEUXIÈME SŒUR. — Noble roi, nous venons d'auprès de lui : je n'ose dire comment nous avons été reçues.

PHILIPPE-AUGUSTE. — Quelle leçon pour les rois, Frère Guérin ! Mes sœurs, à vous tout ce que je possède, et mes pauvres prières d'abord.

GUILLAUME DE METZ. — Et votre départ?

PHILIPPE-AUGUSTE. — Mon fils prie là-bas pour sa mère. Ici, qui priera pour mon vieil ennemi? Nous n'en partons pas moins dès l'angélus de demain, Frère Guérin. Cette nuit se consacre à veiller le corps de celui qui ne m'est plus à présent que mon frère en Notre Seigneur à tous. Montrez-nous le chemin, mes sœurs : c'est aussi un chemin royal.

(Il pénètre sous la tente avec Frère Guérin.)

— Passent Richard Cœur de Lion et le comte de Flandre, ivres, chantant :

Tant que pinard on boira,
La feuillette, la fillette,
La fillette on la prendra!

Jean sans Terre les suit, se frottant les mains, puis, la Mort, toujours en religieuse, et jouant de la vielle. Au bruit, une des religieuses sort de la tente, pousse un grand cri, rentre précipitamment. Jean se glisse derrière elle : on aperçoit Philippe-Auguste, Frère Guérin, les religieuses, à genoux, priant devant le corps. Jean sans Terre s'enfuit.

FAGUS.

(A suivre.)

(1) Henri Plantagenet mourut délaissé de tous, sans un drap pour l'ensevelir.

les idées & les faits

LECTURES

DES RÉPUTATIONS LITTÉRAIRES

M. Marcel Prévost a mis un certain nombre de livres à une dure épreuve. Ce sont des livres et des auteurs qu'on plaçait très haut quand il était jeune et que, de mon temps aussi, il eût été scandaleux et sacrilège de ne pas admirer. Les ayant relus, il les a trouvés non seulement vieillis et poussiéreux, mais inférieurs à la réputation qu'on leur avait faite.

Chaque génération remet au point les gloires littéraires des générations précédentes. Ce n'est qu'après fort longtemps que la farine se distingue du son. Toute la célèbre querelle des anciens et des modernes est là. Car Boileau se tuait à expliquer que les anciens ne sont pas supérieurs aux modernes parce qu'ils sont anciens, qu'il y a des auteurs modernes meilleurs que beaucoup d'auteurs anciens, mais que les bons auteurs anciens sont ceux qui ont duré, tandis que sur les mauvais a passé une condamnation définitive. Nous ne pouvons pas savoir encore, ajoutait cet empirique, si les plus illustres auteurs du siècle, si Corneille, et Racine lui-même, franchiront les âges, bien qu'il y ait lieu de le penser. Le vrai juge, c'est le temps.

Boileau avait précédé M. Marcel Prévost. Il était même allé plus loin. Son doute systématique en littérature a été la cause d'erreurs assez fortes. Telle sa condamnation de Ronsard, que l'avenir ne devait pas ratifier.

Cependant l'épreuve à laquelle M. Marcel Prévost a soumis quelques écrivains célèbres du dix-neuvième siècle, par exemple

Mérimée, pourrait être, avec les mêmes résultats, étendue à un certain nombre d'autres. Les expériences que l'on peut faire dans ce domaine sont cruelles et salubres. Dieu sait quelle a été, par exemple, la renommée de Maupassant. Récemment *Bel-Ami*, que je n'avais pas lu depuis un quart de siècle, m'est tombé entre les mains pour en retomber aussitôt. Un style plat, une vulgarité essentielle découragent la lecture.

Récemment aussi j'ai voulu relire *Un cœur simple*, dans l'édition de bibliophile qu'a donnée des *Trois Contes* l'éditeur Lardanchet. J'ai rencontré ceci après trois pages : « Elle grelottait sous des haillons, buvait à plat ventre l'eau des mares, à propos de rien était battue *(quelle gaucherie dans cette inversion!)* et finalement fut chassée pour un *vol* de trente *sols* qu'elle n'avait pas commis. »

Horrible, et comme eût dit Flaubert, énorme ! Voilà un homme qui s'exténuait à bien écrire, qui lisait tout haut ses phrases dans son « gueuloir » pour s'assurer qu'elles étaient justes et harmonieuses. Tout cela pour laisser passer des allitérations aussi barbares. Flaubert n'avait donc pas d'oreille?

J'ai trouvé encore : « Dès lors, Félicité pensa exclusivement à son neveu. » Style de journal, cet « exclusivement », et du plus commun. Je compare. Racine eût-il dit que Phèdre pensait à Hippolyte exclusivement? Si Flaubert doit durer (et nous pourrions dire ce qu'il y a de bien en lui, qu'il a peut-être méconnu), ce ne sera pas ces grosses chevilles de bois.

ANATOLE FRANCE

Charles Maurras a dit que l'honneur d'Anatole France avait été de rendre l'harmonie à la prose française. Mais le procès de France est commencé. M. Marcel Prévost n'est pas loin de penser de lui ce qu'en pense Léon Daudet qui appelle M. Bergeret un « pluvieux raseur ».

Un journal littéraire demandait l'autre jour, avec plus qu'une nuance de doute, ce qui resterait de l'auteur de *Thaïs*. Nous savons bien ce qui mourra. Ce sont les opinions, celles de tous les Jérôme Coignard de son œuvre.

Anatole France, et c'est un scandale, a eu des opinions, c'est-à-dire, selon le mot du sage antique, ce qu'il y a de plus vain dans l'esprit des hommes. Il en a eu sur toutes choses, même sur la guerre des États-Unis et de l'Espagne qui l'a furieusement occupé. Tout cela est encore plus furieusement condamné à périr.

Un sceptique qui a des opinions ! Pourquoi? Pour en changer?

Je crois que France, à la fin de ses jours, a regretté d'en avoir eu, et tant, à en juger par quelques mots de lui que rapporte M. Nicolas Ségur. On a des idées. Des principes, si l'on est capable de s'y tenir. Mais des opinions, comme au café ! Lamentable !

THIERS ÉCRIVAIN

Anatole France a accablé ce pauvre Thiers d'un mépris sans cause, par simple boutade. Thiers, historien favori des bourgeois, l'exaspérait. Il l'appelait le plus mauvais écrivain de la langue française. C'est trop. La place est toujours libre. Thiers écrivait clairement et Sainte-Beuve, qui était assez délicat, lui faisait des compliments sur son style.

J'ai lu, l'autre jour, dans l'*Histoire de la Révolution*, le procès et la mort de Louis XVI. Le chapitre se termine ainsi : « A peine le « sang avait-il coulé que des furieux y trempent leurs piques et leurs « mouchoirs, se répandent dans Paris en criant : Vive la République ! « Vive la nation ! et vont jusqu'aux portes du Temple *montrer la « brutale et fausse joie que la multitude manifeste à la naissance, à « l'avènement et à la chute de tous les princes.* »

Ce n'est pas éclatant, mais c'est aigu. Thiers laisse son lecteur sur une impression de mépris transcendant qui ne déshonorerait pas *les Dieux ont soif*, et, si c'est un peu pompier, mon Dieu, ça ne l'est pas plus que tant de propos de Jérôme Coignard.

D'ailleurs, si l'on veut *les Dieux ont soif* en plus âcre, il faut pousser jusqu'à Chateaubriand. Ceci, des *Mémoires d'Outre-tombe*, n'est pas mal. Chateaubriand, rentré en France au Consulat, revoit le Palais-Royal :

Au débouché de chaque allée, dans les galeries, on rencontrait des hommes qui criaient des curiosités, ombres chinoises, vues d'optique, cabinets de physique, bêtes étranges ; malgré tant de têtes coupées, il restait encore des oisifs. Du fond des caves du Palais-Marchand sortaient des éclats de musique accompagnés du bourdon des grosses caisses : c'était peut-être là qu'habitaient ces géants que je cherchais et que devaient avoir nécessairement produits des événements immenses. Je descendais : un bal souterrain s'agitait au milieu de spectateurs assis et buvant de la bière. Un petit bossu, planté sur une table, jouait du violon et chantait un hymne à Bonaparte qui se terminait par ces vers :

Par ses vertus, par ses attraits,
Il méritait d'être leur père.

On lui donnait un sou après la ritournelle. Tel est le fond de cette société humaine qui porta Alexandre et qui portait Napoléon.

Le trait final de Chateaubriand est plus pompeux, moins acéré que celui de Thiers. Tous deux expriment le dégoût des hommes. Mais c'est peut-être l'écrivain incolore qui est le plus vigoureux.

ÉCOLE UNIQUE

Extrait du *Bulletin périodique de la presse russe :*

« Le *Komounist* de Kharkov (17-8) et les *Izvestia* de Moscou (22-8) ont signalé le petit nombre de demandes de candidats d'origine prolétarienne désireux de poursuivre leurs études dans les écoles supérieures de l'Ukraine. C'est ainsi qu'à Kharkov, l'Université n'a reçu que 124 demandes d'admission pour 720 places vacantes ; l'Institut agronomique n'en a reçu que 30 pour 140 vacances ; à Odessa, la clôture du délai pour la réception des demandes des candidats se préparant à entrer dans les écoles supérieures et qui avait été fixée au 10 août, a dû être reportée à une date ultérieure en raison du petit nombre de demandes : à Poltava, 400 demandes d'admission ont été présentées aux divers établissements d'enseignement supérieur alors que le nombre de vacances s'élève à 820.

« Cette situation est particulièrement inquiétante dans les institutions désignées sous le nom de « Facultés ouvrières » créées près les établissements d'enseignement supérieur dans le but de préparer aux études de première année les ouvriers dont l'instruction serait jugée insuffisante. A Poltava, par exemple, écrit le *Komounist* de Kharkov (29-8), moins de la moitié des places vacantes ont été occupées. Cette circonstance a suggéré aux autorités soviétiques l'idée de remplacer les ouvriers des villes qui s'obstinent à ne pas fréquenter les Facultés ouvrières, par des ouvriers agricoles. »

Les ouvriers agricoles seront-ils plus avides de science que les ouvriers des villes? Mais ce n'est pas en Russie, c'est en France qu'on a su, par des chiffres donnés à la tribune, que le nombre des bourses mises à la disposition des familles dépassait le nombre des demandes. Le système de l'école unique part de cette idée qu'il est juste d'ouvrir aux enfants bien doués, mais pauvres, l'accès de l'enseignement supérieur. Le corollaire qui a été appliqué tout de suite en Russie soviétique a été de le fermer aux bourgeois. L'instruction est ainsi considérée comme une récompense. L'erreur est probablement de croire que la science soit tellement désirée.

RÉFLEXION SUR L'ARGENT

« *La pauvreté commune est plus pénible que celle que chacun supporte isolément, car il ne reste alors aucun espoir de secours.*

Cette pensée de Démocrite (voir les *Réflexions morales* de Démocrite traduites par Maurice Solovine) fait paraître ce qu'il y a d'atroce dans la démocratie, et qui s'exprime on ne peut mieux par la formule : « L'égalité dans la misère. » Celui qui tient à l'argent, au lieu d'envier et de haïr les riches, les aimera, car leur existence même lui donne au moins l'espoir d'arriver à son tour à la richesse.

OUBLIETTES ET AGE D'OR

Un journal raconte que, dans je ne sais quel vieux château, on a découvert des oubliettes. Il est sûr d'intéresser ses lecteurs. Les oubliettes font partie du mélodrame populaire, des horreurs du moyen âge, de la tyrannie des seigneurs, etc...

Parmi les horreurs du moyen âge, il y avait aussi (cela se lit dans tous les manuels) l'insécurité des routes et le brigandage. Or il était dans les attributions du seigneur féodal de rendre la justice. Il en avait le droit mais en outre le devoir, fonction fort lourde. Il était chargé de garantir la sécurité. Les oubliettes servaient notamment aux voleurs de grands chemins que le peuple ne trouvait jamais assez punis.

Car, aux temps anciens, on se plaignait, comme aujourd'hui, de l'insuffisance de la répression. Ce qu'on reprochait aux justices seigneuriales, ce n'était pas leur cruauté mais leur mansuétude. Et pourquoi réprimaient-elles si mal le crime? C'est expliqué clairement par le vieux Renauldon en son *Traité des droits seigneuriaux* cité par M. Marcel Marion dans son excellent *Dictionnaire des institutions de la France aux dix-septième et dix-huitième siècles :*

> Les seigneurs dans la crainte de pourvoir aux frais d'un procès criminel, leurs juges dans celle de faire des procédures dont ils ne sont pas payés, ne font aucune recherche des crimes les plus atroces : et si les coupables sont amenés dans leurs prisons, ils trouvent bientôt moyen de s'en sauver, soit par la connivence des officiers du seigneur, soit parce que les prisons ne sont pas sûres... De cent justices on peut assurer qu'il n'y en a pas une qui soit en règle du côté des prisons : en quoi les seigneurs entendent mal leurs intérêts car leurs terres deviennent l'asile et le refuge de tous les scélérats du canton.

Le *Dictionnaire* ajoute qu'un édit de 1771 (au temps où la Monarchie tentait des réformes contre et malgré les Parlements), intervint pour « stimuler les justices seigneuriales ». En somme, il n'y avait pas assez de monde dans les « oubliettes », on s'en échappait trop facilement, elles ne servaient à rien.

L'histoire de l'ancien régime serait à refaire de fond en comble, d'un point de vue réaliste, en essayant de transposer les choses d'autrefois dans la vie de tous les jours. Mais encore faudrait-il savoir à quel moment prendre l'ancien régime. C'est vaste, et il a beaucoup varié. On croirait, à lire Taine lui-même, qu'il n'avait pas bougé depuis Hugues Capet.

Le cas des oubliettes restées comme un symbole de l'oppression du peuple aux temps anciens peut d'ailleurs être généralisé. Il est très remarquable que, pour la plupart des hommes, l'existence des temps jadis ait été à la fois pire et meilleure que celle des temps présents. On est persuadé que les gens étaient très malheureux mais on croit aussi qu'ils étaient plus vigoureux, de taille plus haute, que les meubles étaient plus solides, les maisons et les étoffes de meilleure qualité, que les âmes elles-mêmes étaient plus vertueuses. Ces deux idées coexistent sans se contrarier. On regrette le « bon vieux temps » tout en le trouvant abominable.

Depuis que l'humanité existe, elle a rêvé d'un âge d'or sans savoir si elle devait le placer dans le passé ou dans l'avenir. Aucune génération ne l'a placé au moment où elle vivait.

DÉLECTATION MOROSE

La grammaire est à la mode. Mais chacun, dans cette science, a ses trous comme ses coins.

Par exemple un contresens s'est généralisé et a même pris droit de cité. Il porte sur la célèbre « délectation morose ». On entend presque toujours par cette expression le « sombre plaisir d'un cœur mélancolique », la volupté de la tristesse. Ainsi un misanthrope, un pessimiste, un homme dégoûté du monde se livrerait aux joies malsaines de la « délectation morose ». Nous nous rappelons avoir lu quelque chose d'approchant dans un des derniers feuilletons littéraires de Paul Souday.

Littré est plus près mais encore loin de la vérité quand il donne cette définition : « Complaisance avec laquelle on pense à une mauvaise chose sans intention de la commettre. » Ce n'est pas tout à fait cela. La délectation morose est plutôt la complaisance vicieuse avec laquelle l'esprit s'arrête, s'attarde sur une pensée ou sur une image mauvaises. Il faut bannir ici l'idée de morosité, c'est-à-dire de tristesse. Car il y a deux adjectifs « morose ». L'un vient de *morosus*, ou *mô* est long, et Quicherat donne cet exemple d'Horace : *canities morosa,* la vieillesse chagrine. L'autre, qu'on ne voit employé qu'avec « délectation », vient de *morari*, où *mo* est bref (tarder, arrêter,

retenir). De là notre mot « moratoire » ou « moratorium » que tout le monde a appris, en 1914, lorsque les paiements ont été suspendus.

Littré, qui n'est pas infaillible (malheureusement), écrit d'ailleurs à la suite et sans réfléchir : « *Morosif*, synonyme inusité de morose. » Et il cite Saint-Simon sans s'apercevoir qu'il s'agit d'un tout autre sujet : « Le prince de Conti, morosif, distrait... » Saint-Simon ne veut pas dire que le prince de Conti était d'humeur sombre mais qu'il n'avait pas d'heure. Le portrait, qu'on peut relire dans les *Mémoires*, car c'est un des très bons, ne donne pas de Conti l'idée d'un neurasthénique. Il riait beaucoup, « un rire qui eût tenu du braire chez un autre. » Il aimait à plaire. « Il fut les constantes délices du monde, de la cour, des armées. » Mais, Saint-Simon y revient, sa distraction était « prodigieuse ». Il n'y a pas de lien nécessaire entre la distraction et la mélancolie. Il y en a un entre la distraction et l'habitude d'être en retard.

Littré avait sa petite fiche, seulement il n'a pas dû relire le portrait de Conti. Et il a aggravé son étourderie en écrivant, toujours pour « morosif », qui ne peut plus être, cette fois, synonyme de morose : « Terme d'ancienne jurisprudence. Négligent, tardif. Créancier morosif. » Ce créancier n'était pas atrabilaire. On devine que ce terme de basoche devait s'appliquer à celui qui a laissé prescrire sa créance ou qui produit tardivement ses titres.

Bref, grande difficulté de savoir le français. Tout le monde en apprend un peu tous les jours.

JACQUES BAINVILLE.

LA VIE A L'ÉTRANGER

DE WASHINGTON A LONDRES

Vous souvient-il d'une caricature de Caran d'Ache représentant Guillaume II dans les vingt attitudes du héraut de la paix? C'était au temps où le futur seigneur de la guerre n'ouvrait pas la bouche sans prononcer le mot de paix. Car, dût la modestie de M. Mac Donald en souffrir, il n'a pas été le premier à prétendre faire régner la paix de Dieu sur la terre. Avant lui, dans les temps abhorrés de l'impérialisme, il y a eu un tsar autocrate qui rêvait d'établir la concorde par l'arbitrage et un kaiser qui posait au messager du Très Haut. Ces souvenirs hantaient ma pensée en lisant les magnifiques harangues de Washington.

Il faut croire que le rapprochement s'impose, car nous retrouvons dans un journal anglo-saxon une évocation du passé plus significative et qui ne recule pas devant les prophéties d'avenir. Le *Sunday Worker* établit un parallèle entre le voyage de M. Mac Donald et la mission Haldane. Dans un cas comme dans l'autre, l'Angleterre s'émeut d'un grand programme naval. Dans un cas comme dans l'autre, le véritable but est d'arrêter la lutte d'expansion qui est à l'origine de la concurrence d'armements. La conclusion sera la même. Et pourtant, dira-t-on, les rôles sont retournés. En 1912, l'Allemagne a repoussé l'offre d'entente. En 1919, les États-Unis s'y prêtent, mais dans quelles conditions! A qui fera-t-on accroire que la crise aurait été conjurée si la mission Haldane avait offert au Kaiser l'abdication de la reine des mers? N'est-ce pas le message que M. Mac

Donald est allé porter de l'autre côté de l'Atlantique? L'avenir dépend uniquement de la modération que les États-Unis sauront apporter dans le triomphe. La garantie n'est pas de tout repos. Sans doute un homme pratique comme le président Hoover a la sagesse d'une discrétion relative. Il estime que c'est déjà un joli succès que d'obtenir la suprématie en matière de grands croiseurs. Il est assez clairvoyant pour comprendre qu'après avoir tiré un tel effort du formidable programme naval voté au printemps, on peut faire aux contribuables le plaisir de leur ménager des économies et des réductions d'impôts. N'est-ce pas la meilleure méthode de tirer le maximum de la force en la montrant et en évitant de s'en servir?

Cependant, dès maintenant, le modérateur a plus d'embarras dans son propre camp que chez l'adversaire. Pour contenir les Américains partisans de la grande flotte, il est obligé de leur jeter dans les jambes le scandale Shearer. Pour tenir en bride les emballés du Sénat et leur chef le fameux M. Borah, il est obligé de poser des jalons, de futures étapes de l'abdication britannique. Le manifeste commun publié après les conversations de M. Mac Donald annonce que l'on discutera, « sous un angle nouveau », les problèmes historiques qui divisent les deux pays. Qu'est-ce que cela signifie sinon qu'après avoir liquidé la supériorité du matériel naval britannique, on s'occupera des autres facteurs de puissance, les bases navales, la réglementation arbitraire de la guerre? Déjà l'idée est lancée par les politiciens à courte vue que M. Hoover s'efforce de freiner. Il se rend compte que si on pose la question des forteresses qui montent la garde de l'Union Jack, de la Nouvelle-Écosse aux Bermudes, à la Jamaïque et à la Trinité, on risque une riposte qui découvrirait la bannière étoilée plantée à Cuba et à Panama. Il comprend plus encore qu'une puissance en passe de devenir la première du monde n'a pas tant d'avantages que cela à faire préciser la liberté des mers. N'est-ce pas la vraie raison de l'imprécision du communiqué qui devait formuler la charte des temps nouveaux? La belle nouveauté en vérité de découvrir que l'Angleterre est décidée à avaler toutes les couleuvres plutôt que de risquer un conflit avec les États-Unis et que le cousin Jonathan, tout en se faisant un malin plaisir de taquiner John Bull plus souvent qu'à son tour, a gardé jusqu'ici pour lui un certain respect. S'il y a quelque chose d'inédit dans la manière de M. Mac Donald, c'est bien l'atteinte portée à ce respect.

Dès le lendemain de la guerre, la Grande-Bretagne s'est trouvée en face d'une grande déception. Elle ne s'était épuisée à enrayer l'impérialisme germanique que pour susciter une rivalité plus redoutable. C'était le cas d'être prudent. Et ma foi, les Britanniques ne se sont pas

si mal tirés de la première rencontre, la Conférence de Washington de 1922. En sacrifiant la moitié d'une armada qui n'avait plus de raisons d'être et qui écrasait le budget, en admettant l'égalité théorique en matière de cuirassés, ils ont obtenu l'avantage réel d'un matériel plus moderne. Cela leur a coûté à vrai dire deux atouts précieux : l'alliance japonaise et la possibilité de construire des bâtiments qui auraient rendu inutilisables les écluses de Panama. Les Américains ont essayé de se rattraper à Genève en 1927. Les Anglais ont résisté. Mais alors les Yankees ont jeté dans la balance un programme de 30 milliards de francs. Devant cette menace, n'importe quel gouvernement anglais aurait dû entrer en conversation. Il y avait seulement la manière. Celle de M. Mac Donald a consisté à dissimuler la capitulation derrière un grand élan de fraternité et surtout à chercher une entente particulière avec l'Amérique.

Le chef du gouvernement travailliste a-t-il eu vraiment la naïveté de croire qu'il pourrait, à la faveur d'un arrangement d'armements, établir au moins une apparence de solidarité politique anglo-saxonne? Ses premiers gestes ne permettent guère d'en douter. Ce qui est bien certain, c'est que les États-Unis se sont dérobés. Le fameux manifeste commun n'exprime pas seulement la politique traditionnelle de liberté d'action, inscrite dans le testament de Georges Washington, il pousse l'ironie jusqu'à rejeter la Grande-Bretagne dans le concert européen. Les Américains n'ont pas voulu entendre parler d'une combinaison à laquelle participeraient le Japon, l'Italie et la France. Pour que personne ne puisse se dérober on a fait insérer dans l'invitation à la Conférence de Londres un paragraphe qui rattache, au moins pour la forme, le futur débat à l'entreprise générale de désarmement de la Société des Nations. Nous aurions d'ailleurs bien tort d'être dupes de cette habileté. Les États-Unis font leur jeu en évitant de se laisser compromettre par les Anglais. Leur véritable pensée est de s'opposer aux combinaisons de résistance qui pourraient se dresser en travers de leur expansion. Peut-être aussi ne sont-ils pas fâchés d'imposer l'économie à leurs débiteurs. Devenus les arbitres de la paix, ils entendent faire la loi à tous.

Qui aurait pu songer à se mettre en travers d'une volonté se présentant sous de si généreux auspices ! En tout cas pas l'homme d'État qui s'est associé à M. Kellogg pour condamner la guerre. Voilà bien l'engrenage que l'on pressentait dès la préparation du pacte. L'organisation de la paix américaine s'érige en face de la Société des Nations, Washington peut, pour le moment au moins, se donner l'apparence de ménager Genève. Les États-Unis rentrent à la Cour de La Haye en qualité de sur-arbitres et ils laissent à la Ligue du Vieux Monde les

risques de la combinaison générale de désarmement. Mais ne parlent-ils pas déjà de se réserver le droit de définir l'agression? Ne voient-ils pas avec complaisance les Anglais s'employer à paralyser le devoir d'assistance et même la légitime défense? En attendant on s'arrange pour régler séparément le problème naval. Nous sommes prévenus et bien prévenus qu'il ne s'agira pas de subordonner les décisions de la Conférence de Londres au désarmement général. Les solutions devront être appliquées immédiatement comme suite des accords de 1922.

Ah! on nous a bien fait le coup de la carte forcée. Car il faut appeler les choses par leur nom. Ce qu'on a obtenu de nous, ce n'est pas une acceptation volontaire, c'est le choix entre les fourches caudines et la responsabilité de l'avortement du rapprochement anglo-américain. Admirable application de l'esprit de conciliation.

La manœuvre a été poussée vigoureusement parce qu'on s'est rendu compte que la réaction de l'opinion française irait droit à l'abstention. Comme en 1927, toutes les raisons ne se seraient-elles pas combinées pour justifier la réserve?

Et d'abord les considérations de bon sens élémentaire. Ce pauvre bon sens dont on fait si peu de cas, mais qui se venge bien en perpétuant le malaise entretenu par une politique menée au rebours de toute logique. En fait de paradoxe, il est difficile d'aller plus loin que la combinaison qui s'échafaude. Les Anglais et les Américains déclarent qu'ils feront de l'abolition de la guerre la règle pratique de leurs relations, mais la seule pensée que les Anglais puissent posséder quelques navires de plus qu'eux empêche les Américains de dormir. On prétend fonder la paix sur l'équivalence des forces. Rationnellement cela devrait conduire à compenser en moyens de défense la disproportion des forces. Au lieu de cela on prétend supprimer les armes des faibles et déterminer les contingents de telle manière que la France ayant à protéger des lignes de communication aussi étendues que celles de l'Empire britannique doive se contenter de deux navires contre cinq. Mais voici le plus joli, on déclare qu'il ne doit plus y avoir de guerre et que l'agresseur sera hors la loi et on s'empresse de déclarer qu'il faut définir les lois de la guerre. Ah! vraiment, il aurait eu la partie belle, le gouvernement qui aurait eu la franchise de crever toutes ces baudruches.

Surtout si ce gouvernement avait eu le courage de tenir le langage que les Français pourraient si facilement se permettre. Ils nous la baillent bonne en vérité, ceux qui nous convient à participer à des combinaisons de désarmement qui doivent se traduire pour les États-Unis par une augmentation d'une demi-douzaine

de croiseurs de 10 000 tonnes au bas mot. La France n'a pas attendu ces beaux projets pour aller spontanément aussi loin et même peut-être plus que ne le permet la prudence. Elle a réduit son armée territoriale de 21 corps d'armée à 20 divisions. Elle a abaissé la durée du service militaire de trois ans à douze mois. Elle a renoncé à construire trois cuirassés de 35 000 tonnes que l'accord de Washington lui permettait de mettre en chantier. Elle a adopté un programme naval limité à 40 pour 100 à peine du tonnage d'avant guerre. Modérée pour sa propre défense, elle marche à l'avant-garde de la solidarité internationale. La première elle a proposé de mettre une force armée au service de la Société des Nations. La première elle a donné son adhésion aux projet de traité d'assistance mutuelle, au Protocole de Genève, à la mobilisation de la finance internationale contre la guerre. La première elle a admis la réglementation générale de toutes les formes d'armements et défini la théorie logique du potentiel de guerre. Quand les autres en auront fait autant, ils pourront parler.

Et puis la réserve n'aurait-elle pas été le meilleur moyen de couper court aux insinuations malveillantes? Avant même que le débat soit engagé, n'essaie-t-on pas de rejeter sur la France la responsabilité d'un échec éventuel? Et ce ne sont pas seulement les émules de M. Snowden qui mènent la campagne. Nous trouvons dans le concert la voix de M. Steed qui nous a habitués à plus de sympathie éclairée pour notre pays. Ce n'est pas une perspective agréable que d'affronter un tel parti pris.

On objecte qu'il faut participer parce que les absents ont toujours tort et parce que nous ne pouvons pas nous mettre dans le cas de nous trouver en face d'une solution adoptée en dehors de nous et contre nous. L'argument n'oublie qu'une chose, c'est qu'il n'appartient à personne d'imposer à la France des combinaisons d'armement qu'elle serait décidée à repousser. Libre aux autres de s'arranger comme ils veulent. Charbonnier est maître chez lui ! Au surplus il reste à savoir jusqu'à quel point les Anglais et les Américains sont vraiment en train de s'entendre. Le moins que l'on puisse dire est que les résultats des efforts de M. Mac Donald sont encore incertains. On a découvert la parité. Quelque chose comme l'œuf de Colomb. Une belle formule, que chacun peut interpréter à sa guise. Mais qu'y a-t-il derrière? Une réglementation ferme que l'on tient en réserve pour mieux nous l'imposer ou un désaccord latent qui attend de trouver des boucs émissaires? Dilemme plein d'agrément.

Combien on aurait été plus tranquille en restant à la fenêtre comme en 1927, surtout en accord avec les Italiens qui ne sont pas plus enthousiastes que nous. Ainsi ce serait affirmer une fois de plus une

conformité de vue qui, dans la question des armements, a résisté à tous les malentendus. Il y a là un fait dont on n'a pas assez remarqué l'importance. Il s'en faut de beaucoup que dans ces dernières années les relations franco-italiennnes aient été aussi bonnes qu'on l'aurait souhaité. Jamais cependant, on n'a entendu parler de concurrence navale. Chacun a construit des navires convenant à ses besoins. La logique latine a inspiré les mêmes conceptions et les mêmes méthodes. Aujourd'hui encore, le problème le plus pressant pour les deux nations est précisément le seul dont les Anglais et les Américains ne tiennent aucun compte : la rentrée en scène de l'Allemagne avec un type de navire de combat qui bouleverse tous les calculs de Washington et la répartition des forces dans les eaux européennes. Est-ce le moment en vérité de troubler une entente spontanée et de jeter une pomme de discorde?

C'est là peut-être le point le plus troublant de la prochaine Conférence de Londres. En remettant sur le tapis la répartition des forces navales, le programme pose la question de la parité entre la France et l'Italie. Il va falloir retomber dans l'épreuve des calculs et des polémiques. Les Italiens rappelleront que l'égalité avec la France a été admise à Washington pour les cuirassés. La France ripostera qu'il n'y a pas d'analogie entre les besoins de l'Italie et les siens. C'est ce qu'on peut appeler faire du gâchis à plaisir.

Inutile de récriminer puisque les dés sont jetés. On n'a pas eu la sagesse de rester hors du guêpier. Ce n'est pas encourageant pour ce qui va se passer dans la bagarre. Il ne reste plus qu'à tâcher de s'en tirer le mieux possible. Nous avons de très bons arguments. Il y a des éléments d'entente, pourvu qu'on cherche franchement à s'entendre avec l'Italie et le Japon. L'osera-t-on?

SAINT-BRICE

LES LETTRES

« ACCUSÉ, LÈVE-TOI! »

Les romanciers sont aujourd'hui les enfants gâtés de la littérature. Les occasions de succès leur sont prodiguées. Quatre fois l'an, les grands prix qui leur sont réservés, — prix Goncourt, prix du roman de l'Académie française, prix Femina, prix de la Renaissance, — leur assurent à tout le moins la chance de n'être pas méconnus. Il ne restait plus qu'une faveur à leur accorder : aller chercher leur manuscrit dans leur tiroir avant même qu'ils l'aient fait éditer, et le présenter au public. C'est l'initiative qui a été prise par les fondateurs du « Prix du premier roman ». Le lauréat de ce nouveau concours littéraire doit être un écrivain dont aucun roman n'a paru encore en librairie. Nul doute que la production romanesque, déjà si abondante, ne s'en trouve encore stimulée. Le génie français tient-il donc tant de romanciers en réserve? Et peut-on en faire surgir, à l'appel de la gloire, comme on récolte du blé en Beauce ou du raisin en Bourgogne? Avouons que nous en doutions un peu, avant de connaître les résultats de cette nouvelle compétition. Eh bien! il faut revenir de notre prévention ; nous ne savons pas si le « Prix du premier roman » permettra de découvrir tous les ans un romancier de valeur ; mais le lauréat de cette année fait honneur au jury qui l'a couronné.

Le plus remarquable, c'est que ce lauréat, M. Emmanuel Robin, n'a pas seulement écrit un bon roman. Son livre, *Accusé, lève-toi*, représente en outre, de façon très complète, l'état actuel de la litté-

rature romanesque. Il offre autant d'intérêt pour la critique que pour l'amateur de récits imaginaires et de peintures psychologiques. Si quelque historien des lettres se demandait : Où en est le roman en 1929? comment l'écrit-on? d'après quelles influences? le livre de M. Robin fournirait, sinon une réponse générale à ces questions, au moins un exemple très significatif. Il n'est que de le parcourir pour s'en rendre compte.

Le récit a la forme d'un document qu'un homme accusé de meurtre a rédigé dans sa prison, pour se défendre. Nous saurons, à la fin, quel est son crime. Il commence par nous retracer sa vie.

Il a grandi entre un père médiocre, borné de cœur et d'esprit, et une mère qui souffrait en silence de la grossièreté de son mari. Doit-il son âme mauvaise à cette pénible enfance? Quelques rêves, quelques velléités dont il se souvient, donnent à penser que sa nature n'était pas fatalement celle d'un garçon malfaisant. Mais le goût de nuire se fortifie dans son cœur formé par l'injustice. Ses années de collège se passent en jours affreux et mornes, où la haine grandit en lui contre ses camarades qu'il se plaît à faire souffrir quand il est plus fort qu'eux, contre son père dont il n'esquive pas toujours les corrections brutales. Parfois, cependant, il réussit à s'échapper de la maison pour mener, durant quelques heures ou quelques jours, une existence qui satisfait son goût de la liberté. Au total, ce jeune garçon appartient, comme personnage romanesque, à une famille qu'il est facile de reconnaître. Son âme totalement dénuée de sens moral et sa perversité naturelle font penser aux héros de M. André Gide, aux *Faux-monnayeurs* en particulier. D'autre part, les fugues de cet enfant vers un bonheur idéal et poétique rappellent *le Grand Meaulnes* d'Alain-Fournier. Voilà deux influences que M. Emmanuel Robin a subies manifestement. On va en voir paraître une troisième, à mesure que le récit se déroule : celle de Dostoïevsky.

Vers l'âge de quinze ans, le narrateur a perdu sa mère. Rien ne le retenait plus à la maison, qu'il a quittée pour aller vivre à l'aventure, en compagnie d'un de ses camarades de collège, un chenapan de son espèce, et d'une femme. On entre alors dans une suite d'actions ténébreuses et incohérentes, s'il est permis d'appeler « actions » les gestes passifs d'un être sans volonté. Le triste héros de M. Robin fait tous les métiers. Mais n'allez pas croire qu'il se livre à de grandes débauches. Il ne connaît guère que deux plaisirs : voler et faire souffrir. Il vole en dilettante, d'ailleurs, et jette ou détruit ce qu'il a dérobé. Ou bien le vol fait partie d'une machination raffinée, celle-ci par exemple : il laisse accuser du larcin qu'il a commis une jeune fille qu'il aime ; on la congédie ; elle part en sanglotant. Et il ajoute,

en notant ce souvenir : « J'ai honte de dire que ces larmes me bouleversaient délicieusement, comme si elles étaient les premières larmes d'amour que je faisais verser à mon amie. » Les joies du sadisme sont en vérité bien compliquées.

Le plus étonnant est qu'on arrive à la fin du récit sans que notre personnage ait encore tué personne. Il n'est pas une de ses pensées qui ne soit le germe d'un crime. Enfin, la fatalité s'accomplit. Une nuit, il assomme pendant qu'elle dort la femme qui l'avait accompagné quand il a abandonné la maison paternelle. Pourquoi? Voilà une question qui n'a pas de sens quand on la pose à un être de cette espèce. Il vous répondra : « Mon destin m'habitait. » Ou bien : « Où trouver en moi la force d'un regret? Non, ce sang versé, cette bête affreuse qui frappait la victime, l'obscur souvenir de ma folie me remplissait d'horreur. Je n'ai pas le droit de parler de regret ni de repentir, parce que je sais que ce crime et non pas celui-là seul, mais dix, mais cent autres m'attendent et que je leur obéirai... J'ai peur de moi. Quelle est l'action dégradante que je suis certain de ne pas commettre? Je ne peux pas répondre. J'ai perdu définitivement toute liberté. » A lire ces lignes, on est de plus en plus sûr que M. Emmanuel Robin s'est nourri des *Frères Karamazov* et des *Possédés.*

Ce n'est pas, d'ailleurs, ce qui lui donne ses meilleures qualités d'écrivain. Nous savons bien, — de Dostoïevsky à Gide, et de Gide à Proust on ne nous laisse pas l'ignorer, — que l'homme n'est pas simple et que sa nature est pour une part trouble et fangeuse. Mais à force de le répéter, surtout d'après des livres, on risque de tomber dans une sorte d'académisme qui ne vaudrait pas mieux que les poncifs de la psychologie classique. Les monstres, russes ou français, ou plus généralement humains, sont intéressants ou curieux quand ce sont de vrais monstres. Des copies de monstres, même bien faites, nous émeuvent beaucoup moins. Tout ce que M. Emmanuel Robin doit à des influences littéraires représente la part la plus artificielle de son talent.

Le meilleur du livre de M. Robin n'est pas ce qu'il a voulu y mettre, sous l'influence de ses lectures. C'est ce qu'il y a mis naturellement : certaines scènes et certains types de la vie de province. Parmi les scènes, il faut citer surtout celle de la mort de la mère. Quant aux types, il en est un que le lecteur n'oubliera pas : celui du père du narrateur. Sans doute est-il déplaisant que cette peinture sans indulgence d'un raté égoïste et vaniteux soit faite par son fils, mais cette atteinte à la règle qui veut qu'on ne juge pas ses parents fait partie de l'amoralisme du livre. Tel qu'il est, le bonhomme est

une figure des mieux venues, qui fait penser, par plus d'un trait, à certains personnages de Balzac ou de Flaubert ; création beaucoup plus vivante, à coup sûr, que celle du héros du livre. Ce n'est pas un monstre, il est vrai, et son âme vulgaire a plus de cohésion que celle de son coquin de fils. Mais peut-être le roman français a-t-il plus de chances de trouver chez nous les modèles de tels personnages que des exemples de passions compliquées. La logique et la conscience sont dans notre caractère. Le vice n'est pas exclu, pour cela, de la vie morale, mais l'absurdité en est bannie. La passion de tel héros de roman peut l'aveugler sur lui-même, ainsi qu'il en serait dans la vie réelle ; elle n'empêche pas le lecteur de le comprendre.

Nous ne savons pas si ces observations s'appliquent à tous les romanciers français, ou si certains d'entre eux peuvent au contraire suivre utilement certains exemples de la littérature russe. Pour M. Emmanuel Robin, sa voie semble nettement tracée. Il a pu sacrifier une fois à une mode littéraire. Mais il est doué pour creuser d'une main ferme et précise les types bien déterminés que fournit notre vieille société.

André Rousseaux.

Les Livres Nouveaux.

LES JEUX DE L'ENFER ET DU CIEL, par *Henri Ghéon.* (Flammarion.)

Roman-feuilleton, nous avertit modestement l'auteur au seuil de son récit, mais sans doute aussi pour nous jouer un tour de sa façon. Convenons-en avec lui, mais ajoutons qu'ennobli ici par l'art du mouvement scénique, la vérité des caractères, le charme des images et la qualité du rythme, ce genre décrié acquiert, avec Henri Ghéon, droit de cité dans la littérature.

En 184., une diligence emporte vers le miraculeux village d'Ars un faux ménage romantique qui revient d'Italie, une bourgeoise et sa fille à marier, un jeune poète naïvement cynique, un psychologue et son carnet de notes, un marchand de médailles rongé de convoitises, un séminariste à la vocation tourmentée, une demoiselle aux charmes faciles, une tenancière de restaurant pour étudiants, une vieille fille noble et acariâtre, une veuve belle et triste avec son petit garçon en jupe écossaise, un représentant du peuple, physicien, démocrate et franc-maçon, une petite vieille à cabas aux bons yeux candides qui égrène son chapelet, un ecclésiastique qui prend au sérieux et même au tragique les imaginations de la critique rationaliste, une dévote visionnaire, un paysan et son fils sourd-muet...

La foi pour quelques-uns, pour la plupart la curiosité, l'intérêt, le caprice ou le remords, guident ces voyageurs ; et chacun d'eux recèle une aventure pitoyable que le psychologue, habile à confesser les gens, consigne avec gourmandise sur son carnet ; il voudrait compliquer encore ce qui déjà n'est pas clair, solliciter les volontés hésitantes, tenir en mains les cartes maîtresses et mener à sa façon le jeu de ses compagnons. L'auteur l'appelle le Sage. Mais le vrai Sage, c'est le curé d'Ars ; il tient d'en haut les fils de toutes ces marionnettes, et même celles du Sage ; elles tourbillonnent devant nous, passent, repassent, pleurent, rient et crient avec une verve étourdissante...

Un roman-feuilleton? Non, un miracle de Notre-Dame, mais avec tout l'apport de l'humanisme ; le rire de Figaro y retentit, l'espièglerie de Gil Blas y gambade, l'émotion railleuse du *Voyage sentimental* s'y décèle ; et, derrière tous ces feux d'artifice, un certain regard nous sourit qui pénètre très avant dans les cœurs, un regard qui n'est jamais cruel et qui ne garde de son acuité qu'un pouvoir plus sûr d'embrasser toutes les fautes dans la même miséricorde, laquelle n'a rien de commun avec la pitié veule de ce temps. Ghéon connaît le bienfait de la douleur expiatrice et ne craint pas de la souhaiter à ses frères, car il a la charité de sa foi ; avec elle il pénètre partout et sauve tout, sans invraisemblance, puisqu'on sait qu'elle peut tout.

On a dit que Veuillot avait volé l'esprit de Voltaire pour le restituer au service de Dieu. Ghéon ramène la fantaisie française devant le parvis où elle est née. Les diables grimacent ici comme au tympan de nos églises et s'efforcent de tirer vers la gueule ouverte de Léviathan le prêtre moderniste, le marguillier hypocrite, la fille de joie et la vierge trop curieuse, le bon jeune homme et le jongleur. Mais comme la belle et joyeuse cathédrale d'Auxerre, LES JEUX DE L'ENFER ET DU CIEL ne veulent chanter que la miséricorde. Aussi les trois démons — chapeau gris, chapeau roux, chapeau noir — en sont-ils pour leurs frais et finalement les anges restent maîtres de la scène, les anges français d'Henri Ghéon à la bonté malicieuse, qui, ont le sourire de leur frère de Reims...

Robert VALLERY-RADOT.

LE CLUB DES LYONNAIS, par *Georges Duhamel* (Mercure de France).

Le Club des Lyonnais, c'est l'échoppe où, parmi les chaussures gâtées qu'il rapièce, le père Legrain, vieux révolutionnaire à la façon de 48, cœur chimérique et tendre, donne asile aux révolutionnaires d'aujourd'hui, agents du communisme moscoutaire, destructeur et statisticien. Comment l'étroite boutique de la rue des Lyonnais devient le centre d'un complot, dont les principaux acteurs sont, un jour, pris dans une rafle de police, vous l'apprendrez en lisant le nouveau roman de Georges Duhamel : ce n'est, d'ailleurs, que le prétexte d'un récit dont le chétif et pitoyable Salavin reste, comme en ses livres précédents, le principal héros.

Si l'histoire qu'il a choisie, afin de poursuivre la navrante odyssée de son incertain personnage, permet à l'auteur du *Voyage de Moscou* de tracer quelques silhouettes communistes d'un crayon vif et sans complaisance, son observation faite de pessimisme et de générosité, de tristesse et de comique, cette observation s'exerce sur l'âme même des hommes : et la pitié dont elle fait montre à leur endroit n'est jamais telle qu'elle porte atteinte à la lucidité du moraliste et du clinicien.

Dans ce roman qui, par certains côtés, se présente comme le roman de la quarantième année, de cet âge où l'on s'interroge sur sa propre vie, sur ce qu'elle offre déjà de si définitif qu'on souhaiterait pouvoir en modifier le cours, Georges Duhamel semble revenu de bien des choses. Sans doute, comme cet étrange, incompréhensible Salavin, auquel il prête parfois quelques-uns de ses obscurs désirs, veut-il n'être qu'un homme qui va parmi les hommes, en consolateur, en ami des malheureux, des réprouvés, des vaincus ; mais sous cette indulgence fraternelle, le moraliste reste impitoyable. Si l'idéologue croit encore qu'on peut changer le cœur humain, qu'il ne saurait y avoir de changement véritable sur la terre tant que Salavin, par exemple, restera Salavin et demeurera mécontent de soi, l'observateur n'a guère d'illusions sur les hommes et dépiste les pauvres mensonges où s'abrite leur vie. Car il n'est pas que le malheureux Salavin, tout livré à son âme, à ses rêveries, qui connaisse la défaite. Aufrère, le « spectateur pur », celui qui, pour se définir, dit de lui-même : « Je suis, par excellence, l'homme qui ne se mêle de rien », trébuche, d'absurde façon, le jour où, malgré lui, on le mêle de quelque chose. Et César Devrigny, l'homme terriblement bien portant et qui ne suit que son plaisir, sera frappé dans sa chair même, réduit à l'impuissance et au désespoir.

A travers les échecs de ces personnages qu'il fait dialoguer tour à tour, M. Georges Duhamel nous découvre une sagesse désabusée, où Dostoïevsky et Montaigne se mêlent curieusement. En faveur de qui optera-t-elle? Pour le sceptique ou pour le chrétien? En attendant, on discerne au fond des livres de M. Duhamel, une sorte de réticence, d'ambiguïté qui laisse son lecteur sur une impression trouble. Il intéresse, il retient, il attache — l'écrivain est un des meilleurs que nous ayons — mais il a toujours l'air de nous cacher quelque chose. Frayeur, orgueil, ce sont les traits de Salavin : il y a un peu de Salavin dans M. Duhamel.

Henri Massis.

RÉSURRECTION DU FEU, par *Jean Variot* (N. R. F.)

Je sais peu de romans dont le charme soit plus malaisé à définir que celui-ci. En vain y discerne-t-on des notes connues, de la poésie, un comique innocent et prompt, un grand air de noblesse sans le moindre raidissement intérieur. Rien de tout cela ne suffit à le définir et l'on a presque tout dit de Résurrection du feu, quand on a confessé le plaisir de sa

lecture : chose légère et vive, où la voix ne s'efforce jamais à la profondeur, mais bénéficie à tout instant d'une irréprochable et toute naturelle justesse. L'œuvre n'échappe guère moins à l'analyse que son résumé ne la trahirait.

Il faut au moins noter la contribution importante qu'elle apporte à cette littérature de veine populaire et légendaire que M. Henri Pourrat inaugurait, il y a quelques années, avec tant de bonheur. Il s'agit, cette fois, de l'Alsace, de ses mœurs, de ses coutumes et de son âme. Jouant en quelque sorte la difficulté, M. Jean Variot n'a pas cru qu'il fût nécessaire, pour créer une atmosphère poétique, de reculer son récit dans le temps, et c'est peut-être sa plus étonnante réussite que d'avoir atteint, par la seule histoire d'une existence où toutes les solitudes se sont donné rendez-vous — celle d'un bûcheron qui passe pour simple et qui a promis d'avertir les habitants d'une terre volcanique de la prochaine « résurrection du feu » que doivent annoncer les « mésanges » — à la même impression de mystère et de fantastique que l'on attend des légendes. Comment se résout l'énigme, le lecteur nous en voudrait de lui ôter le plaisir de le deviner. Mais l'explication ne dissipe pas le charme, en même temps que le récit reçoit de son dénouement une brusque et discrète grandeur.

« Vous m'avez appris l'histoire de cette race et ses traditions, » déclare M. Jean Variot dans la dédicace à sa mère. Et il ajoute : « Je n'ai pas écrit une ligne, depuis vingt ans que j'écris, sans rester votre élève. » Ce ne sera pas diminuer ce livre, fait de main d'ouvrier, que de dire qu'il est à peine d'un auteur. M. Jean Variot s'y est si bien effacé qu'à peine songe-t-on à son accent personnel, mais seulement à ces pères anonymes qui ne s'étaient jamais exprimés jusque-là, et dont il n'avait d'autre ambition que d'être la voix.

Henri Rambaud.

LE CHARBON ARDENT, par *André Thérive.* (Grasset.)

Ce titre évoque la brûlure dont le Seigneur marqua les lèvres d'Isaïe. Selon les Écritures et la liturgie, cette brûlure a servi à purifier le prophète ; selon le petit comptable Jean Soreau, dont ce roman expose les épreuves et les réflexions, le charbon ardent figure « l'angoisse et la terreur » que Dieu réclame de quelques hommes choisis pour des raisons mystérieuses.

C'est aux idées de pénitence, d'expiation pour autrui, de faute à racheter que finalement le héros de M. Thérive, après quelques révoltes du sens propre et de l'orgueil, est conduit à demander l'explication, non seulement des tribulations, des échecs, des difficultés extérieures ou intérieures dont l'assaut ne lui laisse pas de répit, mais encore de la force surprenante qui l'aide à supporter son triste lot, de l'intuition merveilleuse qui lui décèle le prix de la souffrance, la misère cachée des joies de la terre.

Non que M. Thérive s'applique à nous rendre tout cela bien net : il suggère plus volontiers qu'il n'affirme ; ses restrictions, ses réticences, ses pointes d'ironie, sa pratique assidue des demi-teintes déconcertent parfois

le lecteur. Mais on ne laisse pas d'aboutir à la certitude que Soreau expie et prend peu à peu conscience d'expier pour un autre, nonobstant l'excessive discrétion de l'écrivain qui nous retrace sa destinée.

Il y a toutefois une partie de l'œuvre où cet excès convient parfaitement : Soreau, enfant naturel, né d'une pauvre servante, a coutume de songer à ce qu'il nomme son grand secret : la protection occulte qui s'étendit sur ses jeunes années. Que Soreau soit le fils d'un prêtre égaré ou déchu, M. Thérive ne le dit pas ; mais peu à peu la chose se dégage comme une certitude à travers les aventures, les inquiétudes, les doutes et les soupçons où Soreau, hanté par ses premiers souvenirs, se débat péniblement. Alors le cas du comptable s'éclaire, se détermine, s'approfondit, sinon pour tous, du moins pour ceux chez qui la vie chrétienne a éveillé l'intelligence des hérédités et des vocations spirituelles. Mais, pour le grand nombre, le caractère sacré et, tout ensemble, l'empreinte de malédiction qui apparaissent chez Soreau risquent de demeurer incompris ou d'être tenus pour anormaux.

Le personnage de Soreau pourrait être tragique ; mais l'écrivain lui prête trop de pensée, trop de subtilité pour qu'il émeuve vraiment. Cet humble comptable, ex-élève des Frères, détaché d'ailleurs de la pratique religieuse, asservi aux routines déprimantes du bureau, vivant dans un entourage médiocre et un milieu grisâtre, M. Thérive a su l'évoquer et le peindre avec justesse, mais il le fait s'épancher en soliloques et en méditations dont la finesse critique, le goût des nuances et la prudente retenue sentent un peu trop l'auteur. Ce Soreau disert n'est guère vraisemblable et masque le « prédestiné ».

René Salomé.

ESPACES et SOUS LA LAMPE, par *Léon-Paul Fargue* (N. R. F.).

Depuis plus de quinze ans, on ne connaissait guère M. Léon-Paul Fargue que par un livre de *Poèmes* qui suffisait à la ferveur discrète dont ses pairs et les jeunes gens l'entouraient. Il lui a suffi de réunir, il y a quelques mois, tout ce qu'il avait écrit depuis 1912 pour qu'il devînt subitement aussi connu du grand public que, au lendemain de *Charmes*, M. Paul Valéry. Une longue et fidèle amitié, une mutuelle estime lient, au reste, les deux poètes qui dirigent ensemble la revue *Commerce*.

Si la destinée littéraire de Valéry et celle de Fargue ont suivi une courbe semblable, rien n'est plus différent que leur œuvre. Leur opposition apparaît dès qu'ils mettent en forme leurs principes. Ainsi Fargue écrira au cours de certain procès contre l'intelligence qu'il a mené avec beaucoup de nuances (mais peut-être en fallait-il davantage encore) : « L'intelligence *appliquée à elle-même* me fait penser à M. de Crac qui essayait de se tirer d'un marécage en se soulevant par sa perruque ». Et cela pourrait bien viser M. Teste. Mais Paul Valéry à son tour, écrit dans le dernier numéro de *Commerce* : « Ce grand poète n'est qu'un cerveau plein de méprises. Les unes lui tournent à bien et jouent

les bonds étranges du génie. Les autres, qui ne diffèrent pas de celles-là, paraissent telles quelles... des jeux de hasard. C'est quand il veut réfléchir les premières et en tirer des conséquences. »

Il va de soi qu'il serait tout à fait injuste — et contraire d'ailleurs à l'intention de Valéry — d'appliquer un tel jugement à un écrivain comme Fargue auquel son métier a inspiré (en particulier dans Sous la lampe) des préceptes pleins de sagesse. Bien loin que des méprises fortuites jouent chez lui « les bonds étranges du génie », c'est au contraire la sûreté infaillible, la nouveauté abrupte de son instinct poétique qui paraissent imiter l'aveugle démarche du hasard. Mais du moins la phrase de Valéry traduit-elle bien l'audace, la folle imprudence de cet instinct, ce qu'il y a en lui d'irréductible à la réflexion, d'immédiat et parfois d'intransmissible.

C'est pourquoi à ses deux livres récents, peut-être préférera-t-on les anciens *Poèmes* de Fargue qui sont d'une vérité si humaine, d'un accent si déchirant et en même temps d'une telle discrétion que toute sensibilité pourra s'y s'abandonner fraternellement.

Mais il faudra mettre auprès d'eux cette extraordinaire vision de fin du monde que l'on trouve dans Espaces et qui s'appelle *Vulturne.* Si un tel poème, qui tente de dérober des lueurs à ce qu'on pourrait appeler l'âme cosmique, nous étourdit d'abord, c'est uniquement à sa violence toute neuve et au miracle d'une réussite très difficile qu'il le doit.

Michel Dard.

VILLES, par *Pierre Mac Orlan* (N. R. F.).

Il y a dans le style de Pierre Mac Orlan, une puissance d'envoûtement incontestable. Les phrases, aux constructions lentes, ont une résonance mystérieuse, sourde qui palpite dans le brouillard. Elles apportent, dans ces « mémoires », les unes après les autres, on ne sait quoi de triste et d'angoissant qui laisse supposer qu'à la fin de sa jeunesse l'auteur dut, contrairement à l'habitude, pousser un soupir de délivrance. Pourtant ces pages apprendront aux critiques futurs pourquoi et comment Mac Orlan devint un aventurier cérébral, comment des personnages rencontrés, celui de Star, à Rouen, entre autres, ont créé, puis poussé son imagination vers les mers, les îles, les tavernes et les campagnes chères aux « gentilshommes de fortune ». Parce que ses premiers souvenirs ne datent que de sa vingtième année environ, on se demandera si ce n'est pas le romantisme de sa nature qui fit Rouen et Montmartre, d'abord, Brest, Londres et les pays rhénans dans la suite, si pleins d'individus bizarres, de mauvais garçons et de coins blafards. Car la littérature règne en maîtresse dans le cœur et dans l'esprit de Mac Orlan, depuis longtemps. De tous les écrivains de sa génération, il en est peu dont on aimerait davantage de connaître les lectures et l'on souhaiterait qu'il nous en informât. Elles semblent avoir tissé le ciel sous lequel se déroule sa vie de jeune homme. Villes fut écrit pour délivrer l'écrivain de vieux souvenirs, fatigants et obsédants comme des cauchemars. Quel singulier film — pour rester sur un plan d'ex-

pressions familier à l'auteur — on ferait avec ces mémoires, où passent tant d'ombres inquiétantes et d'une âme si bousculée qu'elle tressaille à toutes les rumeurs des ténèbres.

René Bizet.

LE DESTIN DE L'OCCIDENT, suivi de divers essais critiques, par *René Gillouin* (Éditions Prométhée).

Qui publierait un volume intitulé : *Loyalisme des Clercs*, aurait beau rétorquer véhémentement M. Benda, il ne s'exposerait pas moins au reproche d'avoir mis ses pas dans les siens. Ainsi de M. Gillouin et de son Destin de l'Occident, dont, en effet, la pièce de résistance est une attaque en règle des positions de M. Henri Massis. La *Défense de l'Occident* comporte, selon lui, « une cascade de déductions boiteuses, de filiations fantaisistes et d'injurieuses imputations ». Non qu'il y ait le moindre désaccord sur la position du problème ; pour M. Gillouin, comme pour M. Massis, l'Occident « rétréci dans ses frontières, attaqué du dehors, miné du dedans, n'est que trop évidemment en péril ». Tout comme M. Massis, il attache un prix infini à la civilisation occidentale « pétrie de sagesse grecque, de justice romaine et de charité chrétienne ». Pas plus que lui, il ne nourrit de penchant pour les propagandistes de l'Orient en tant que maîtres à penser, et l'Allemagne et la Russie ne lui inspirent qu'un attrait des plus médiocres. Il suit en tout cela son devancier le plus fidèlement du monde. Où il se rebelle, c'est devant la « psychose », la « fureur antiprotestante de nos néo-médiévistes », qui placent la Réforme entre la Renaissance et la Révolution parmi les causes de désintégration de l'esprit occidental. Et M. Gillouin en reçoit un choc suffisant pour faire preuve à son tour des apparences de la passion. Du même coup, il se pose dans le rôle où il tendait, non sans détours et hésitations, depuis plusieurs années : celui de critique spécifiquement protestant, de défenseur et illustrateur de la Réforme dans l'intelligence française.

Il s'attache donc à disculper avant tout la Réforme d'avoir amené « une foule de maux où elle n'est pour rien, notamment l'individualisme (1) et la substitution du culte de l'homme au culte de Dieu », et d'être « la mère de la Révolution ». Il conteste que la Réforme ait enraciné l'homme sur la terre, et qu'elle ait, selon le mot de Belloc, isolé l'âme humaine. Il n'entend pas qu'elle ait favorisé la naissance du capitalisme industriel et du matérialisme qui l'accompagne, et contredit là-dessus l'économiste protestant Charles Gide. Il nie que les excès de l'impérialisme et du principe des nationalités aient suivi, dans le temps, la rupture de la chrétienté. Il ne veut pas que la révolte luthérienne ait préparé la révolution kantienne : et il refuse comme un opprobre que l'idéalisme kantien, en plaçant la méta-

(1) Mais M. Gillouin lui-même n'écrit-il pas : « ...Les mérites comparés de l'individualisme protestant et du *collectivisme* catholique » (p. 66). — « L'individualisme tant reproché, non sans raison, aux protestants... » (p. 208).

physique hors du domaine connaissable, ait mis les esprits en demeure de se rejeter vers les connaissances positives et les explications déterministes. Bref, il nie sur toute la ligne — position rendue difficile par le fait qu'il n'y a pas tant d'années, les apologistes de la Réforme faisaient triomphalement état des filiations que M. Gillouin répudie aujourd'hui.

Une autre ligne d'argumentation, plus subtile et plus solide, s'offrait à M. Gillouin. C'eût été de plaider l'irresponsabilité. Le génie du protestantisme est bien plus de subir des courants que d'en engendrer ; c'est un lieu de l'esprit où se rencontrent les tendances les plus contraires. Aucun organe de discrimination n'existe pour les départager. Ce que Luther a fait, c'est une brèche, ce n'est pas une religion.

Maximilien Vox.

L'ESPRIT DE LA LITURGIE, par *Romano Guardini*, traduction de *Robert d'Harcourt* (Plon).

C'est le signe d'une époque de l'Allemagne, en même temps qu'un message personnel que nous apporte M. Romano Guardini. Beuron, Maria-Laach, Saint-Joseph, tous les bastions de l'ordre de Saint-Benoit se devinent derrière ces pages fortes et brillantes. Le professeur de l'Université de Berlin instruit les intelligences étonnées des secrètes beautés de l'Église, de l'*opus Dei.*

Romano Guardini se définit par son nom même : un poète latin transposé dans le monde germanique. Prêtre et philosophe, il n'est plus que poète quand il découvre, au terme d'investigations psychologiques qui semblent un exercice imposé, la joie de la vérité de Dieu.

Dans les chapitres consacrées à la *prière*, à la *communauté*, au *style* et au *symbolisme liturgique*, nous le suivons sans enthousiasme mais sans ennui. Nous relisons la parole de Pie X : « Il ne s'agit point de dire des prières *pendant* la messe, il s'agit de faire de la messe sa prière ; » et voilà qui suffit pour introduire un esprit clair au sens profond de la liturgie. Et Romano Guardini prend de la peine en surcroît pour nous expliquer ce qu'est cette prière commune de la liturgie et comment « nous intégrons autrui dans notre vie propre », et comment « nous étendons aux autres le sentiment de notre vie personnelle ». Faut-il construire une théorie de l'Église, personne morale? Si saint Paul n'y suffit pas, que Pascal nous l'enseigne : « Dieu ayant fait le ciel et la terre, qui ne sentent point le bonheur de leur être, il a voulu faire des êtres qui le connussent et qui composassent un corps de membres pensants »... « Être membre est n'avoir de vie, d'être et de mouvement que par l'esprit du corps et pour le corps... On s'aime parce qu'on est membre de Jésus-Christ. On aime Jésus-Christ parce qu'il est le corps dont on est membre. »

Mais tout ce lent cheminement à travers les explications ou les définitions cesse soudain. Dans un merveilleux chapitre, qu'il intitule *De la liturgie comme jeu*, Romano Guardini nous ouvre la chambre sacrée où sont

enfermées toutes les richesses d'une expérience intime et d'une pénétrante compréhension de la vérité liturgique.

M. d'Harcourt, à la fin d'une longue et excellente introduction où il fait l'histoire du renouveau liturgique allemand, s'interroge sur l'avenir d'un mouvement qui a connu au début de l'après-guerre un très vif éclat. Il nous dit sa confiance. Avouons qu'un Guardini la justifie.

A travers les siècles, les moines d'Occident continuent de donner à l'Europe les conditions d'un langage commun. Hors de quoi Genève rejoint Moscou.

Louis Salleron.

PRÉJUGÉS, par *Henry Mencken*. Traduction de Régis Michaud (Boivin).

Un illustré américain représente un petit garçon au visage crispé de hargne, dont la sœur se plaint en ces termes : « Maman, voici Johnny qui fait encore le *Mencken.* » Témoignage de la popularité qu'atteint, en pays « anglo-saxon », le diseur résolu de vérités désobligeantes. Ce livre de Mencken était fort attendu en France, où le nom de cet écrivain avait précédé l'œuvre. Journaliste, essayiste, pamphlétaire endurci, H. L. Mencken, directeur et rédacteur principal de l'*American Mercury*, tient aux États-Unis le rôle des Shaw et des Chesterton, c'est-à-dire celui d'un individu assez rare en Amérique, chez qui l'intelligence critique est à l'état d'organe différencié, et qui l'applique, dans le vide de la concurrence, à toute chose sous le soleil.

Il en résulte qu'aucune plume française ne saurait se permettre, sous peine de grave discourtoisie, de reproduire le quart des imputations de stupidité, de vulgarité, de corruption démocratique, de puritanisme imbécile et de platitude mentale irrémédiable, que Mencken déverse sur ses compatriotes avec une verve étonnante — quant à la quantité. Le fait d'ailleurs qu'il se trouve fort bien en Amérique, et qu'il y reste, nous empêche de tirer trop beau parti de ce document, quand bien même il nous inciterait à quelque complaisance envers notre pauvre Europe. Si adversaire il y a, ayons soin de ne point sous-estimer l'adversaire.

M. Régis Michaud a bien raison de comparer son auteur aux premiers polémistes de la Renaissance, barbares encore et tout barbouillés de fraîche science. Le principal et plus sûr témoignage du niveau encore rudimentaire de la culture américaine, selon Mencken, ce serait, du point de vue de l'enchaînement et de la hiérarchie des idées — du point de vue aussi du style et de la composition littéraire — ce serait H. L. Mencken lui-même.

Maximilien Vox.

LES SCIENCES

LA MÉTÉOROLOGIE ET LES VOYAGES AÉRIENS

Les nombreuses tentatives de traversées aériennes de l'Atlantique, dont beaucoup se sont terminées tragiquement, en particulier le fameux voyage transatlantique du *Graf-Zeppelin* qui, tant à l'aller qu'au retour, a failli rester en route, ont attiré l'attention sur les difficultés de ces voyages aériens, difficultés provenant des conditions mêmes posées par le milieu. La plupart des insuccès sont dus à des conditions météorologiques défavorables.

Si les courants marins sont réguliers et lents, les courants aériens, au contraire, sont caractérisés par des *rafales*, violentes et instantanées. C'est à un tel point que, d'après des séries de déterminations très précises, un vent qui a, pour vitesse moyenne, dix mètres par seconde, correspond à des vitesses *réelles* qui peuvent varier entre trois mètres et soixante-dix-sept mètres. De sorte que l'avion, au lieu d'être sous l'action d'une vitesse égale à la moyenne, se trouve soumis successivement à toutes ces vitesses qui diffèrent si fort les unes des autres. C'est une des grandes difficultés qu'ont à surmonter les aviateurs.

Mais surtout, il y a les « perturbations atmosphériques ».

Ces perturbations ont des formes nombreuses : bourrasques, tempêtes, cyclones, chutes de pluie ou de neige qui viennent alourdir le navire aérien ; orages électriques qui peuvent le mettre en position dangereuse. Ce sont, enfin, les nuages et les brouillards qui, en lui cachant la vue distincte du sol ou du ciel, le mettent dans l'im-

possibilité de diriger sa route en l'empêchant de prendre ses points de repère, soit sur les objets terrestres, dont les cartes lui donnent les détails, soit parmi les astres.

La « prévision du temps » est le but vers lequel tendent les efforts de tous les services météorologiques fonctionnant dans chaque pays civilisé : leur ambition commune est de perfectionner sans cesse les résultats auxquels ils arrivent. En France, avant la guerre, le Bureau central météorologique fonctionnait un peu « au ralenti » : les besoins impérieux de l'aviation ont imposé une organisation toute nouvelle. Le « Bureau » est devenu l'*Office national météorologique* auquel son directeur, le général Delcambre, ancien élève de l'École polytechnique, a imprimé une orientation et des méthodes de travail nouvelles et, comme on dit aujourd'hui, « à la page ».

De nombreuses stations transmettent chaque jour au Service central de Paris, le résultat de leurs observations, faites à des heures bien déterminées ; des météorologistes, les uns militaires, les autres civils, rompus à ce genre de travail, dépouillent ces observations, les groupent, les classent. A l'aide des renseignements ainsi obtenus, ils peuvent alors dresser aussi rapidement qu'il est possible de le faire, la *carte météorologique* donnant l'état de l'atmosphère sur l'Europe occidentale, pour le jour correspondant à ces observations. Alors, on procède au travail de prévision. En comparant la carte ainsi obtenue avec celles des jours immédiatement précédents ; en tenant compte de l'aspect, du nombre et de la direction des nuages ; en observant, à l'aide de règles précisées et confirmées par une longue expérience, le déplacement des centres de basses pressions barométriques, on arrive à formuler les prévisions pour le lendemain.

Nous disons « prévisions » et non « certitudes » : ces pronostics ainsi établis ne sont, en effet, que des « probabilités » dont les chances d'exactitude sont voisines de 90 pour 100, ce qui est déjà très beau, si l'on réfléchit qu'il s'agit d'une chose aussi mal définie, aussi instable que l'état de l'atmosphère.

Ces prévisions sont, ensuite, lancées dans tout le pays par les postes de T. S. F., tant en messages radiotélégraphiques (c'est-à-dire en signaux de l'alphabet Morse), qu'en messages radiotéléphoniques, c'est-à-dire en langage clair. Elles sont, hâtons-nous de le dire, d'une utilité que plus personne ne songe à révoquer en doute. Ainsi, lors de la tempête effrayante qui s'est abattue sur l'ouest de l'Europe les 24 et 25 novembre 1928, tandis que les paquebots de la Manche entre Douvres et Calais avaient dû interrompre leur service, les avions de la ligne Paris-Londres sont partis et arrivés comme ils l'eussent fait par beau temps. N'est-ce pas là un beau triomphe,

pour les pilotes et les mécaniciens d'une part, et d'autre part pour les services météorologiques de France et d'Angleterre?

Mais ces prévisions, faites pour l'Europe occidentale, sont loin de suffire aux aviateurs qui entreprennent les longs parcours aériens, comme Paris-Saïgon, Paris-Tombouctou et, surtout, qui se proposent de traverser les grands océans, Atlantique ou Pacifique, pour lesquels les renseignements météorologiques sont, sinon absents, du moins très rares.

Grâce au concours toujours si éclairé de la Compagnie générale transatlantique et de son regretté président M. dal Piaz, le général Delcambre a pris l'initiative de grouper les observations météorologiques faites à bord des paquebots et transmises par messages de T. S. F. Ce n'est pas tout : un paquebot spécial reçoit, lui aussi, ces messages, mais *en pleine mer;* des officiers entraînés à ce travail dressent alors, en plein océan, la carte du temps au-dessus de l'Océan Atlantique, pour ce jour-là, d'après les observations ainsi reçues, et peuvent transmettre aux autres navires des prévisions pour le lendemain. C'est une véritable conquête, faite sur l'inconnu, que cette réalisation si attendue et si nécessaire. Quand elle sera généralisée, on pourra, avec moins de risques, tenter les traversées transaériennes.

Toutefois, cela ne suffit pas encore.

Ce qu'il importe à l'aviateur de connaître, ce n'est pas l'état de l'atmosphère au niveau du sol, mais à l'altitude de 3 000 à 4 000 mètres à laquelle il navigue, et où soufflent des vents qui, en intensité et en direction, diffèrent totalement des vents inférieurs. En un mot, ils ont besoin d'une météorologie « pour les oiseaux » alors que, jusqu'ici, on n'a guère qu'une météorologie « pour les tortues ».

C'est là le grand *desideratum* de la météorologie aéronautique ; c'est le pas, le très grand pas qui reste à faire. Il faudrait pour cela que des services de ballons-sondes et de cerfs-volants fussent organisés systématiquement dans tous les pays à la suite d'une entente internationale. Cette entente pourrait être provoquée par la fameuse *Société des Nations* qui montrerait ainsi, par exception, qu'elle est bonne à quelque chose, et qui justifierait pareillement, de cette manière, les frais énormes que nécessite son coûteux entretien. On pourrait alors, non-seulement donner des renseignements précieux aux avions avant leur départ, mais encore les prévenir par T. S. F., en cours de route, de l'arrivée prochaine d'une bourrasque ou d'une tempête.

Alphonse Berget.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

ANTOINE BOURDELLE

Petit, trapu, l'œil profondément enchâssé sous l'arcade sourcilière, Antoine Bourdelle avait quelque chose du berger, du prophète et du « mage » à la Victor Hugo. Un fort accent méridional colorait sa parole éloquente et brusque. Parfois, cédant à un penchant irrésistible, il proférait sur l'homme, la vie et la mort, l'infini, des axiomes emphatiques, sonores, et creux. Mais si discrètement l'interlocuteur le ramenait sur terre, alors Bourdelle énonçait, à propos de plans, de modèles, de volumes, les aperçus les plus sains et les plus justes.

Dans ses conversations, il revenait constamment sur la nécessité de l'ordre, de la logique, de la discipline. Il voulait qu'une œuvre sculpturale soit construite, « architecturée », comme il se plaisait à dire; et il exigeait que le sculpteur sût se soumettre à l'architecte. Tout en rendant justice au génie de Rodin, il ne se faisait pas faute de dénoncer, chez son illustre devancier, le dédain de la composition, l'individualisme obstiné; en quoi il avait raison.

A l'entendre ainsi vanter la règle, on eût pu le prendre pour un de ces artistes méthodiques dont la muse préférée est la logique. On se serait fortement trompé; le cas de Bourdelle est assez complexe, et mérite d'être examiné de près.

* * *

Avant toute chose, il faut se rappeler que toute sa vie il fut hanté par son grand prédécesseur Rodin, comme Balzac par Napoléon. Il

le manifesta dès ses premières œuvres, si fortement inspirées du maître des Bourgeois de Calais ; *par exemple, le* Monument aux Morts du Tarn-et-Garonne, *à Montauban. Non content d'avoir manié la glaise et taillé le marbre, Rodin avait couché, sur le papier, ses réflexions sur l'art; Bourdelle en fit autant, et ce n'est pas le meilleur de son bagage. Rodin avait songé à ressusciter l'antique art de la fresque sur les murs de l'hôtel Biron; Bourdelle réalisa ce qui n'avait été qu'un rêve de son prédécesseur, et obtint de peindre à fresque le hall du théâtre des Champs-Élysées. A l'imitation de Rodin, Bourdelle souhaita de laisser, après sa mort, un musée consacré à ses œuvres.*

Enfin, vers la quarantaine, Bourdelle révéla l'obsession qu'il avait de Rodin en s'opposant nettement à son illustre rival. Après avoir exécuté le Monument aux Morts du Tarn-et-Garonne, *œuvre puissante, mais grandiloquente et boursouflée, Bourdelle comprit qu'en poursuivant dans cette voie il ne ferait que du Rodin exaspéré; que le vrai parti était au contraire de prendre le contre-pied de son prédécesseur, d'exalter tout ce qu'il avait négligé.*

En agissant ainsi, il faisait violence à sa propre nature, à ce romantisme foncier qui bouillonnait en lui. C'était un parti singulièrement dangereux. Grâce à des dons incontestables, à une volonté obstinée, il réussit souvent, mais pas toujours, à dompter ces forces hostiles. Maîtrisant son goût pour l'excessif et le forcené, il s'imposa une discipline. « Baroque » dans l'âme, il se tourna vers les arts les plus éloignés de lui par leur esprit, et demanda des leçons aux Égyptiens, aux Grecs archaïques, aux Romans. Qu'une pareille décision comportât des risques, on s'en aperçut quelquefois. Il arrive souvent qu'une œuvre de Bourdelle, malgré les beautés qui y éclatent, sente l'artifice : et les rappels de styles passés refroidissent notre admiration. Dans certains de ses travaux, par exemple de son grand bas-relief pour le théâtre de Marseille, le pastiche est flagrant; toutes les ressources de l'artiste ne parviennent pas à le dissimuler. On sent trop que cette simplicité est voulue, que ces stylisations ne font pas corps avec l'œuvre, mais sont en quelque sorte superposées. Et plus on examine, plus on s'aperçoit que ce qui empêche l'art de Bourdelle d'être aussi grand que son auteur l'aurait souhaité, c'est la lutte incessante entre l'instinct expressif et la volonté de stylisation.

Péguy nous a rappelé qu'une des erreurs les plus fortes de l'homme moderne est de vouloir jouer sur les deux tableaux. Bourdelle a commis une erreur de cette espèce : il a cru qu'il pourrait couler la lave brûlante de l'expression dans les moules rigides d'un art stylisé comme celui de l'Égypte ou celui des cathédrales romanes. Il n'y est point parvenu; et son art, bien que remarquable, manque d'unité :

*l'*Héraklès *contredit la* Sainte Barbe. *On ne découvre pas dans son œuvre le lent et patient épanouissement du génie, mais une guerre incessante et confuse, avec ses alternatives de revers, et, soyons justes, de triomphes.*

C'est aussi ce conflit qui obligea Bourdelle à user des moyens du pastiche. Ne trouvant pas toujours en lui les forces suffisantes pour asservir ses dons naturels à l'idéal austère qu'il s'était imposé, il fut amené à s'adresser à ceux qu'il considérait comme des intercesseurs, les sculpteurs de l'Égypte, d'Égine, et de Chartres. Faute de trouver dans son être profond la discipline qui lui paraissait une nécessité, il l'évoque par des archaïsmes d'écriture, qui sont comme des allusions symboliques aux maîtres admirés, des invocations silencieuses.

Heureusement, ce recours au passé n'est pas constant. S'il s'étale dans les fresques et dans les aquarelles, il est absent des œuvres où la réalité fournissait à la fougue naturelle de l'artiste un aliment suffisant : les bustes, les figures du monument Alvear, la statue de Mickiewicz. Il est fort probable que les œuvres où le pastiche nous offusque le plus, — le bas-relief du théâtre de Marseille et les bas-reliefs du théâtre des Champs-Élysées, — représentent des moments où Bourdelle, enivré par l'énergie qu'il sentait sourdre et jaillir en lui, s'est cru assez fort pour s'affranchir de la collaboration de la nature.

*
* *

A cause de son manque d'homogénéité, parce que les divers éléments qui le composent ne sont pas intimement fondus, l'art de Bourdelle est un art impur. Mais la chose une fois constatée, il ne faudrait pas qu'elle nous rendît aveugle à ses qualités éminentes, aux beautés qui s'y rencontrent.

Parmi les œuvres sculpturales, il y a celles qui retracent fidèlement la réalité, et celles où l'artiste a tenté d'animer une figure surhumaine, dieu, héros ou allégorie : bref, de créer un mythe. La Nuit de *Michel-Ange, la* Sainte Thérèse *du Bernin, la* Marseillaise *de Rude, les* Bourgeois de Calais *de Rodin, autant d'exemples célèbres. Là, le sculpteur aborde la région du plus haut lyrisme. Il ne s'agit plus pour lui d'exécuter un buste ou une figure isolée, mais d'évoquer une grande créature humaine, ou de transcrire en langage sculptural une grande idée qui rassemble les hommes en un sentiment commun. Pour cela, il faut absolument qu'il possède le don lyrique, une puissante imagination plastique qui lui permettra de concevoir une image belle et frappante.*

Le tempérament de Bourdelle le rendait éminemment propre à la sculpture monumentale. Sa passion du lyrisme, son enthousiasme, son

culte des grands hommes, son orgueil, orgueil légitime d'ailleurs, son appétit de gloire, enfin sa puissante imagination plastique, tout y contribuait. Il l'a prouvé par ses monuments à Alvear et à Mickiewicz, par ses bas-reliefs du théâtre des Champs-Elysées, où il a animé des thèmes que tant d'autres avaient banalisés : la Comédie, la Danse, la Tragédie. Il l'avait prouvé aussi dans ce monument aux députés morts pour la France, qui ne fut pas accepté.

Il l'a prouvé aussi par la vie qu'il a communiquée aux sujets mythologiques. Son Centaure blessé, *son* Héraklès, *sa* Sapho *ne sont pas que des modèles affublés d'une étiquette empruntée à la fable. Qu'ils soient conçus dans un esprit assez éloigné de l'antique, je ne vois pas qu'il y ait lieu d'en faire reproche à l'artiste. Je le louerai au contraire d'avoir donné une interprétation moderne, neuve, de ces thèmes immortels; s'obstiner à se refaire l'âme d'un contemporain de Phidias eût été une entreprise absurde et vaine. Malgré ce qu'elles ont de surhumain, ces figures sont de notre temps; elles sont nos contemporaines. Plus exactement, ce sont autant d'effigies diverses, autant d' « avatars » du sculpteur lui-même.* Héraklès, *c'est Bourdelle combattant contre l'indifférence et l'hostilité;* Sapho, *c'est Bourdelle sentant l'inspiration qui s'éveille en lui et le rend sourd au tumulte extérieur. Enfin le* Centaure blessé, *c'est Bourdelle souffrant de ne pas réaliser l'art qu'il rêvait, mourant d'avoir voulu concilier en lui la fougue animale avec la sévérité divine.*

FRANÇOIS FOSCA.

Le Théâtre : *Histoires de France.*

Le nom de Rothschild est devenu en France synonyme d'homme riche, comme celui de Crésus dans l'antiquité. L'un des membres de cette famille a la passion du théâtre. Il écrit des pièces sous le pseudonyme d'André Pascal. Il vient de faire construire rue Pigalle un théâtre qui lui a coûté, dit-on, quarante millions. Pour faire jouer plus commodément ses pièces? Du moins a-t-il fait appel pour le spectacle d'ouverture à M. Sacha Guitry.

Celui-ci a eu l'idée touchante et singulière d'évoquer et de glorifier toute l'histoire de France en quatorze tableaux. On voit tour à tour les Gaulois, le sacre de Charles VII, la mort de Louis XI, François Ier amoureux, Henri IV qui assiège Paris, Richelieu qui ramène dans le bon chemin Anne d'Autriche égarée par ses sentiments de famille, Molière qui joue George Dandin devant Louis XIV, la mort de Louis XVI, une scène symbolique sur les changements de régime du dix-neuvième siècle, la fête du second Empire, Thiers

qui fonde la Troisième République et M. Clemenceau le soir de l'armistice.

Était-il possible de tirer d'une matière si peu favorable à l'art dramatique plus que M. Guitry n'en a tiré? Il faudrait, pour le juger, faire le départ entre les intentions qui sont toujours bonnes et la réalisation qui est forcément inégale. On pourrait discuter tel ou tel détail historique, dans l'esprit bien entendu et non pas dans la lettre, l'écrivain ayant droit à quelque liberté dans le détail du moment qu'il respecte l'ensemble. Or, à cet égard, il est évident que M. Guitry a apporté non seulement les plus touchants sentiments de respect et d'amour à l'égard de l'histoire de France, mais encore, dans l'ensemble, cette intelligence qui est précisément éclairée et échauffée par l'amour. On peut dire qu'il s'est efforcé de rendre justice à chacun des fondateurs de la France, sauf peut-être à Louis XIV de qui il méconnaît le rôle. Ce sentiment de justice l'obligeait à rendre sa part à la dynastie capétienne, et cette part est capitale : il l'a rendue sans hésiter, et sans se soucier de heurter le public cosmopolite des répétitions générales.

Mais il est évident qu'en ce vol d'oiseau il n'est pas possible de tout attraper aussi bien. De deux choses l'une. Si l'on veut ne prendre dans l'histoire que les tableaux qui conviennent à vos dons, on la réduit à une vue artificielle et étroite. Si l'on veut évoquer sa diversité, on se heurte nécessairement à des genres qui conviennent moins à vos dons. Les scènes les plus heureuses sont celles où l'on retrouve le mieux M. Guitry, mais ce ne sont pas nécessairement celles où l'on retrouve le mieux la vérité historique : par exemple celle où François Ier se laisse vivre et trouve que la vie est belle ; ou, dans un parc du second Empire, un papotage de jolies femmes que couronne le chant exquis de Mme Printemps.

D'autre part il n'est que juste de dire que sur les points importants, Louis XI, Richelieu et d'une manière générale, Louis XIV excepté, M. Guitry a partout senti et rendu la grandeur de l'histoire et la majesté des personnages. On ne peut lui reprocher d'avoir pris l'histoire par le petit bout de la lorgnette. Et une fois au moins il a atteint dans leur plénitude la raison et la générosité fondues dans la grandeur : le 21 janvier 1793, le peintre Greuze et l'ébéniste Jacob commentent la Révolution. Survient David, qui tente une apologie du nouveau régime au moment où passe la charrette de Louis XVI. Au péril de sa vie, Greuze se lève, et d'un mot méprisant lui impose silence.

Cette scène en dit long en faveur du cœur et de l'intelligence de M. Sacha Guitry.

Lucien Dubech.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

L'Évacuation de la Rhénanie. — *En Allemagne, le discours prononcé par M. Maginot, ministre des Colonies, à Marseille, le* 29 *septembre, provoque de vives protestations. M. Briand est sommé de désavouer son collègue, qui a proclamé que l'évacuation de la troisième zone est de nature à susciter des inquiétudes, l'organisation de notre nouvelle frontière n'étant pas encore achevée, et qui a affirmé, en outre, que cette évacuation demeure subordonnée à l'exécution du plan Young* (1er *octobre*).

A la Conférence du Labour-Party, le ministre anglais Henderson semble vouloir donner une réplique à M. Maginot, lorsqu'il affirme que, le 30 *juin* 1930, *il n'y aura plus, de toute façon, un soldat allié en Rhénanie* (2 *octobre*).

Le 3 *octobre, M. Stresemann, ministre des Affaires étrangères du Reich, meurt presque subitement.*

France. — *Voyage de MM. Doumergue et Briand à Bruxelles* (10-12 *octobre*). *Le gouvernement et le peuple belge proclament leur volonté de resserrer les liens d'amitié avec la France.*

— *La Commission de politique générale du parti radical-socialiste adopte le texte présenté par M. Camille Chautemps pour les conclusions du rapport que présentera M. Montigny au prochain congrès. Ce texte est une véritable déclaration de guerre au ministère et un appel à la concentration à gauche* (12 *octobre*).

Le désarmement naval. — *Les invitations à la conférence du désarmement naval sont lancées pour la troisième semaine de janvier* 1930. *MM. Hoover et Macdonald soulignent leur entente « sur presque tous les points »* (7 *octobre*).

Le gouvernement français annonce qu'il accepte l'invitation (15 *octobre*).

A. M.

Le Gérant : Georges Moreau.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1929. 38646.